LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LIV — NO 243 MONTRÉAL, JEUDI 17 OCTOBRE 1963

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé et chaud
Maximum : 70
Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTRÉAL

10¢

FÊTE DU JOUR
Ste-Marguerite-Marie
Alacoque
Les librairies
F. PILON INC.
Papeterie - Dactylographes
Accessoires de bureau

LESAGE: pas de session spéciale sur le bill 60

Par Marcel THIVIERGE

QUEBEC — "Tout est toujours possible sur la terre". C'est la réponse qu'a donnée, hier, à l'issue de la séance du cabinet provincial, le premier ministre aux journalistes qui lui demandaient s'il y aurait une session spéciale sur le bill 60 entre les 7 et 25 novembre.

Quelques minutes plus tôt, M. Jean Lesage avait annoncé que le comité de législation n'a pas encore terminé son étude des amendements du bill 60 et qu'il devra se réunir de nouveau la semaine prochaine, à une date non encore déterminée.

"C'est très long et très compliqué, a-t-il dit. Nous devons étudier toutes les suggestions faites par les organismes intéressés".

Le premier ministre a précisé qu'il ne saurait être question d'une session spéciale le 30 octobre puisque le lendemain il doit quitter Québec pour la Nouvelle-Orléans, où il doit assister au congrès de la North American Securities Administrators. Il y sera conférencier, de même que M. Georges Marler, conseiller législatif et ministre d'Etat.

M. Lesage a ajouté qu'il s'agissait d'un très important congrès réunissant les organismes de Washington, des Etats américains et des provinces canadiennes correspondant à la Commission des valeurs mobilières du Québec.

"Le rôle de ces organismes de régie devient de plus en plus important, a dit le premier ministre. Ils exercent un contrôle très sévère sur les émissions d'actions communes et sur l'octroi des permis à ceux qui désirent vendre ces obligations."

M. Lesage reviendra de la Nouvelle-Orléans le 7 novembre.

Sans rejeter la possibilité d'une sesssion spéciale entre le 7 et le 25 novembre, le premier ministre a déclaré: "Vous parlez de session spéciale. Cela peut bien être la session régulière qui commence avec une priorité au bill 60".

M. Lesage explique qu'on peut inscrire au feuilleton de la Chambre une motion pour retarder le débat sur le discours du trône et passer à l'étude du bill 60.

On lui fait remarquer que pour cela, il lui faut la collaboration de l'opposition et que cette dernière, selon une déclaration récente de M. Daniel Johnson au Cap-de-la-Madeleine, n'est plus disposée à faire des gentillesses au gouvernement.

Le premier ministre réplique: "Il ne s'agit pas de concession de l'opposition; mais simplement d'un amendement à la procédure. Si l'opposition consent, elle pourrait ainsi éviter un débat sur la question de priorité."

Voir page 10: Lesage et le bill 60

Les 250 infirmières de Ste-Justine ont quitté le travail pour "étudier", mais la direction déclare: "Grève illégale!"

Les quelque 250 infirmières de l'hôpital Ste-Justine ont cessé de travailler hier matin. Elles participent, au centre Maria Goretti, à des "journées d'études" qui se poursuivront tant que l'administration refusera de prendre en considération leurs revendications. C'est la première fois qu'un arrêt de travail d'une telle ampleur se produit dans un hôpital de la métropole.

La semaine dernière, par scrutin secret, les infirmières avaient autorisé le syndicat (l'Alliance des infirmières de Montréal, CSN) à les convoquer en journées d'études au moment qu'il jugerait opportun.

Les revendications portent surtout sur les conditions de travail à Ste-Justine. Mlle Madeleine Morgan, présidente du syndicat, a expliqué que chaque infirmière de cet hôpital fait le travail de trois ou quatre infirmières. Il arrive qu'il n'y ait qu'une infirmière responsable de 56 enfants malades. Des conditions semblables existent dans d'autres hôpitaux de Montréal, a-t-elle dit, mais ailleurs les patients sont des adultes, et peuvent protester. Les enfants hospitalisés à Ste-Justine sont trop jeunes pour se défendre, et c'est pourquoi les infirmières ont décidé de débrayer. Elles veulent attirer l'attenion de la population sur la situation qui prévaut à cet hôpital.

Mlle Morgan a ajouté que le travail des infirmières est déprécié, parce que les charges de travail sont trop lourdes et que des aides gardes-malades font le travail des infirmières.

La secrétaire du conseil d'administration de Ste - Justine, Mme Roger Lacoste, et le directeur des services administratifs, M. Gaspard Massue, ont déclaré que les infirmières font actuellement une "grève illégale". Même si elles parlent de journées d'études, ont-ils dit, elles ne peuvent nier qu'il s'agit d'un "arrêt de travail concerté", ce qui est la définition légale d'une grève. Ils ont affirmé que l'administration est toujours disposée à rencontrer les infirmières si elles en font la demande.

D'après Mme Lacoste et M. Massue, l'administration n'a rencontré le syndicat que trois ou quatre fois depuis que celui-ci a obtenu son certificat de reconnaissance, en juin dernier. Au cours de ces rencontres, les discussions ont été "normales et sans acrimonie". L'administration a proposé au syndicat de se joindre aux quelque dix hôpitaux de Montréal qui négocient conjointement, et de se soumettre aux ententes qui seraient conclues dans ces hôpitaux. Le syndicat, selon les porte-parole de l'administration, a accepté cette formule à trois conditions: 1) que les augmentations de salaires consenties soient rétroactives au début de février; 2) que les avantages acquis soient maintenus; 3) que les infirmières participent à l'évaluation des tâches en nursing. L'administration aurait été disposée à accepter la deuxième condition, mais pas la première et la troisième.

M. Massue a fait remarquer qu'il n'est pas habituel pour

Voir page 10: Ste-Justine

Théoriquement, elles pourraient occuper 4 des 24 sièges

M. Gérin-Lajoie: les minorités seront représentées au sein du Conseil supérieur

Le ministre de la jeunesse a affirmé hier soir que, théoriquement les minorités culturelles et religieuses du Québec, pourront occuper 4 des vingt-quatre sièges du Conseil supérieur de l'éducation, en vertu des dispositions du bill 60 qui vise à établir un ministère de l'éducation au Québec. Non seulement, elles auront la possibilité d'être représentées, mais elles seront représentées au sein de cet organisme consultatif, a-t-il précisé.

M. Paul Gérin-Lajoie portait alors la parole à Montréal devant le "Brotherhood of Temple Emanuel" et il s'adressait à toute la communauté juive du Québec.

Le ministre a noté que "l'isolement où se trouvent les divers groupes minoritaires du Québec par rapport aux Canadiens français tient en partie, à l'attitude du groupe majoritaire qui a eu tendance à se replier sur lui-même et à fermer ses cadres aux membres des autres groupes".

Cette répartition de la société québécoise en groupes isolés, a-t-il ajouté, on la retrouve aussi dans notre système scolaire: "Nos enfants qui, en tant qu'étudiants, reçoivent leur instruction à l'intérieur de systèmes scolaires différents et autonomes, sont naturellement enclins, à la fin, à ignorer l'existence des autres."

Mais, en éducation, comme dans toutes les relations humaines, l'âge de l'isolement est dépassé. "Nos isolements d'hier sont en train de faire place progressivement, aujourd'hui ou demain, à de larges et généreux échanges."

M. Gérin-Lajoie a déclaré que les structures scolaires trop rigides et trop exclusives qui ont été établies il y a cent ans ne correspondent plus aux structures du Québec actuel, parce qu'elles n'ont pas la mobilité nécessaire pour être applicables à une société pluraliste comme l'est le Québec, et en particulier une ville comme Montréal, en 1963.

"Parce que les 77 enfants juifs qui fréquentaient les écoles protestantes du Grand Montréal en 1877 pouvaient être considérés, à l'époque, comme des exceptions, regarderons-nous encore aujourd'hui les 17,887 enfants juifs qui fréquentent les même écoles comme des exceptions?"

Si, en dépit des structures scolaires, les enfants juifs ont été acceptés et admis dans les écoles publiques du Québec, a continué M. Gérin-Lajoie, il n'en reste pas moins que jusqu'ici, cela n'a été qu'un "ajustement plus ou moins satisfaisant aux circonstances".

Par la suite, le ministre a souligné que, en vertu du bill 60, quatre des 24 membres du Conseil supérieur de l'éducation ne seront pas nécessairement ou catholiques ou protestants, de sorte que le gouvernement pourra assurer une représentation appropriée des groupes minoritaires.

"Dans les structures rigides actuelles, qui comprennent un Comité catholique et un Comité protestant, a-t-il précisé,

Voir page 10: M. Gérin-Lajoie

La préparation des fêtes de la confédération est bien amorcée

Par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA — La préparation des fêtes du centenaire de la confédération va bon train. Il reste peu de temps pour en garantir le succès — "prenons notre temps, car toutes les minutes comptent," a recommandé aux 60 participants de la première conférence nationale du centenaire le ministre responsable des fêtes, M. Maurice Lamontagne — mais l'élan est donné. Les délégués sont repartis hier soir, après deux jours de discussion, la tête pleine de projets et déterminés à faire du centenaire une année dont on se souviendra. Ils ont témoigné, a-t-on dit, d'un intérêt qui a paru étonner même les promoteurs de l'entreprise.

Toutes les provinces, a dit M. Lamontagne, ont accepté avec empressement de collaborer aux préparatifs du centenaire et de participer aux fêtes. Plusieurs ont déjà mis sur pied leur propre comité dont la tâche sera d'élaborer des projets marquant l'événement de façon particulière.

Avant la conférence, la commission du centenaire de la confédération qui groupe les représentants des gouvernements provinciaux et fédéral a examiné "les termes et conditions" des octrois que le pouvoir central est disposé à verser aux provinces afin de défrayer les projets régionaux. "Ces termes et conditions, a dit M. Lamontagne, seront insérés dans un contrat entre l'administration du centenaire et le gouvernement de chaque province et l'on s'attend à ce que le contrat, sujet à des modifications de détail, soit signé très bientôt par chacune des provinces."

L'ensemble des subventions que le gouvernement fédéral est prêt à consentir aux provinces atteint un montant de $19 millions qui sera partagé en fonction de la population à raison d'un dollar par tête.

"Ni les représentants du gouvernement, ni les délégués n'ont tenté d'escamoter les difficultés réelles que soulèvent les préparatifs des fêtes, dit le communiqué publié au terme de la conférence, mais à l'examen ces difficultés n'apparaissent pas insurmontables. L'objectif est la redécouverte du Canada par les Canadiens eux-mêmes et le centenaire doit être en même temps l'occasion de faire connaître au monde entier le vrai visage du Canada.

"Les délégués ont été unanimes à reconnaître l'urgence de commencer dès maintenant la réalisation des projets et ils ont reconnu la chance exceptionnelle qui est donnée aux Canadiens de toute origine de se mieux connaître et de s'unir dans une tâche commune: la grandeur du Canada".

Quelles formes prendront ces réjouissances? Pour l'instant, on n'a pas beaucoup dépassé le stade des suggestions: échanges d'étudiants, commandes d'oeuvres d'art ou d'histoire, recherche de documents et d'objets historiques, expositions dans le domaine de l'industrie, des sciences, des arts, de la photographie, du

Voir p. 10: La préparation

POOL DES RESSOURCES

Sharp: nos amis américains sont très réceptifs

OTTAWA — Il semble que l'idée d'une mise en commun des ressources énergétiques par le Canada et les Etats-Unis ait été accueillie avec enthousiasme par le secrétaire des Etats-Unis, M. Udall, a convenu hier le ministre du commerce, M. Mitchell Sharp.

C'est le ministre lui-même qui avait lancé cette suggestion aux Communes, le 30 mai dernier, alors qu'il avait parlé "d'études conjointes qui pourraient porter sur toutes les ressources énergétiques: pétrole, gaz naturel, charbon, électricité et énergie nucléaire", domaines, avait-il précisé, au sujet desquels nos pays doivent se rencontrer de plus en plus.

Voir page 10: M. Sharp

POUR QUE LES CANADIENS CONTRÔLENT DAVANTAGE LEUR ÉCONOMIE

Gordon: Agissons immédiatement le destin du Canada est en jeu

OTTAWA. — M. Walter Gordon, ministre des finances du Canada, a déclaré hier que le destin politique et économique du Canada est en jeu parce qu'il est nécessaire de faire immédiatement quelque chose, et ne pas se payer de mots, pour que les Canadiens contrôlent davantage leur économie. Il a demandé aux Communes de soutenir le principe de son projet d'amendements aux impôts sur le revenu qui, entre autres, modifierait les taux de la taxe de retrait de façon à faire "gentiment pression" sur les entreprises américaines et autres; celles-ci seraient ainsi encouragées à donner aux Canadiens une voix plus importante dans les filiales des compagnies étrangères établies au Canada.

Applaudi par les députés NPD et les libéraux, le ministre a proposé les deux changements suivants:

1. A compter du 13 juin, date de l'établissement du budget, la taxe de retrait sur les dividendes payés aux actionnaires se trouvant en dehors du Canada passerait de 15 à 10 p.c. pour les compagnies dont la possession est réalisable pour les Canadiens, dans une proportion de 25 p.c. grâce aux établissements boursiers.

2. A compter du 1er janvier 1963, les compagnies qui ne satisferaient pas à cette condition paieraient une taxe de 20 p.c.

Cette taxe serait complètement supprimée des intérêts sur les obligations payés aux établissements étrangers non taxables, comme, par exemple, les caisses de retraite des Etats-Unis.

D'autres amendements porteraient sur divers échappatoi-

Voir page 10: Walter Gordon

Rabat - Alger: les 2 camps crient victoire

ALGER. — C'est par milliers que, répondant à l'appel passionné de Ben Bella, les anciens combattants algériens et beaucoup de tout jeunes gens, se sont présentés hier aux bureaux de recrutement dans les principales villes de l'Algérie afin de combattre "l'invasion et l'agression impérialiste du Maroc" pour reprendre une expression du président algérien.

Tandis que circulaient les rumeurs les plus diverses sur de nouveaux et rudes combats dans la région frontalière à 900 milles environ au sud-ouest d'Alger, la radiodiffusion algérienne a adopté un ton exalté et virulent à l'endroit du Maroc. Le "pays frère" est vilipendé et ses dirigeants injuriés dans le même temps d'ailleurs où Rabat et Alger poursuivent des conversations pour mettre fin aux hostilités et où le président Ben Bella vient d'envoyer de nouveau deux ministres à Marrakech, au Maroc, afin de reprendre les pourparlers avec le roi Hassan II et ses ministres.

90,000 HOMMES MOBILISES?

On sait que mardi soir Ben Bella ordonnait la mobilisation de tous les vétérans de la lutte contre les Français, soit environ 30,000 hommes. Si tous sont incorporés à l'armée nationale, les effectifs de celle-ci seront portés à 90,000 hommes soit plus que les effectifs de l'armée marocaine.

De puissants renforts seraient en route d'Alger vers la région de Colomb-Béchar, riche oasis de l'Algérie occidentale revendiquée par les Marocains qui considèrent cette région partie de leur propre pays. L'autorité militaire algérienne a interdit à tous les correspondants l'accès de l'ensemble des régions frontalières. (De plus, le gouvernement algérien a expulsé hier un autre journaliste, français cette fois, ce qui porte à six le nombre des correspondants étrangers expulsés depuis dimanche.)

Voir page 10: La guerre algéro-marocaine

Gds Lacs: flottement au SIM; front commun au CTC; prudence à Ottawa

OTTAWA — Alors que l'on espère encore qu'une solution "privée" pourra intervenir qui permette d'éviter la mise en tutelle gouvernementale des syndicats de marins ayant une activité au Canada, un journal montréalais rapportait hier que l'unité n'est pas complète, au sein du Syndicat international des marins, section canadienne, dirigé par Hal Banks.

Le "Star" va jusqu'à affirmer que d'aucuns, au sein de l'organisme, qui a son siège aux Etats-Unis, ne seraient pas absolument opposés à la mise en tutelle qui permette un "nettoyage" en profondeur du syndicat fortement discrédité. Certes, l'enquête du juge Norris a coûté cher au syndicat américain et il semble que quelques affiliés aient laissé entendre qu'ils en avaient assez de payer pour les fredaines de leurs dirigeants.

Dans la capitale, le sénateur David Croll a redit que "la porte reste entrouverte" et qu'une solution à caractère privé n'est pas complètement écartée. Il a toutefois ajouté qu'il importe que "cette porte ne devienne pas un tambour, tournant sans arrêt".

On interprète généralement cette déclaration du sénateur libéral comme une dernière main tendue, un dernier appel à la raison, dans l'espoir que les dirigeants du SIM en arriveront à admettre une solution de compromis qui évite au gouvernement de "proclamer la tutelle" puisque ce n'est qu'à ce moment qu'elle deviendra officielle.

Dans le projet de loi, le gouvernement s'est ainsi ménagé un moyen de retraite car il n'avait pas envisagé la tutelle de gaîté de coeur. S'il en est venu à cette solution extrême, c'est qu'il fut impossible d'obtenir des syndicats qu'ils s'entendent sur un conseil de tutelle désigné par eux.

La pierre d'achoppement fut, on s'en souvient, l'exigence du Congrès du travail du Canada qui voulait que la majorité des membres de ce conseil soit canadienne. C'est contre cette prétention que le syndicat américain et la centrale FAT-COI s'est portée en faux. Le ministre américain du travail a du reste, lui-aussi, prononcé des paroles, à cette occasion, considérées comme "intem-

Voir page 10: Grands lacs et syndicats

La trouée du rail vers Matagami

DONALD GORDON: Ottawa ne doit pas morceler mon autorité.

De notre envoyé spécial, Marc-Henri CÔTÉ

MATAGAMI — Un convoi de 12 wagons de marchandises a inauguré hier la ligne de chemin de fer qui relie maintenant Matagami dans l'extrême nord de la province au reste du pays. La construction de cette ligne nouvelle aura coûté $9,999,000 aux Chemins de fer nationaux du Canada. Il aura fallu deux ans pour l'aménager.

La ligne va de Franquet à Matagami, une distance de 61.1 milles. Son inauguration couronne sept années d'efforts continus de la part de prospecteurs et de financiers.

Si le Canadien National a consacré neuf millions de dollars à cette construction, l'entreprise Matagami Lake Mines limitée engageait quarante millions de dollars pour sa part dans l'aménagement de mines qui alimenteront en minerai de zinc l'affinerie de Valleyfield qui a été inaugurée avant-hier.

Ces aménagement, essentiels à l'avenir économique du Québec, ont été faits avec des capitaux canadiens seulement. Trois mines produiront à brève échéance 5,000 tonnes de minerai chaque jour.

Les ministres Laporte, Couturier, Cliche et Courcy qui étaient attendus aux cérémonies d'ouverture et de bénédiction de la voix ferrée et des mines n'ont pu s'y rendre.

Le député de Québec-sud, M. J.-C. Cantin, adjoint parlementaire du ministre des transports a officiellement inauguré la voie ferrée en présence de M. Donald Gordon, président du Canadien National.

Mgr Gaston Duchemin, v.g. du diocèse d'Amos a béni la voie ferrée et la nouvelle mine Matagami Lake, dont le président est M. W. S. Row. Ce dernier a présidé à la cérémonie d'ouverture de la mine, au cours de laquelle il a mis en marche l'expédition des premiers wagons de minerai de zinc vers l'affinerie de Valleyfield.

Les cérémonies ont réuni des sommités du Canadien National et leurs invités, les dirigeants de Matagami Lakes Mines Ltd., de Orchan Mines, Ltd., deNew Hosco Mines, Ltd., de même que des représentants du gouvernement fédéral.

La nouvelle voie constitue un autre jalon qui s'ajoute à la ligne reliant Barraute à Chibougamau et à Saint-Félicien. Cette ligne d'une longueur d'environ 333 milles, était, avant l'achèvement de la ligne du lac Matagami, l'ouvrage le plus important complété par le Canadien National depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Donald Gordon: le fédéral ne doit pas morceler l'autorité au C.N.

MATAGAMI. — M. Donald Gordon, président du Canadien National et président du conseil d'administration de la même société, a déclaré hier que le gouvernement fédéral ne devrait pas chercher à diviser l'autorité de la personne à qui il incombe d'administrer les chemins de fer nationaux.

M. Gordon a dit au cours d'une conférence de presse, qui a porté sur des sujets allant du bilinguisme à la possibilité d'embaucher des hôtesses pour service à bord des trains du CN, que toute tentative de nommer une personne à la présidence de l'entreprise et une autre à la présidence du conseil d'administration, entrainerait une confusion sans fin.

M. Gordon a obtenu du gouvernement fédéral le 4 octobre dernier un renouvellement de son mandat de président du conseil d'administration des Chemins de fer nationaux.

Il détient également le poste de président de la société et il n'a pas, à ce titre, de comptes à rendre au gouvernement.

Il a dit toutefois durant sa conférence de presse d'hier que s'il n'avait pas été confirmé dans ses fonctions de président du conseil d'administration, il aurait abandonné son poste de président du CNR, "en raison des circonstances".

"Il serait simplement impossible actuellement d'administrer cette société si l'autorité du directeur était divisée", a dit M. Gordon.

Le renouvellement du contrat de M. Gordon, devant le confirmer dans ses fonctions de président du conseil d'administration, a été retardé de plusieurs semaines alors que des rumeurs couraient selon lesquelles le gouvernement avait l'intention de lui nommer un successeur.

Voir page 10: Donald Gordon

Le ministre du revenu du Québec, M. Eric Kierans a présidé à l'inauguration de la campagne de la Federation of Catholic Charities. Le député de Notre-Dame-de-Grâce hisse ici le drapeau de la fédération, à l'un des mâts de la Place Ville-Marie. (PHOTO LE DEVOIR)

la vie universitaire

"La pédagogie ministérielle"

Dans un article intitulé "la pédagogie ministérielle", L'ENSEIGNEMENT, l'organe officiel de la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques du Québec, cite deux études qui ont été menées à Londres (Angleterre) en 1961 et en URSS en 1960 et en conclut que les instituteurs québécois ont "plus de périodes d'enseignement et plus d'élèves par professeur que ce qu'on considère raisonnable en d'autres pays".

Dans les écoles secondaires de Londres, on trouve un professeur par 25 élèves lorsque ceux-ci ont moins de 15 ans, et un professeur par 12.5 élèves lorsque ceux-ci ont plus de 15 ans; ces chiffres ne comprennent pas le directeur et, dans le cas des grandes écoles, l'assistant-directeur n'est habituellement pas inclus. Les normes du ministère de la jeunesse établissent un rapport de un professeur par 26 élèves, quel que soit l'âge des étudiants, et ce rapport comprend l'assistant-directeur.

En URSS, l'horaire de l'instituteur du primaire est de 24 heures par semaine, plus la surveillance obligatoire pendant les récréations; au Québec, les instituteurs de ce niveau passent 30 heures par semaine en compagnie des élèves, dont 2 ou 3 heures de surveillance. Bref, "ça se vaut", souligne l'organe de la C.I.C.

Au niveau secondaire, cependant, l'horaire des professeurs russes est de 18 périodes de 45 minutes par semaine (qu'il s'agisse du secondaire inférieur ou du secondaire supérieur). Au Québec, les normes de M. Paul Gérin-Lajoie établissent l'horaire moyen des professeurs à 26 périodes (de 50 minutes) par semaine, dont 20 sont consacrées à l'enseignement proprement dit et six à la surveillance d'étude; ou encore, à 29 périodes de 45 minutes, dont 21 sont consacrées à l'enseignement proprement dit.

Ste-Marie devient membre de la CNUCC

QUEBEC — Le college Sainte-Marie, de Montréal, vient d'être accepté comme membre régulier de la Conférence des universités et collèges canadiens. Fondée en 1848 par les Pères Jesuites, l'institution de la rue Bleury compte présentement 680 étudiants au cours collégial et 473 étudiants au cours secondaire. De plus, 1,400 adultes y suivent des cours du soir en vue d'obtenir un baccalauréat ès-arts et 1,200 autres adultes suivent des cours culturels. Le corps professoral du college comprend 83 professeurs, dont 23 jésuites. La qualité de ce corps professoral ainsi que le programme académique de Ste-Marie ont été jugés de calibre universitaire par la CNUCC, de même que ses laboratoires (de biologie, chimie et physique) et sa bibliothèque (qui compte 90,000 volumes et un précieux dépôt d'archives).

Recueillir $1,000,000

La Société du Sacré-Coeur du Canada et le collège Sophie-Barat, de Montréal, lancent une campagne de souscription conjointe de $1,000,000. Le collège Sophie-Barat projette de construire une aile de résidence, une aile de salles de cours, une nouvelle cafétéria, une chapelle et un auditorium: ces améliorations coûteront environ $1,500,000 et permettront de séparer les étudiantes du cours collégial de celles du cours secondaire. De son côté, le pensionnat du Sacré-Coeur projette d'ajouter, le long de l'avenue McGregor, une aile qui logera huit classes additionnelles (quatre pour l'école primaire française et quatre pour l'école primaire anglaise) et un auditorium-gymnase. Le lieutenant-colonel Clément Gauthier, vice-président de la biscuiterie Lido et M. Léonard Hynes, président de C.I.L., assumeront la présidence conjointe de cette campagne de souscription.

"L'Action nationale"

Dans son édition d'octobre qui vient de paraître, la revue "L'Action Nationale", que dirige M. François-Albert Angers, présente les articles suivants: 1) Editorial: "Retour aux principes"; 2) Pierre Grenier: "Culture française, guide de l'humanité"; 3) Marthe Handfield: "Personne humaine et socialisation"; 4) Jacques Lamarche: "Quel est notre progrès en assurance-vie?"; 5) Salluste: "On demande un ministère de l'Information"; 6) Esdras Minville: "Le Canada français missionnaire"; 7) Jean Genest: "Encore l'anglais à l'école!"; 8) Rodolphe Laplante: "Place aux jeunes!"; 9) Edmond Cinq-Mars: "Il y avait donc quelque chose à changer!".

Physicien à Milan

Le Père Louis Sainte-Marie, c.s.v., professeur de physique au Collège Saint-Viateur d'Outremont, a été invité par le Conseil national des recherches du Canada à participer à un congrès international qui a lieu à Milan, en Italie, du 16 au 21 octobre. Ce congrès, organisé par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), étudie particulièrement "les nouvelles méthodes d'enseignement de la physique".

Doctorats à Laval

QUEBEC — Plusieurs personnalités ont reçu des doctorats honorifiques lors de l'inauguration de deux nouveaux pavillons, d'un coût de $25,000,000, à la faculté des sciences de l'Université Laval. Parmi les personnalités, on note les noms de M. André Maréchal, de l'Institut de recherche scientifique de France; M. Gilles-Edouard Sarault, ingenieur de Québec; M. Adrien Pouliot, ancien doyen de la faculté des sciences de Laval; et M. Henry George Thode, vice-chancelier de l'Université McMaster de Hamilton en Ontario.

M. Albert Gervais s'en prend aux maisons d'enseignement supérieur:

La démocratisation scolaire est menacée par des normes d'admission trop rigides

QUEBEC (DNC) — Le raidissement souvent arbitraire des conditions d'admission qu'impose un nombre croissant de nos institutions d'enseignement supérieur et professionnel, constitue une sérieuse menace à l'effort de démocratisation scolaire qui a été amorcé dans notre province par l'extension de la gratuité au cours secondaire et par l'obligation faite aux commissions scolaires d'en faire bénéficier les adolescents de leur municipalité.

C'est l'inquiétude que formulait le député provincial de Montmorency, M. Albert Gervais, en inaugurant, mardi soir, la série 1963-64 des conférences de l'Association parents-maîtres de la paroisse Saint-Pie X, à Québec.

Des milliers de jeunes gens, dit le conférencier, terminent chaque année leur cours secondaire public, qui, sans cette gratuité n'auraient pu y parvenir. Et le contingent s'en accroîtra considérablement, d'année en année, selon les projections des statisticiens. On peut donc à bon droit parler d'une véritable démocratisation de l'enseignement au niveau de l'école publique: le talent, et non plus l'argent, y fonde de plus en plus le droit à la promotion académique.

Mais en ouvrant plus largement ses portes à la gent étudiante apte à profiter de ses cours, remarque M. Gervais, l'école secondaire a en même temps ouvert chez ses disciples un appétit nouveau: le désir de poursuivre leurs études jusqu'au bout de leurs aptitudes. Et c'est ici que cesse l'euphorie et que commence le désenchantement de la masse étudiante.

Faute d'espace ou de personnel; par suite aussi, dans certains cas, d'un culte de l'excellence qui confine au snobisme académique, un trop grand nombre de nos maisons d'enseignement ne font plus qu'entrebailler leurs portes aux finissants du secondaire public, en déterminant des conditions d'admission par trop rigides: quotient intellectuel ou résultats d'examens abusivement élevés. On écrème, et le petit lait pourrit sur le trottoir, constate avec regret l'ex-directeur de "L'Enseignement", l'organe officiel de la corporation provinciale des instituteurs.

Le député U. N. de Montmorency révèle avoir particulièrement touché du doigt, cet été, dans son propre comté, ce qu'il appelle "le drame de l'étudiant moyen". Démocratiser l'enseignement secondaire public pour laisser ensuite ses diplômés se frapper le nez sur les portes closes ou semi-closes des académies, des collèges, des universités et même des écoles spécialisées, c'est là un aboutissement inacceptable: on ne fait, dès lors, que substituer à l'ancienne caste des privilégiés de la fortune une nouvelle aristocratie, celle des "Top I.Q.". Même si cette dernière recrue marque un progrès incontestable sur la première, note M. Gervais, la masse, une fois de plus, n'y gagne guère cependant.

Le critique de l'opposition en matière d'éducation conclut, à la suite des pédagogues, que tous les élèves ne peuvent aspirer à des études supérieures; c'est là, entre autres, une question d'aptitudes intellectuelles. Mais, dit-il, ne considérer après à de telles études que les premiers de classe, ou peu s'en faut, c'est de la discrimination, donc, de l'injustice. Je sais, conclut-il, que ce n'est pas là un problème exclusif à notre province, mais les dirigeants de nos institutions seraient bien avisés d'entreprendre leur autocritique à ce sujet, tout en se demandant si l'heure ne serait pas venue de diversifier davantage les avenues du haut savoir, d'en élargir les cadres ou d'en décentraliser les chaires.

ALORS QU'ELLE PRÉPARE LE TEXTE DE SON ACTE D'INCORPORATION

La Conférence des universités refuse de discuter bilinguisme et biculturalisme

QUEBEC. — "L'Association des universités canadiennes ne devrait pas attendre les pressions extérieures pour se conformer aux tendances des temps nouveaux et se donner des structures qui respectent le fait bi-national et l'égalité des deux cultures et ce, dans ses cadres mêmes".

C'est ce qu'a déclaré M. Gilles Lalande, professeur au département des sciences politiques de l'université de Montréal s'adressant aux délégués à la Conférence nationale des universités et collèges canadiens (CNUCC).

L'organisme est à préparer le texte de son acte d'incorporation sous le nom de l'Association des universités et des collèges du Canada. M. Lalande a dit que ce texte laissait beaucoup à désirer lorsqu'on y parle de la reconnaissance du caractère biculturel et binational de la future association.

"Il est écrit que le français et l'anglais seront les langues officielles de l'association. Ce n'est pas là, à mon avis, du biculturalisme; pas plus que ne le sont d'ailleurs les services de traduction simultanée de ce congrès ou de la Chambre des communes à Ottawa".

Le professeur Lalande a invité les universitaires canadiens à se prévaloir d'une occasion unique pour établir dans les faits une association qui soit réellement biculturelle, à l'instar des partis politiques, des associations d'étudiants, des Chambres de commerce qui sont à se donner des structures "qui respectent le fait biculturel, l'égalité dans l'association."

"Si l'association ne peut aller plus loin que ne l'indiquent les documents d'incorporation et ses statuts administratifs, je suis d'avis que ce n'est plus la peine de parler de refonte de la Constitution canadienne ni d'attendre beaucoup de la Commission Dunton-Laurendeau." a affirmé M. Lalande.

Là-dessus le président de l'assemblée, M. Walter H. Johns, président de l'université de l'Alberta, a déclaré que la demande du professeur montréalais serait considérée. Puis il dirigea le colloque vers un autre sujet à l'ordre du jour.

C'est en vain que Me Max Cohen, de la faculté de droit de l'université McGill, a tenté à deux reprises de ramener la question devant l'assemblée.

"Cette question du biculturalisme est trop importante et d'une telle acuité, que nous ne pouvons la mettre de côté si facilement", a dit Me Cohen.

La question fut néanmoins reléguée au second plan au grand soulagement du président du colloque qui s'est écrié: "Cette question aurait soulevé beaucoup de poussière, — "a lot of dust" — et aurait rempli la majeure partie de la journée."

Un colloque scrutera le visage du Québécois d'hier, de demain

QUEBEC (DNC) — Le troisième congrès annuel des Affaires canadiennes, qui se déroulera, à l'université Laval, du 5 au 9 novembre, aura pour thème: "Les nouveaux Québécois".

Ce thème veut souligner la révolution paisible que connaît la province de Québec depuis quelques années.

Fondé par les étudiants de l'université Laval, le congrès des Affaires canadiennes au cours de ses deux premières assises annuelles avait attiré l'attention du public par l'intérêt de ses thèmes et la qualité de ses participants.

On sait que le premier congrès eut pour thème "La confédération, échec ou réussite?" et celui de l'an dernier, "L'économie canadienne: où allons-nous?".

Au cours d'une conférence de presse, hier, les responsables du congrès de cette année, ont expliqué que le thème choisi suggère une interrogation: Qui sont les nouveaux Québécois? Mais il demande tout autant: Que seront les nouveaux Québécois?

"Le Québec, déclare-t-on, vit le bouillonnement d'une période de crise.

Action et réaction se succèdent. Le nouveau et l'ancien s'entremêlent et s'entrechoquent dans les attitudes et les comportements. A travers ces remous, quelles forces irréversibles vont leur chemin, et quel visage préparent-elles déjà pour le Québec de demain?"

Ce sont autant de questions auxquelles s'efforceront de répondre les quelque quinze conférenciers qui prendront la parole au cours du congrès. Voici un résumé du programme: le 6 novembre, le Dr Camille Laurin parlera du refoulement collectif; l'abbé Jean-Marie Hamelin, du traditionalisme, mélange du sacré et du profane; Soeur Laurent de Rome, de l'éducation de la liberté et de la responsabilité; Paul-Emile Gingras, de la formation classique dans un Québec moderne; Jean-Marc Léger demandera: "Où conduit le néo-nationalisme?"

Le 7 novembre, Guy Bourassa parlera des leaders nouveaux et des nouvelles formes de leadership; Charles de Koninck donnera ses impressions d'un Québécois anglophone; Paul Normandeau traitera de l'entreprise familiale et de l'entreprise publique; Jacques Parizeau, de la planification économique; vendredi, le 8, deux étudiants, Bernard Landry et Denis de Belleval, parleront de la nouvelle génération et de l'héritage de la génération précédente; Michel Chartrand dira que la révolution québécoise est une révolution bourgeoise alors que Charles de Koninck répondra à la question: "Le patriotisme est-il dépassé?" Suivront les commentaires de Gerard Bergeron.

Le 9, dernière journée du congrès, Me Daniel Johnson, chef de l'opposition, et Me Pierre Laporte, ministre des affaires municipales, exposeront leurs opinions sur la révolution paisible au Québec.

On se soucie des locaux, mais pas des professeurs

QUEBEC. — Le principal de l'université Queen's, M. J.A. Corry, a déclaré hier que, par suite de l'explosion scolaire, les universités subissent de fortes pressions qui les poussent à accroître le nombre des locaux dont elles disposent. Cette forte demande empêche de mettre l'accent sur la qualité et le place sur la quantité: on se préoccupe des locaux, mais personne n'a indiqué où l'on pourrait trouver les professeurs qui seront requis très bientôt. "Ceci constitue un danger grave".

Portant la parole devant la section de Québec des diplômés de Queen's, M. Corry a affirmé qu'il devient de plus en plus difficile d'amener les gouvernements et les compagnies à répondre aux demandes d'aide financière des universités. Ils invoquent que le coût des nouvelles universités est très élevé. Mais ceci est ridicule: il a toujours été possible de trouver des fonds pour construire des universités, mais il n'a pas toujours été possible d'avoir un personnel enseignant qualifié.

LE PÈRE ANGERS, AUX CONSEILLERS DE JOURNAUX ÉTUDIANTS

L'éducateur doit savoir orienter les puissances inventives de la jeunesse

"L'éducateur n'a pas uniquement pour tâche d'inculquer des connaissances; il doit de plus favoriser et orienter une libération des puissances inventives des jeunes." C'est l'opinion qu'a exprimée ces jours derniers le Père Angers, s.j., lors d'une table ronde qui groupait les éducateurs de tous les coins de la province membres de l'Association des conseillers de journaux étudiants.

Ce type de pédagogie, a dit le conférencier, est exigeant car il fait appel à une connaissance profonde de l'homme et à une très grande capacité d'accueil. Il ne sera jamais facile à l'éducateur, selon le Père Angers, de sortir de lui-même pour aller vers l'autre qui est séparé par des conceptions du monde et de la société liées à des expériences de vie tout à fait distinctes.

Il appartient à l'éducateur, a-t-il ajouté, de peser les forces en action dans la collectivité et de découvrir dans les tendances nouvelles la figure de cette société dans laquelle les jeunes auront à oeuvrer. L'éducateur doit donc plus que tout autre être attentif aux courants de pensée et aux formes d'action qui sont "l'aujourd'hui et le demain" de notre milieu. Les exigences de sa fonction d'éducateur en font un homme de l'avenir. Il a moins à regarder en arrière ou à ses pieds qu'en avant de lui.

Town & Country
Commodités de motel
A compter de $7.50
• Un coquetel complémentaire par invité!
• Stationner a la porte
• Danse et spectacle chaque soir
• Pour rés.: RI. 8-8871
Town & Country
6061 Chemin Côte de Liesse

Un homme averti en vaut deux

Un homme averti ne donne jamais sa langue au chat!

Il n'est jamais pris au dépourvu et il a réponse à tout. Surtout s'il possède deux ou plusieurs langues. Non. Il ne donne jamais sa langue au chat, pas plus au chat siamois qu'au chat de Perse. Posséder plusieurs langues est un atout précieux, mais . . .

Où les étudier?
Chez Berlitz!
Rapidement?
Chez Berlitz!
En confiance?
Chez Berlitz!
Et même, au besoin, chez vous ou à votre bureau?
Avec Berlitz!

LES ÉCOLES BERLITZ
LANGUES VIVANTES
845-1161
Suite 300, 2055 rue Peel
Suite 1621, Place Ville Marie

Dans cette cuisine, vous remarquerez une invention vraiment pratique, qui épargne des pas et des tracas. C'est le commode TÉLÉPHONE SUPPLÉMENTAIRE!
Pour faire installer un téléphone supplémentaire dans votre cuisine, il vous suffit de nous appeler
BELL

Nouveauté des éditions du Lévrier
M. PHILIPPE CARIGUE
Doyen de la Faculté des Sciences Sociales
Université de Montréal
L'OPTION POLITIQUE DU CANADA FRANCAIS
Une interprétation de la survivance nationale
Les Canadiens français doivent-ils se regrouper comme nation à l'intérieur du Québec ou réformer le fédéralisme canadien?
PRIX: $3.50
En vente à la
LIBRAIRIE DOMINICAINE
(Librairie de la Cité Universitaire)
2715, chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal 2
Téléphones: 739-2395 et 739-6373

EAU des CARMES BOYER
à base de plantes médicinales
FACILITE LA DIGESTION
L'HIVER AU PREMIER FRISSON,
Bien chaud ou dans une infusion, elle réconforte
Agent général pour le Canada: J. Alfred Ouimet, Montréal

Le Tromblon d'Argent est en train de devenir le rendez-vous par excellence des gourmets de la métropole... et leurs invités sont tous d'accord! Le TROMBLON D'ARGENT 849-3214.
1610 rue St-Hubert au Nord de DeMontigny près du terminus de la Provincial Transport.
LE ROYAL-ROUSSILLON

DISQUES FRANÇAIS
SPÉCIAL 2.99
Rég. 4.20
COLUMBIA — EPIC — BARCLAY
Long jeu — 12" — HiFi

FL292—Gilles Vigneault Vol. 1
FL290—Pauline Julien Vol. 1
FL289—Claude Léveillée Vol. 1
FL284—Claude Gauthier Vol. 1
FL282—Juliette Greco
FL281—Serge Calnsbourg
FL280—Les Frères Jacques Vol. 3
FL279—Tony Poncet Vol. 2
FL278—Jacques Brel Vol. 3
FL277—Trumpet Boy
FL276—Sacha Distel Vol. 2
FL273—Les Riff Chantent
FL273—TiGus & TiMousse Vol. 2
FL267—Les 4 Barbus
FL268—Guy Beart Vol. 3
FL263—Carlos Ramirez
FL262—Raymond Rouleau
FL256—Tony Poncet Vol. 3
FL255—Buvons en Choeur
FL254—Francis Lemarque Vol. 2
FL250—Guy Beart Vol. 2
FL249—Jacques Brel Vol. 2
FL245—Dansez - Yves Montand
FL247—Lucienne Vernay — Chansons pour les enfants
FL244—Sacha Distel Vol. 1
FL241—Les 4 Barbus Vol. 2
FL238—Francis Lemarque Vol. 1
FL236—TiGus & TiMousse Vol 1
FL235—Yves Montand — Récital 1958
FL224—Robert Lamoureux
FL282—Guy Beart Vol. 1
FL220—Contes d'Anderson
FL219—Contes de Perrault
FL216—Piccolo, Saxo & Cie
FL201—Pierre & Le Loup
LF2000—Geo. Brassens Vol. 3
LF2001—Félix Leclerc Vol. 1
LF2003—Mouloudji
LF2006—Geo. Brassens
LF2008—Félix Leclerc Vol. 2
LF2009—Geo. Brassens Vol. 4
LF2010—Les 3 Menestrels Vol. 1
LF2012—Félix Leclerc Vol. 3
LF2015—Geo. Brassens Vol. 6
LF2016—Les 3 Menestrels Vol. 2
LF2018—Philippe Clay Vol. 2
LF2019—Dario Moreno Vol. 3
LF2020—Catherine Sauvage chante Ieo Ferre
LN3204—Geo. Brassens Vol. 1
LN3619—Geo. Brassens Vol. 2
WL 180—Encore Yves Montand
WL 178—Jacqueline Francois
WL 174—Juliette Greco
WL 173—Yves Montand
WL 166—Patachou
FL294—Jacques Blanchet
FL295—Claude Gauthier Vol. 2
FL296—Pauline Julien Vol. 2
FL297—Ti-Gus & Ti-Mousse Vol. 3
FL298—Gilles Vigneault Vol. 2
FL300—Pierre Calve
FL303—Claude Léveillée Vol. 2
FL301—Monique Lesrac
CBLP2000—Dalida Vol. 1
CBLP2001—Charles Aznavour Je M'vouais déjà
CBLP2005—Charles Aznavour au Canada
CBLP2006—Chansons Interdits de Léo Ferré
CBLP2007—Dalida au Canada
CBLP2008—Récital Léo Ferré
CBLP2010—Chansons D'Aragon par Léo Ferré
CBLP2011—Jacques Brel Vol. 4
CBLP2014—Charles Aznavour (alleluia, les comédiens, esperanza, dolores, etc.)
CBLP2015—Maurice Chevalier (mimi, valentine, etc)
CBLP2016—Dalida Vol. 3
CBLP2018—Léo Ferré (t'es chouette, la langue française, ça t'va mister giorgina, etc).
CBLP2019—Charles Aznavour (ce jour, dors, Tu exagères, donne tes 16 ans, for me - formidable etc.)
CBLP2024—Hélène Martin

AU MEME PRIX - MILES DAVIS et DAVE BRUBECK
Valide du 16 au 26 octobre
COMMANDES POSTALES
30c par 3 disques pour frais de poste et d'emballage — Taxe en plus
• SCELLÉ •
MONTROSE
3168 EST BÉLANGER — RA. 9-2833
GARANTIE 1ère QUALITÉ
Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 10 p.m., samedi à 6 heures

FLQ: trois avocats s'élèvent contre certaines insinuations

Mes Guy Guérin, Gilles Duguay et Claude-Armand Sheppard qui annonçaient mardi au juge Maurice Cousineau leur ferme intention de se retirer du dossier Mario Bachand et Roger Tétreault ont fait parvenir à la presse montréalaise la déclaration suivante :

Certains personnages ont osé se plaindre de ce que les membres du F.L.Q. ont renoncé à un procès. On a fait à leur égard les insinuations les plus basses. Les appels à la clémence et à la compréhension furent qualifiés de "tractations" et de "combines". Comme nos clients ne peuvent se défendre contre ces calomnies nous croyons de notre devoir de faire certaines mises-au-point :

(1) Nous considérons indécent de reprocher aux membres du F.L.Q. d'avoir eu le courage d'admettre des actes qu'ils ont d'ailleurs toujours revendiqués. Loin de plaider coupables, c'est un jury qui les a trouvés coupables après des aveux courageux. Respectons au moins leur sens de l'honneur.

(2) Il y avait près de 200 chefs d'accusation, donc près de 200 procès qui allaient durer des années. La loi ne laissait aucun doute sur l'issue de la plupart de ces procès. Ils auraient abouti pour près de la moitié à des condamnations à détention perpétuelle et à la dégradation civique qui s'ensuit automatiquement de part la loi, non pas du pouvoir central, mais de la **province de Québec.**

(3) Quelle aurait été l'utilité de procès ? Les enquêtes préliminaires avaient duré tout l'été et avaient éclairé pratiquement tous les aspects du F.L.Q.. Les faits étaient connus ; l'idéal qui avait animé nos clients aussi.

(4) Ce que nos bonnes âmes regrettent, c'est le spectacle dont elles ont été privées. Nous n'avons que mépris pour ces individus qui du fond de leur fauteuil douillet sont toujours prêts à sacrifier leur prochain.

(5) A ceux qui sont assez naïfs pour réclamer un statut spécial pour prisonniers politiques, nous aimerions rappeler que toute dictature commence par instituer une justice politique. Justice politique veut dire police des idées, délit d'opinion, liquidation de l'adversaire. Nous espérons ne jamais la connaître ici.

(6) Quant aux explications qu'on prétend nous demander, comme avocats, nous n'avons de comptes à rendre qu'à nos clients et à notre conscience. Nous n'en rendrons surtout pas à ceux qui se sont tus lorsqu'il fallait du courage pour parler.

Faits divers

Vols à main armée

La police a rapporté hier une série de hold-ups qui ont été commis en des endroits divers.

Quatre hommes se sont enfuis, emportant $2,000 volés dans une succursale de la Banque Royale du Canada située dans le nord de Montréal.

A Deschambault, situé à 20 milles environ de la ville de Québec, trois hommes ont volé $2,000 dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale.

A Bonsecours, situé à 75 milles à l'est de Montréal, des bandits se sont emparés mardi de $1,500 déposés dans une caisse populaire.

Quatre bandits, dont deux étaient armés de revolvers de calibre .38, ont fait irruption, la nuit dernière, dans un établissement situé dans l'est de Montréal et ont forcé le commis de nuit, M. Noël Séguin, à leur remettre le contenu du tiroir-caisse, soit la somme de $317.

A St-Emile, dans le comté de Montcalm, deux bandits ont pénétré, tard mardi soir, dans la caisse populaire de l'endroit et ont volé une somme de $2,500.

Autos volées

La Police provinciale a fait savoir que 6,000 formules d'enregistrement de voitures ont été saisies mardi à Duvernay en banlieue de Montréal.

C'est un autre coup de la police contre un réseau de voleurs d'automobiles; au cours des dernières semaines, la police provinciale a arrêté 14 personnes et recouvré 200 voitures volées dans la région métropolitaine.

D'autre part, à Sherbrooke la police provinciale du Québec a arrêté trois personnes relativement aux activités d'un réseau de voleurs d'automobiles et elle a fait savoir que de nouvelles arrestations seraient effectuées d'ici quelques jours.

Le caporal Robert Roy, chef du détachement de Sherbrooke de la Police provinciale, a déclaré que le chef du réseau est toujours en liberté.

Ces arrestations font suite à une mise à jour récente d'un réseau de voleurs d'autos de la région de Montréal.

Attentats

Deux Montréalais étaient dans un état critique à l'hôpital hier.

Dans le premier cas, il s'agit de M. Robert Laplante, qui aurait été atteint d'une balle de calibre .303.

Dans l'autre cas, étranger au premier, il s'agit d'une jeune fille de 24 ans, Mlle Jacqueline Pérogeau qui aurait été atteinte d'une balle de calibre .20.

Opino

QUEBEC — La station radiophonique CJLR, la compagnie Payeur Publicité et l'Institut Opino de recherches et d'opinion ont été acquittés, hier, de l'accusation d'avoir violé la loi de la radiodiffusion pendant la campagne électorale provinciale de l'automne 1962.

La décision a été rendue par le juge Albert Dumontier, de la Cour des sessions de la paix, devant qui s'était instruite la cause des trois sociétés québécoises.

La Couronne leur reprochait d'avoir comploté pour contrevenir à un article de la loi de la radiodiffusion qui oblige l'identification de toute émission à caractère politique.

L'accusation faisait suite à des reportages transmis sur les ondes de postes privés de la province.

Ces reportages constituaient des sondages de l'opinion publique.

Québec consulte Montréal

Roger Lemire, chef de la police de Québec a discuté avec le directeur Andrien Robert de la police de Montréal la réorganisation du service policier de la Vieille-Capitale. M. Lemire a déclaré que l'indice de criminalité à Québec "est incroyablement élevé".

On crée un parti indépendantiste à Montréal-Nord

Les citoyens de Montréal-Nord seront les premiers Québécois qui auront l'occasion de voter pour des candidats séparatistes lors d'élections municipales. Un groupe de citoyens de cette banlieue de Montréal vient de former "Le Parti séparatiste municipal" (P.S.M.) afin de faire la lutte au maire sortant de charge.

Le P.S.M. de Montréal-Nord projette de présenter des candidats à tous les sièges en jeu (la mairie et six postes d'échevin) lors des élections municipales du 4 novembre prochain. La liste de ses candidats sera rendue publique la semaine prochaine. Le premier article du programme du P.S.M. est la proclamation du français comme seule langue officielle à Montréal-Nord.

Une section du Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) vient d'être formée à Montréal-Nord. M. eJan Boutet, est le président de cette nouvelle section, tandis que MM. Alphé Da Viau et Normand Vigeant en sont les vice-présidents.

Le code d'affichage ne subira que des amendements mineurs

Après un entretien avec des représentants de la Chambre de commerce, du Board of Trade et de la Canadian Manufacturers' Association, le président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, a déclaré que le projet de code d'affichage subira sa deuxième lecture avec des amendements mineurs.

Plusieurs associations de marchands et d'hommes d'affaires ont protesté contre ce code et le président de l'exécutif a décidé de recevoir leurs représentants pour discuter du problème avec eux.

L'entretien d'hier était la première d'une série de rencontres qui se dérouleront au cours des prochains jours.

M. Saulnier a souligné qu'il semble que dans le public on ait interprété de façon différente que celle de l'administration, le fait que le nouveau règlement permet l'annonce de produits sur quatre rues, soit Ste-Catherine, St-Hubert, St-Laurent et Décarie.

"Ce n'est pas un privilège que nous accordons aux marchands de ces rues a dit M. Saulnier. C'est uniquement parce que nous avons constaté que ces rues étaient déjà gâtées et qu'il serait à peu près impossible de redresser la situation avec un règlement".

M. le président de l'exécutif dit qu'il semble que les représentants avec qui il a discuté au cours de la journée aient compris le point de vue des administrateurs municipaux et il est possible que le règlement soit amendé de façon à défendre la publicité de produits même sur ces quatre rues. Il faudra toutefois respecter les droits acquis.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, JEUDI 17 OCTOBRE 1963

LES RÉCLAMES DE BIÈRE À LA TÉLÉVISION

Le règlement du BGR suscite des protestations par tout le pays

L'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc du Canada, la Fédération canadienne sur les problèmes alcooliques et plusieurs chefs religieux du pays ont vigoureusement protesté hier auprès du Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion contre le projet de modifier la réglementation des réclames de bière à la radio et à la télévision.

De son côté, le Dr Réginald Grand'Maison, président national de l'Association Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc exige une attitude ferme et réaliste de la part de nos législateurs provinciaux, laquelle aurait pour effet de "refroidir quelque peu les visées alcoolisantes de l'organisme fédéral" qu'est le BGR.

Le Bureau de gouverneurs de la radiodiffusion a décidé de porter de 12 à 60 secondes la réclame permise pour la bière à la télévision. Selon le Dr Grand'Maison, la publicité en faveur des boissons alcoolisées, bière, vins et spiritueux devrait être réglementée, réduite. Au contraire, ajoute-t-il, elle est tapageuse, insidieuse et mensongère.

Le président des Lacordaire estime que toute publicité en faveur de l'alcool accroit les dangers de l'alcoolisme. Selon le Dr Grand'Maison, "il y a quelque chose comme 72,000 alcooliques reconnus au Québec et plus de 225,000 en voie de le devenir". Il ajoute : "C'est une épidémie, un véritable fléau".

D'après le Dr Grand'Maison, "nos législateurs auraient tout intérêt à écouter les leçons d'histoire de notre petit peuple canadien-français et à se souvenir que les plus belles initiatives de chez nous ont toujours été sabotées par les méfaits de l'alcoolisme".

La Fédération canadienne sur les problèmes alcooliques a aussi protesté contre la décision du BGR. Anciennement connue sous le nom de Fédération canadienne de la tempérance, elle s'oppose fortement au projet de règlement du BGR.

Des représentants des Eglises unies et presbytériennes de même que de l'Eglise catholique ont aussi protesté ainsi que des délégués de la Fédération de tempérance de l'Ontario.

Le Révérend John Linton, secrétaire général de la Fédération, a déclaré, dans une lettre adressée au Dr Stewart, que son groupement était tout simplement opposé à toute publicité de breuvages alcooliques, de quelque façon que ce soit.

"LE CHEF", AUX ÉDITIONS DU JOUR

DUPLESSIS, vu par M. Leslie Roberts

Une tranche d'histoire toute récente, un personnage dont l'influence est encore palpable, un homme politique au style controversé, voilà la matière d'un ouvrage sur Maurice Duplessis que vient de publier M. Leslie Roberts, aux Editions du Jour.

"Le Chef" est la première biographie politique de feu Maurice Duplessis, premier ministre du Québec du 26 août 1936 au 8 novembre 1939, et du 30 août 1944 au 7 septembre 1959.

Leslie Roberts fait oeuvre de pionnier dans un secteur de l'évolution du Québec qui intéressera sans doute encore longtemps nos historiens. Le livre qu'il nous offre aux Editions du Jour est traduit de l'anglais par Jean Paré.

Avant M. Roberts, Pierre Laporte, aujourd'hui ministre dans le cabinet Lesage, avait écrit une étude sommaire sur M. Duplessis intitulée "Le Vrai Visage de Maurice Duplessis". Plus près de nous, Jean-V. Dufresne a présenté dans le "Nouveau Journal" le fruit d'une série d'entretiens avec le valet de chambre de l'ex-premier ministre.

Aujourd'hui, M. Roberts présente une véritable biographie politique de l'homme qui pendant près de vingt ans a tenu le Québec sous une main de fer. Les dernières pages du livre reproduisent quelques-unes des meilleures caricatures de M. Robert LaPalme sur Duplessis.

La Ligue des droits de l'homme s'élève contre la situation qui est faite aux "cas d'urgence"

La Ligue des droits de l'homme exprime l'opinion qu'il est "anormal et inhumain" que des personnes dont l'état exige des soins d'urgence soient promenées d'une institution à l'autre avant de pouvoir être accueillies dans un hôpital.

Dans une lettre adressée au ministre de la santé du Québec, à l'Association des hôpitaux et au Collège des médecins du Québec, la LDH, présidée par Me Alban Flamand, réclame une enquête sur cette situation.

Chacune de ces lettres, rappelant le cas de Georges Bergeron, de Ville Saint-Michel, relate que ce grand malade, au début de juillet, fut transporté dans l'ambulance de la police et présenté dans une demi-douzaine d'hôpitaux avant d'être accueilli à Jean-Talon, où il mourut quelques jours plus tard. "C'était là, souligne la LDH, un cas d'urgence d'une extrême gravité pour lequel les soins médicaux ne devaient pas souffrir de retard.

"La LDH considère qu'il est anormal et inhumain que des personnes réduites à la dernière extrémité soient promenées à travers la métropole, d'une institution à l'autre, avant de pouvoir être soignées".

"La Ligue des droits de l'homme croit que le cas Bergeron n'est pas unique.

"On nous affirme, de bonne source, précise-t-elle, que des incidents de ce genre se produisent fréquemment au cours de l'année. Des victimes d'accidents graves sont parfois transportées dans plusieurs hôpitaux successivement, même lorsque la perte de temps est pour elles une question de vie ou de mort.

"La LDH en conclut qu'il existe, dans notre système d'hospitalisation, une anomalie sérieuse, un manque d'organisation auquel il faut remédier".

Vente de terrains à l'enchère: $1,161,570 de plus au trésor

Une vente à l'enchère de 16 terrains qui s'est déroulée hier dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville a rapporté, au trésor municipal, la somme de $1,161,570.

Les terrains vendus avaient une valeur municipale de $399,050.

La plus importante pièce de terre vendue a 26,869 p.c. et est située à l'angle nord-est des chemins Côte-de-Neiges et Queen Mary. Ce terrain dont la valeur municipale est de $128,600 a été mis à prix à $214,952 pour rapporter $375,000 soit 13.95 le pied carré.

Le terrain qui a rapporté le plus au pied carré, soit $18.75 a une superficie de 16,277 et est situé rue Sherbrooke, côté nord, entre les rues Jeanne-Mance et Sainte-Famille. D'une valeur municipale de 82,700 ce terrain a été mis à prix à $162,770 et a rapporté $305,000.

Neuf terrains du quartier Mercier ont rapporté de $0.50 à $0.62 le pied carré.

Un emplacement situé boulevard Dorchester, côté sud, entre l'avenue de l'Hôtel-de-Ville et la rue Sainte-Elisabeth, d'une superficie de 18,928 pieds carrés et mis à prix à $151,430 a rapporté $287,000 soit $15.16 le pied carré.

Dans le quartier Rosemont un lot situé rue Des Ecores, côté est, au sud de Jean-Talon a été vendu $3.64 le pied. Sa superficie est de 2,250 pieds carrés, soit 25 x 90, et la mise a été de $3,375. Cette vente a rapporté, $8,200 alors que l'évaluation municipale est de $2,600.

Accidents

GATINEAU — M. Ernest Fortier, âgé de 61 ans, de Pointe-Gatineau, a perdu la vie mardi soir lorsque deux camions sont entrés en collision dans cette municipalité située à huit milles à l'est d'Ottawa.

Le conducteur de l'autre camion, M. Roger Charron, âgé de 21 ans, de Low, dans le Québec, a été hospitalisé souffrant de blessures à la tête et à l'estomac. Son état est satisfaisant.

Serge Leduc, âgé de 2 ans, a été mortellement écrasé par un camion dans Chicoutimi mardi.

Deux adolescents d'Asbestos ont perdu la vie lors d'un accident survenu mardi près du village de Wotton dans le comté de Richmond.

Il s'agit de Michel Roy, 13 ans, et de Gilles Goulet, 15 ans, tous deux de Wotton. Le jeune Roy a succombé à ses blessures en arrivant à l'hôpital de la Canadian Johns Manville, à Asbestos, et son compagnon est mort alors qu'on le transportait à l'hôpital de Sherbrooke.

Initiative des étudiants HEC

Un groupe d'étudiants de l'Ecole des hautes études commerciales vient de créer un organisme en vue de combler le fossé qui sépare le monde des études et celui des affaires. La "Société des relations d'affaires" a pour but de permettre aux étudiants des H.E.C. de voir de l'intérieur des problèmes pratiques qui se posent aux hommes d'affaires, de canaliser leurs intérêts vers une carrière donnée et de renseigner le milieu des affaires sur les étudiants qui se préparent à entrer dans leurs rangs.

Les étudiants se réunissent en groupes de trois ou quatre et, après une préparation satisfaisante, ils visitent les compagnies qui font partie de l'industrie particulière à laquelle ils s'intéressent. A la suite de ces visites, ils rédigent des rapports sur leurs expériences. Ces rapports sont classifiés et constituent le début d'un centre d'information sur les affaires.

C'est le premier organisme du genre à être mis sur pied dans les universités canadiennes-françaises.

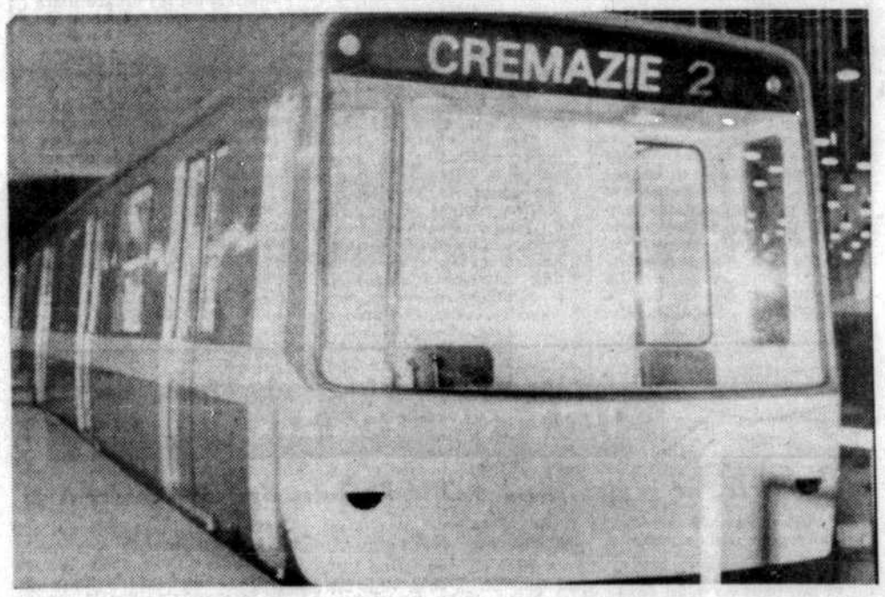

Image d'un proche avenir

C'est dans cette voiture-motrice que les premiers usagers du métro de Montréal traverseront la ville, sans souci des encombrements de circulation et des intempéries. Sinon dans celle-ci, du moins dans une autre, identique, car notre modèle est en... contreplaqué. Seules les boggies sont réelles, prêtées par la Régie autonome des transports parisiens qui travaille en étroite collaboration avec la ville de Montréal dans l'établissement du premier réseau montréalais de transport souterrain.

Le moteur qui équipera les motrices sera entièrement fabriqué au Canada, à Lachine plus précisément, où des ingénieurs se préparent déjà à faire passer du stade du prototype à celui de la fabrication en série. Pour les débuts, 1,064 moteurs ont été commandés. Les plans en ont été dressés en France selon les données de la CTM qui a demandé un moteur plus puissant que celui utilisé par les motrices françaises.

Quant à la carrosserie, elle sera, elle-aussi, fabriquée à Montréal selon les critères de l'esthétique industrielle la plus moderne. La voiture que l'on voit ci-dessus, mesure 56 pieds et 5 pouces. Elle est actuellement visible au palais du Commerce, dans le cadre de l'Exposition française. Un dernier chiffre, pour rassurer ceux qui, cet hiver encore, attendront l'autobus au coin des rues: à pleine capacité, donc aux heures de pointe, le métro de Montréal pourra transporter 60,000 personnes à l'heure... et au chaud.

Le garage de la Place des Arts sera soumis à un deuxième essai

Le garage de la Place des Arts sera fort probablement ouvert en fin de semaine pour "un deuxième essai".

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier a révélé en fin de journée hier qu'il avait eu un long entretien avec le Dr Adélard Groulx directeur du service de santé, M. Jean Lacoste, directeur du service de la circulation qui gère actuellement le garage de la Place des Arts et le gérant général de la Corporation Sir Georges-Etienne Cartier, M. Maurice Germain pour discuter du problème que suscite le garage qu'il a fallu fermer vendredi dernier à cause de l'oxyde de carbone.

M. Saulnier a expliqué que le Dr Groulx a exigé que l'on fasse d'abord fonctionner les appareils qui détectent la teneur d'oxyde de carbone dans l'air et que l'on procède à certains raccordements du système de ventilation.

Il faudra de plus indiquer au public, de façon claire, quand il faut arrêter les moteurs dans le garage.

Selon le président de l'exécutif le problème vient surtout du fait qu'à la suite des représentations données à la Place des Arts plusieurs centaines d'automobilistes tentent de sortir du garage en même temps.

Il faudrait donc, dès que les appareils de détection indiquent une augmentation de l'oxyde de carbone dans l'air, qu'un dispositif spécial avertisse les automobilistes qu'ils doivent éteindre leur moteur de voiture pour quelques instants du moins.

M. Saulnier a dit qu'il y aurait peut-être moyen de se conformer aux cinq ou six exigences du service de santé avant samedi soir prochain et qu'alors le garage de la Place des Arts sera ouvert pour un nouvel essai.

C'est à la suite de ces mesures que les inspecteurs du service de santé verront si le garage peut demeurer ouvert et quelles autres dispositions il faudra prendre pour qu'il soit pleinement utilisable.

Des libéraux veulent que la FLQ s'occupe de la caisse

Pourquoi n'appartiendrait-il pas à la Fédération libérale du Québec de gérer les fonds de la caisse électorale du parti ?

Plusieurs partisans du parti libéral se posent sérieusement la question. Tous devront y répondre en fin de semaine à Québec au congrès annuel de la FLQ... à moins que la résolution à cet effet ne soit "renvoyée pour étude" à un quelconque comité des oubliettes.

En septembre dernier, le congrès de la région des Alleghanys, tenu à Rivière-du-Loup, a adopté à l'unanimité la proposition suivante qui sera présentée au congrès général:

"Il est proposé... que tous les fonds ordinaires et spéciaux (entendus ici Caisse électorale) recueillis dans le but de favoriser la diffusion de la pensée libérale dans le Québec, soient soumis à la juridiction et au contrôle du congrès général annuel de la Fédération libérale du Québec."

Dans l'esprit des proposeurs, le Parti libéral veut être un parti jeune et moderne, "délié des méfaits causés par l'absolutisme d'une caisse électorale gérée de façon discrétionnaire en dehors des cadres de ses Etats généraux qu'est principalement la Fédération libérale du Québec".

Ils estiment que les souscriptions reçues au fonds spécial du parti (caisse électorale) ne fédération et rendent en consont pas sous le contrôle de la séquence souvent la FLQ "à la merci des grands argentiers du parti", ce qui est de nature à minimiser le rôle et l'importance de la fédération, tant aux yeux de ses membres qu'à ceux des chefs du parti.

Certains partisans se plaignent de ce que certains souscripteurs conservent l'anonymat et pratiquent leurs largesses à l'endroit de plusieurs partis, alors que le travailleur sincère qui milite dans les cadres de la fédération se compromet publiquement pour le parti sans que ses mérites soient reconnus.

L'expérience des années passées a démontré éloquemment selon eux que la caisse électorale administrée par quelques individus peut avoir un succès temporaire, mais qu'elle constitue néanmoins la cause principale de la déchéance morale et de la défaite politique des partis qui ont évolué au Québec au cours des 50 dernières années.

Mon Tailleur

Roger Gariépy

sur rendez-vous

VI. 5-7476 et VI. 5-1930

APÉRITIF A BASE DE VIN. LE BYRRH EST DISPONIBLE DANS TOUS LES MAGASINS DE LA RÉGIE DES ALCOOLS (RÉFÉRENCE 540-B).

13e MILLE

POURQUOI LE BILL 60?

par PAUL GERIN-LAJOIE

- LA CLÉ DE L'AVENIR DU QUÉBEC
- UN LIVRE REMARQUABLE, QUE TOUT CITOYEN ALERTE DEVRA LIRE !

En vente partout à **$1.00**

VIENT DE PARAITRE AUX ÉDITIONS DU JOUR...

Dirigées par Jacques Hébert

3411 ST DENIS, MONTREAL

VI. 9-2228

EDITORIAL

L'Angleterre à la veille d'une nouvelle révolution pacifique

L'Angleterre se prépare, selon toute indication, à connaître une nouvelle "révolution" travailliste.

La scène politique avait été rendue très confuse, ces derniers mois, par l'échec de la demande d'admission du Royaume-Uni au sein du Marché commun, par la disparition soudaine du leader travailliste Hugh Gaitskell et par les scandales reliés à l'affaire Profumo.

En moins de deux semaines, tout a semblé s'éclaircir de manière imprévue. De quelque côté qu'on l'examine, la situation présente favorise nettement les travaillistes en vue du scrutin qui doit avoir lieu dans quelques mois.

●

En ce qui touche les chefs, les travaillistes jouissent désormais d'un net avantage.

L'élection de M. Wilson à la tête du parti travailliste n'avait pas complètement dissipé les craintes que l'on entretenait à son endroit. Certains le considéraient comme un dangereux représentant de la gauche la plus avancée. D'autres voyaient plutôt en lui un opportuniste raffiné mais sans scrupule. On le taxait aussi volontiers d'intellectualisme.

Les événements des derniers mois et le congrès de Scarborough ont montré, au contraire, que M. Wilson, suivant les traces de son prédécesseur immédiat, sera un chef ferme, mais réaliste et pondéré. Les délégués aux assises annuelles du parti travailliste ont été impressionnés par l'ampleur et l'audace de ses vues, mais aussi par la solidité de son jugement. En quelques mois, cet homme qu'on voyait mal à la tête du pays s'est gagné le respect de l'opinion publique et a réussi à faire l'unité dans son propre parti.

Du côté conservateur, on assiste à un écroulement et à des convulsions rendues plus visibles par le système désuet qui préside encore à la désignation du chef de parti. On procède en toute hâte, ces jours-ci, à des consultations visant à préserver au maximum l'apparence d'unité et de démocratie au sein du parti. Mais quel que soit le chef désigné, il sera en définitive l'élu d'une petite clique aristocratique. Il n'aura pas le loisir, dans les quelques mois qui restent d'ici l'élection générale, de refaire l'unité du parti et de se créer lui-même "une image publique" favorable dans l'opinion.

●

Au chapitre des programmes, les démarcations idéologiques ne peuvent plus être aussi prononcées qu'il y a vingt ans. Les conservateurs acceptent désormais plusieurs mesures sociales qu'ils eussent naguère rejetées comme "socialistes". Les travaillistes sont moins tranchants, moins absolus en matière de nationalisation. Ni les uns ni les autres ne possèdent le monopole de cette denrée extrêmement mystérieuse et polyvalente qu'est la vérité politique.

Les électeurs anglais jugeront sans doute chaque groupe à la qualité des améliorations qu'ils projettent d'apporter dans la vie politique et sociale. Ici encore, les cartes favorisent les travaillistes.

Un rapide examen des travaux présentés et des conclusions adoptées à Scarborough et à Blackpool obligent à reconnaître que les travaillistes offrent aujourd'hui une vue plus dynamique de l'Angleterre à construire au cours des prochaines années.

Stimulés par le discours inaugural de M. Wilson, les travaillistes ont adopté un programme qui fait une large place au développement des sciences et de la recherche, à la démocratisation de l'éducation, à la planification et à la rationalisation de l'économie, au réaménagement de la structure générale des revenus, au rajeunissement des structures gouvernementales, à l'expansion des services sociaux et au développement ordonné de l'industrie et du commerce. Ils ont déjà fait connaître antérieurement leur option pour une politique extérieure axée sur le renoncement de l'Angleterre à ses ambitions nucléaires individuelles et sur une participation plus généreuse aux programmes internationaux de développement.

Les conservateurs, handicapés par les réflexes de solidarité et de prudence qui guettent toujours les partis au pouvoir, devaient, de leur côté, se limiter le plus souvent à approuver la politique présentement suivie par le régime Macmillan. La plupart des résolutions adoptées par leur congrès de Blackpool étaient formulées dans un langage imprécis qui sera plus difficilement saisi de l'opinion. De toute manière, leur congrès fut dominé par l'annonce de la retraite prochaine de M. Macmillan et le travail le plus important sembla se poursuivre dans les chambres d'hôtel plutôt que dans les salles de conférence.

●

Sous un gouvernement dirigé par M. Wilson, l'Angleterre abandonnerait son rêve d'une force nucléaire nationale. Elle ne quémanderait pas, non plus, son admission dans le Marché commun. M. Wilson serait, pour M. Kennedy et le général de Gaulle, un interlocuteur vigoureux. Au plan intérieur, la démocratisation de l'économie deviendrait un objectif majeur.

Ce pourrait être une nouvelle révolution, aussi pacifique mais non moins radicale, que celle que dirigea, de 1945 à 1950, un autre fumeur de pipe à l'air rassurant, M. Clement Attlee.

Claude RYAN

PROBLÈMES DE LA DÉMOCRATIE EN FRANCE

Faut-il substituer le Conseil économique et social au Sénat traditionnel ?

par MAURICE DUVERGER

Difficultés d'une seconde Chambre rénovée

— II —

Le Sénat paraît toujours être au centre de la révision constitutionnelle envisagée (1). S'il est maintenu, elle ne sera qu'une réformette sans importance, relevant de l'administration plutôt que de la politique. Dans la voie où l'on s'est engagé, si l'on veut une vraie réforme, on n'a guère le choix qu'entre deux solutions : remplacer le Sénat par le Conseil économique, ou supprimer purement et simplement le Sénat, l'accroissement des prérogatives du Conseil ne dépassant pas le cadre consultatif. Ces solutions sont en réalité très proches l'une de l'autre.

Constatons d'abord que la suppression pure et simple du Sénat présenterait peu d'inconvénients. L'attachement au bicamérisme, aussi vif dans les vieilles générations que l'attachement au parlementarisme traditionnel, n'a qu'une valeur sentimentale. Il ne repose sur aucun argument sérieux. *La marche vers l'assemblée unique est un trait d'évolution de la démocratie occidentale, sauf dans les pays fédéraux*: Ailleurs la seconde Chambre tend, soit à disparaître (Norvège, Danemark), soit à perdre toute influence (Grande-Bretagne). Rien de plus naturel que cette évolution. Le bicamérisme a servi historiquement à limiter et freiner la démocratie, en donnant à certaines classes ou catégories sociales conservatrices une représentation séparée, qui accroissait leur rôle dans l'Etat. Au fur et à mesure que l'égalité s'établit, le système tend à disparaître, après s'être camouflé un certain temps derrière des suffrages indirects et inégalitaires.

L'idée qu'une deuxième Chambre est nécessaire pour permettre une seconde lecture des textes législatifs ne résiste guère à l'examen. Un aménagement du travail parlementaire permettrait facilement d'assurer la revision et la mise au point des textes votés trop hâtivement. Nul n'a jamais prétendu que les lois britanniques ayant une incidence financière — lesquelles ne passent pas devant la deuxième assemblée — soient moins bien rédigées que leurs homologues continentales. Le culte du bicamérisme relève du fétichisme.

Constatons en second lieu que les partisans d'une extension maximum des prérogatives du Conseil économique, aboutissant à en faire une seconde Chambre législative à la place du Sénat actuel, admettent qu'il ne pourrait en aucun cas tenir en échec l'Assemblée nationale. Tout le monde pense que cette dernière devrait conserver le dernier mot, c'est-à-dire le véritable pouvoir de décision. Au plus, on demande qu'un Sénat économique puisse renvoyer des textes au Palais-Bourbon en deuxième lecture, voire en troisième par le jeu d'une navette. Mais nul ne songe à mettre les représentants des syndicats et des organisations corporatives sur le même pied que les élus du suffrage universel direct. Quand on parle de Sénat économique, on se réfère à une assemblée ayant au plus les pouvoirs du Conseil de la République de 1946 ou de 1954, non ceux du Sénat de 1875.

Constatons en troisième lieu que les partisans d'une extension minimum des prérogatives du Conseil économique reconnaissent qu'il devrait au moins examiner tous les projets de loi à caractère économique et social, qu'il devrait être associé plus étroitement à la préparation du Plan, que ses débats devraient avoir plus de publicité, que ses avis devraient être moins négligés, qu'il devrait pouvoir lui-même élaborer des projets et en saisir l'Assemblée nationale. Finalement il n'y a pas de très grandes différences entre ces thèses minimalistes et les thèses maximalistes, sinon dans la forme. Un certain juridisme verbal aboutit à poser de faux problèmes. Les syndicats ouvriers, par exemple, sont assez hostiles à un élargissement trop grand des prérogatives du Conseil économique: car ils craignent d'être "intégrés" dans l'Etat et de voir mis en cause leur pouvoir de contestation. L'argument est très discutable. Le fait pour un parti d'opposition d'avoir des représentants dans une chambre politique ne diminue pas son "pouvoir de contestation", au contraire. Pourquoi en serait-il autrement pour des syndicats dans une chambre économique?

Certains disent aussi que, par nature, une assemblée émanant des syndicats et des organisations professionnelles ne peut pas participer au pouvoir législatif. Elle représente en effet des intérêts particuliers : elle n'est pas capable d'exercer entre eux l'arbitrage nécessaire, qui est la fonction propre du législateur. La loi est l'expression d'une volonté générale. Une assemblée corporative exprime l'organisation des volontés particulières. La rigidité des groupes qui les incarnent rend à peu près impossible qu'ils puissent parvenir à établir entre eux les compromis nécessaires à la décision législative. L'expression publique des divers intérêts organisés, leur confrontation et leurs débats, peuvent seulement éclairer le législateur et le gouvernement.

Tout cela est partiellement vrai, encore que fortement exagéré. De toute façon un tel raisonnement signifie simplement qu'une assemblée économique ne peut pas trancher en matière législative, ne peut pas prendre la décision finale, ne peut pas avoir le dernier mot. Mais nul ne le conteste. Par contre on ne voit guère pourquoi sa structure corporative et syndicale empêcherait un Sénat économique d'examiner un projet de loi déjà voté par l'Assemblée nationale, et de le renvoyer devant elle proposant des amendements, pourvu qu'elle seule décide en dernier ressort et que sa volonté ne puisse être mise en échec. Cela n'est finalement qu'une forme de consultation plus poussée, et non une véritable participation à la décision, comme l'a fort bien montré l'expérience du Conseil de la République entre 1946 et 1958.

Sous ces réserves, le remplacement du Sénat actuel par le Conseil économique correspond à la nature des choses. Au fond, en 1875, le Sénat était à peu près le Conseil économique d'une France à majorité rurale, où l'agriculture tenait la plus grande place dans la production, où les communautés locales restaient le cadre essentiel de la vie économique. Mais la structure de la nation a beaucoup changé depuis un siècle. Aujourd'hui une Assemblée dont 53% du corps électoral est pris dans les communes de moins de mille cinq cents habitants, qui forment seulement le tiers de la population et une fraction beaucoup plus faible de la production nationale, ne représente plus grand-chose. Enlever aux conseils généraux et aux conseils municipaux la désignation des sénateurs, la donner aux syndicats, aux organisations paysannes, aux groupements patronaux, etc., c'est faire entrer au Luxembourg les notables du vingtième siècle à la place des notables du dix-neuvième siècle. Remplacer ainsi, dans la seconde Chambre du Parlement, la "France du seigle et de la châtaigne" par la France de l'expansion, cela correspond trop à l'évolution générale pour ne pas se faire un jour, nécessairement.

Mais comment composer ce Conseil économique rénové ? Et d'abord faut-il décentraliser le suffrage corporatif, de façon à le faire jouer en partie dans le cadre régional, ce qui pourrait permettre une liaison utile entre le nouveau Sénat et les comités d'expansion ? Par contre, il n'est pas possible de mélanger suffrage corporatif et suffrage géographique, comme certains l'envisagent, à moins de déformer complètement la représentation : l'idée d'une Assemblée mixte, désignée en partie par les municipalités et les conseils généraux, en partie par les organisations professionnelles, aboutirait à ce résultat.

On peut établir une représentation géographique valable. On peut établir une représentation corporative valable. Mais en les mélangeant on les fausse l'une et l'autre. Il est intéressant de noter, d'ailleurs, que cette représentation mixte caractérise une catégorie bien déterminée de régimes politiques: les régimes autoritaires paternalistes ou pseudo-fascistes, qui veulent empêcher l'expression d'une véritable représentation nationale, tout en feignant de l'établir. Ainsi l'article 22 du projet de Constitution du maréchal Pétain prévoyait un Sénat comprenant trente "représentants des institutions professionnelles et corporatives" à côté de deux cent cinquante élus des départements et des communes. La loi franquiste du 17 juillet 1942, créant de nouvelles Cortès, établit une institution du même genre, où coexistent des délégués des syndicats et des organisations professionnelles et des représentants des municipalités. La Chambre corporative prévue par l'article 102 de la Constitution portugaise de 1933 est basée sur une composition analogue.

La vraie difficulté c'est de baser cette seconde Chambre rénovée sur un système de représentation des catégories sociales et économiques aussi exact, aussi sincère que possible. Cela n'est guère facile, d'abord parce que certaines catégories sont imprécises (par exemple, les consommateurs); ensuite, parce que l'instrument qui mesure leur importance n'est pas le même pour toutes; enfin, parce que plusieurs organisations rivales se disputent la représentation de certaines catégories. Aucun de ces obstacles n'est infranchissable. Les travaux de Gilbert Mathieu, notamment, combinant le critère du nombre et celui de la part dans la production nationale, permettent de déterminer des bases de représentation valables. Les inégalités (inévitables) ne seraient pas plus grandes que celles qu'engendre la représentation géographique dans l'Assemblée nationale.

(1) Voir le Devoir du 16 octobre.

Laisse le refrain et attaque le couplet

Actualité

Un vieux gentleman combatif et entêté

Comme beaucoup d'autres personnalités politiques, M. Harold Macmillan n'est pas l'homme de son apparence physique, encore moins de sa caricature. De l'extérieur il ressemble un peu à une figure du passé sortie directement du livre de la comtesse de Ségur ou de la Famille Fenouillard... Strictement habillé de noir, souvent en jaquette et pantalon rayé, il apparaît comme l'homme du dix-neuvième siècle, l'edwardien par excellence, assimilant difficilement les problèmes de ses contemporains. Impassible, il est la caricature du vieux gentleman britannique s'exprimant brièvement, avec préciosité parfois et souvent de manière inintelligible tant il avale les syllabes. Seules des oreilles britanniques bien entraînées au style d'Eton ou d'Oxford peuvent saisir au vol le sens de ce débit distingué mais haché. Comme premier ministre il faisait évidemment le bonheur des caricaturistes, prompts à mettre en relief les paupières tombantes, les longs cheveux blancs légèrement bouffants sur le côté, qui lui donnaient l'air d'un épagneul.

En fait, derrière cette indolence et le détachement qu'il affichait volontiers pour être fidèle à son personnage, il y a un homme très déterminé, combatif et entêté, qui n'a pas oublié ses origines modestes. En épousant la fille du duc de Devonshire, Harold Macmillan s'était ouvert beaucoup de portes. Il se classa tout de suite néanmoins à la gauche du parti conservateur. Peut-être entretenait-il d'autant plus le feu de la rébellion en lui-même qu'il s'intégrait mieux par les manières et le style de vie au milieu aristocratique.

Une grande expérience le marqua définitivement: celle de la première guerre mondiale, où il fut blessé trois fois et perdit toute une génération d'amis. Il parlait fréquemment de la

tuerie des tranchées, parfois avec les larmes aux yeux, pour mieux justifier devant ses interlocuteurs ses efforts patients, mais souvent déçus, d'amener une détente avec l'Est.

Avec le temps, le rebelle qu'il était s'effaça pour céder la place à l'homme des clubs, le propriétaire terrien réglant les affaires du gouvernement avec une certaine "distance", traitant un peu ses ministres comme des "intendants" auxquels il abandonnait ses responsabilités. Aux Communes, il était remarquable d'esprit, capable aussi d'un humour féroce, et parfois d'une arrogance hautaine, comme s'il n'avait rien à faire avec tous ces écervelés. Il accepta avec complaisance d'être le "good old man", "Supermac", ce personnage si rassurant guidant gentiment le pays à travers une période de prospérité.

Le public gardera également l'image du grand-père à la chasse dans un costume ridicule, attendrissant, qu'il porta un quart de siècle, ou encore au coin du feu entouré de lady Dorothy, de ses enfants et petits-enfants, ou bien lisant son auteur favori, Trollope. Peut-être poussa-t-il un peu trop loin son personnage jusqu'à en être la victime. Son impassibilité légendaire le desservit en fin de compte. L'homme qui lisait Prométhée enchaîné dans le grec original, alors que, blessé, il attendait les brancardiers ou qui, après l'échec de Bruxelles, correspondait avec un érudit à propos d'un ouvrage sur l'ancienne Rome, perdit contact avec les jeunes, inconscient des abîmes ouverts sous ses pas par les mauvaises fréquentations de certains de ses ministres.

Insensiblement, l'ancien rebelle tory était devenu vraiment l'homme d'un autre siècle, le personnage même qu'il s'était complu à jouer.

H. P.
(Le Monde)

BLOCS NOTES

Au Québec de profiter du concours massif que la France lui propose

L'Exposition française de Montréal est l'occasion d'un grand nombre de rencontres officielles et officieuses, publiques et privées, entre ministres, hauts fonctionnaires, chefs d'entreprises, spécialistes français et québécois. On peut affirmer que jamais les contacts n'ont été aussi nombreux, ni aussi vif l'intérêt mutuel, ni aussi prometteuses les perspectives : il en tient à nous principalement, désormais, que les relations entre la France et le Québec revêtent une ampleur et une diversité sans précédent.

De l'ensemble des conversations, des projets, des discussions, on peut dégager trois éléments principaux: 1) la France et les Français—du secteur privé comme du secteur public — sont maintenant fort bien informés de nos problèmes, de nos ressources, de nos aspirations; 2e) les Canadiens français et le gouvernement du Québec en tête prennent conscience du dynamisme scientifique et technique de la France et de l'importance sous une foule de rapports du concours éventuel de la mère-patrie; 3e) la France a désormais les moyens d'accorder une très large assistance au Québec et est disposée à le faire.

Qu'il s'agisse d'abord du concours technique et scientifique sous toutes ses formes, de l'accueil dans les grandes institutions et dans les entreprises de stagiaires canadiens-français, de la mise à la disposition du Québec d'un certain nombre d'experts, de la diffusion massive du livre et du périodique français, même de l'octroi de crédits considérables (sans compter les investissements de capitaux privés mais là-dessus Paris n'a pas directement autorité), l'Etat français est disposé à consentir en notre faveur un effort extrêmement vaste. (Un de nos confrères, chroniqueur financier à "La Presse", faisait écho hier à une rumeur selon laquelle, dans certaines conditions, le gouvernement français pourrait envisager d'octroyer au Québec des crédits à long terme de l'ordre de $400 millions. Il n'y a là rien d'impossible : la France en a accordé de plus considérables encore au Mexique et à d'autres pays occidentaux depuis deux à trois ans.)

Nous devons savoir profiter d'un climat plus propice que jamais dans le passé, d'une véritable chance historique qui résulte de la conjonction des phénomènes suivants : dynamisme nouveau et perspectives d'essor du Québec sur tous les plans; très net regain d'intérêt et de sympathie affectueuse en France pour le Québec; vitalité scientifique et technique et prospérité de la France.

Ne pas rater le coche

Prenons bien garde cependant de rater le coche. Cet intérêt sans précédent de l'Etat français (intérêt dont certaines manifestations viennent même de l'Elysée) et du secteur privé français ne sera pas soutenu indéfiniment, s'il n'y a pas de notre part réponse suffisante, si nous ne savons pas tirer partie à plein de cette chance. Et l'opération va se jouer dans les deux ou trois années qui viennent : après cela il sera trop tard, la ferveur retombée risque de n'être plus réveillée que très longtemps après.

Ce que l'on attend de nous, c'est, d'une part, la démonstration de notre sérieux dans la mise en oeuvre de notre politique économique, de notre planification et dans l'affirmation politique et fiscale de l'Etat du Québec; de l'autre, la présentation d'un certain nombre de projets à la fois ambitieux et réalistes, de projets soigneusement mûris et attentivement explorés. L'aide ne viendra pas, quelle qu'en soit la forme: technique, culturelle, financière, uniquement par sympathie envers le Canada français. Elle viendra, mais alors abondante, si nous savons la mériter par la qualité de notre administration, de nos cadres et par le sérieux de nos entreprises. Nous avons longtemps déploré notre dépendance, des Etats-Unis, d'un côté, des syndicats financiers anglo-américains, de l'autre, regretté amèrement aussi le peu d'intérêt que la France paraissait nous porter ou la faiblesse relative des moyens dont elle semblait disposer pour nous aider.

Voici qu'une chance nous est offerte d'atténuer sensiblement cette dépendance et d'effacer ces regrets. A nous, maintenant, de jouer. Et si nous savons nous y prendre, il ne s'agira pas d'un concours marginal mais d'une coopération massive, dans tous les ordres, d'un apport riche et diversifié qui soutiendra et complétera nos propres efforts, nos propres ressources.

Cela suppose aussi, naturellement, que nous orientions vers l'industrie française une large part de nos importations de biens de production. Nous y gagnerons une réduction de notre dépendance envers le monde anglo-américain et nous y trouverons une possibilité d'introduire dans certains secteurs de notre activité les conceptions et les techniques françaises.

Une grande puissance, la plus proche de nous, elle-même en plein essor, est disposée à nous accorder un large et généreux soutien dans tous les domaines à l'heure où nous tentons de réunir les conditions et les moyens de notre émancipation. Nous devons en profiter pleinement et sans retard.

J.-M. L.

lettres au DEVOIR

M. Laporte, ne réglez pas à moitié l'affaire de la Place des Arts

Le 13 septembre dernier, vous annonciez dans une conférence de presse, que l'Union des artistes avait levé l'interdit et acceptait un délai de six mois, concernant la juridiction de la Place des Arts. Tout de même, le problème de la juridiction exclusive reste entier.

Monsieur le ministre, si je me fie à M. Jean-Marc Laliberté, du journal Le Devoir, la contribution du gouvernement de l'Etat du Québec s'élève déjà à $2,500,000, et la part de la ville de Montréal est presque égale, alors que les Montréalais ont donné près de $1,800,000.

A titre de citoyen de l'Etat du Québec, je veux vous faire savoir que je suis en faveur de la reconnaissance d'un syndicat canadien à la Place des Arts, en l'occurrence, l'Union des artistes.

Il est temps, peut-être là plus qu'ailleurs, d'être maîtres chez nous. S'il le faut, que les gouvernants de l'Etat du Québec leur donnent l'appui nécessaire. Je crois que c'est un devoir pour eux de le faire car, après l'administrateur qui est américain, portier idéal pour l'entrée du syndicat Actors Equity, aussi américain, ce sera la mainmise par le capital américain (si ce n'est déjà fait) sur la Place des Arts, en entier.

J'espère, monsieur le Ministre, que ces doléances, qui sont non seulement les miennes mais celles de plusieurs de mes amis, ne demeureront pas lettre morte.

PIERRE MALTAIS, L.Ph.
Arvida, P.Q.

A police politique, prisonniers politiques

Il y a progrès. Après la première grande guerre avait-on été favorable à la conscription qu'on était honoré. Albert Sévigny sortit de Dorchester, caché dans une charrette à foin. Ses électeurs voulaient tout simplement le tuer. On le tira de cette charrette pour le mettre sur le Banc, le beau juge que c'était! Sa nomination ajouta sans aucun doute au prestige de la Justice. Après la dernière grande guerre (où un des seuls députés québécois à bien se tenir a été Chubby Power) il y eut bien anoblissement par Ottawa d'une fournée de lèche-bottes. J'en sais quelque chose: un de mes oncles en a été. Mais on ne se sert plus de cette farine là. Voici maintenant que des honneurs vont à des rebelles, à M. Laurendeau, par exemple, qui fut contre la Conscription. On commence à tenir compte de la volonté de notre peuple. Ce n'est pas trop tôt et ça ne va pas très loin. On peut même se demander si ce n'est pas un os jeté aux chiens.

Que le vent tourne et que Laurendeau, parce que la Couronne ne le coiffe plus, soit jeté en prison, (on rit rien qu'à y penser) il serait prisonnier de droit commun, avec les adoucissements, bien sûr, par l'entremise de l'aumônier de la prison... Mais les Anglais ne sont pas si bêtes. Les Laurendeau, on les plante dans les rosiers. Là aussi j'en sais quelque chose: j'ai eu le prix du Gouverneur Général parce que je m'agitais. Du nanane. Et les Effelquois devenaient, eux, criminels de droit commun, même s'ils avaient obéi à des raisons politiques.

L'injustice est la suivante: le Canada d'une Reine qui nous laisse parfaitement froids à l'exception des procureurs qui sont payés pour l'aimer, entretient une police politique dont la PM et la PP, à l'occasion, exécutent les ordres. Cette police est secrète, pour ne pas dire clandestine. Elle représente un abus, car, s'il n'y a pas de prisonniers politiques, il ne devrait pas y avoir de police politique. Ce n'est pourtant pas malin à comprendre. Pourtant un Me Desjardins, un juge Wagner ne l'ont pas compris. Ils sont légistes comme le regretté Albert Sévigny l'a été.

J'ai dit à plusieurs reprises que la "RCMP's Security and Intelligence branch" avait été fort active — et même activiste — dans l'affaire des Effelquois. On ne m'a pas contredit et l'on ne me contredira pas. Il y aurait là-dessus prétexte à enquête "royale". Jean Lesage a été joué par cette police. Les précautions qui ont entouré son départ pour Londres étaient tout simplement ridicules. Si Lesage s'est cru en danger, c'est que la police l'en avait persuadé. Lorsque le RCMP savait tout du FLQ, lui, chef d'Etat, il n'en savait rien. Sa prime de $30,000 a été le timbre Pinky pour une marchandise vendue et emballée.

Il y a progrès, du moins en apparence. Laurendeau joue les sirènes. Après tout son père était musicien. Devait-il accepter sa nomination? Je ne sais pas. Le biculturalisme, ça ne me frappe pas, au moins aussi longtemps qu'Ottawa entretiendra une police secrète (pourquoi pas des espions?) dans le Québec.

Jacques Ferron

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Comité de direction : André Laurendeau, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint. Trésorier: Arthur Lefebvre. Directeur de l'information: Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

Abonnements : édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue : $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger: $25. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Téléphone : VIctor 4-3381

BONN : élu hier chancelier, comme il était prévu

Erhard présentera aujourd'hui son cabinet et définira les grandes lignes de sa politique

BONN. — Comme il était prévu depuis longtemps, le ministre des affaires économiques, Ludwig Erhard, connu comme le "père du miracle économique allemand" a été aisément élu hier chancelier de l'Allemagne occidentale pour succéder au vieux chancelier Konrad Adenauer.

C'est par 279 voix contre 180 et 24 abstentions que le Bundestag (Chambre basse) a élu Erhard il fallait à celui-ci au moins 250 voix. Immédiatement après la proclamation des résultats du scrutin, Erhard a reçu des mains du président de la République fédérale, M. Luebcke, le document constatant officiellement son élection puis a prêté devant le chef de l'Etat, le serment d'office. Erhard avait été ministre des affaires économiques depuis 1949, c'est-à-dire dès la formation du premier gouvernement de l'Allemagne occidentale après la guerre.

On sait que les relations étaient très tendues depuis quelques années entre Erhard et Adenauer.

Régime de coalition

Au cours des nombreux discours qu'il a prononcés pendant sa visite d'adieu aux principales villes d'Allemagne, Adenauer n'a pas fait une seule fois l'éloge de l'homme dont tout le monde savait qu'il lui succéderait, n'a pas prononcé son nom une seule fois. Hier, lorsque fut proclamée l'élection de Erhard, l'ex-chancelier a applaudi avec les autres députés, puis est venu féliciter brièvement son successeur et a ensuite quitté la salle.

Erhard sera à la tête d'un gouvernement de coalition formé par les démocrates-chrétiens et les libéraux, coalition devenue nécessaire lorsque les démocrates-chrétiens ont perdu la majorité absolue en 1961. La répartition des sièges est actuellement la suivante: 242 démocrates-chrétiens et apparentés; 67 libéraux et 190 social-démocrates, ces derniers formant l'opposition.

Que fera Erhard ?

Erhard présentera aujourd'hui son cabinet au Bundestag et prononcera en même temps une importante allocution. On prévoit que le chef du groupe libéral Erich Mende, deviendra vice-chancelier et ministre chargé des affaires allemandes.

Les observateurs estiment d'autre part que le nouveau chancelier suivra pour l'essentiel la politique étrangère de son prédécesseur mais avec certains déplacements d'accent. Ainsi prévoit-on qu'il ne tentera pas de hâter l'achèvement du marché commun européen et cherchera d'autre part à faciliter l'entrée du R.-Uni dans la C.E.E. ainsi qu'à dégager un large accord entre les "Six" et les Etats-Unis. On estime, d'autre part, qu'il sera plus encore qu'Adenauer partisan fervent d'une étroite collaboration avec les Etats-Unis et que, tout en souhaitant, des relations cordiales avec la France, il ne tentera pas de maintenir la véritable alliance implicite quAdenauer avait réussi à nouer avec Paris.

Pas d'engins nucléaires dans l'espace

NATIONS UNIES. — La résolution, approuvée hier par la commission politique des Nations Unies et prévoyant l'interdiction d'envoyer des engins nucléaires dans les espaces extra-atmosphériques, est généralement considérée comme un premier pas vers une forme quelconque de désarmement. Dans la capitale canadienne, du reste, le ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, s'est félicité de ce résultat, en soulignant l'appui manifesté par les Soviétiques à la résolution présentée par les Etats-Unis.

Aujourd'hui, l'Assemblée générale aura à se prononcer sur ladite résolution mais il ne fait aucun doute qu'elle fera l'objet d'un vote unanime, ou à peu près. Le projet avait été mis au point par un comité formé de représentants des 17 nations participant à la conférence de Genève sur le désarmement. La France, cependant, qui avait refusé de participer à la conférence de Genève, n'a pas davantage contribué à la mise au point du projet. Lorsque la commission politique a marqué son approbation en applaudissent, le délégué français n'a pas manifesté.

Le délégué canadien aux conversations de Genève, le général Burns, a accueilli très favorablement la mesure qui apparait à maints observateurs comme la première étape majeure vers un quelconque désarmement. Ces mêmes observateurs estiment que l'interdiction de transporter des armes nucléaires dans l'espace est, en soi, plus importante que l'interdiction des essais résultant du traité de Moscou.

Hier, les Etats-Unis ont procédé, dans le désert du Névada, à une expérience thermo-nucléaire souterraine qu'autorise le traité de Moscou. L'explosion était de puissance moyenne, soit entre 20,000 à 1,000,000 tonnes de TNT, en équivalence, a annoncé la Commission américaine de l'énergie atomique. Cet essai est le 98ème auquel il est procédé depuis la reprise des expériences en septembre 1961 et le 7ème depuis la signature du traité de Moscou, le 5 août dernier.

L'Iran accueille chaleureusement le gén. de Gaulle

TEHERAN — Une foule immense se pressait à l'aéroport de Téhéran hier lorsque s'y est posée la Caravelle qui amenait le président Charles de Gaulle et sa suite. La France entretient des relations diplomatiques avec l'Iran depuis 1708 mais c'est la première fois qu'un chef d'Etat français vient en Iran; c'est la première fois d'ailleurs qu'il en vient un en visite officielle au Proche-Orient.

Le président et Mme De Gaulle ont été accueillis par le chah, l'impératrice Farah, le premier ministre, tous les membres du gouvernement et l'ensemble du corps diplomatique. Plusieurs milliers de membres de la nombreuse communauté française de Téhéran se trouvaient mêlés à la foule qui se faisait particulièrement chaleureuse.

A l'entrée même de Téhéran, le cortège officiel s'est arrêté et le maire a remis au chef de l'Etat français les clefs en or de la ville. (C'est hier, d'autre part, que l'Iran est devenu officiellement membre associé de la Communauté économique européenne.)

"Français d'Asie"

"C'est pour moi une très grande joie que de pouvoir accueillir en vous un ami et un grand homme politique du monde d'aujourd'hui qui a su à une époque tragique de l'histoire de son pays, lever à lui seul, l'étendard de la résistance, redonner une âme à toutes les forces nationales, lutter victorieusement contre le destin contraire et ensuite, avec une volonté à toutes épreuves, acquérir pour son pays de nouvelles gloires," a déclaré en français le maire de la ville.

"Ici, vous êtes dans un pays qui, depuis toujours, évoque le nom et la culture de votre pays avec amour et passion."

"Parmi les peuples du monde, nous sommes peut-être un de ceux qui comprennent le mieux et aiment le plus tout ce qui est français, et ce n'est certainement pas sans raison qu'on a dit que nous sommes les Français d'Asie."

"Je termine, M. le président, en vous souhaitant, ainsi qu'à Mme de Gaulle, un séjour agréable dans notre pays où mes concitoyens se préparent à recevoir dignement leur hôte illustre et, en guise de leur fidélité, je vous offre la clef de la ville de Téhéran qui est en même temps la clé magique de tous nos coeurs."

KENYA : devant l'impasse persistant à Londres

Kenyatta menace de proclamer l'indépendance dimanche et de rompre avec le Commonwealth

NAIROBI. — Le KANU (Union nationale africaine du Kenya), parti majoritaire a donné l'avertissement hier qu'il réclamera le retrait immédiat des troupes britanniques du Kenya et envisagera de se retirer du Commonwealth si le conflit constitutionnel n'est pas réglé promptement.

Mardi, les porte-parole du parti qui participent à la conférence constitutionnelle à Londres avaient menacé de proclamer dès dimanche prochain l'indépendance complète du Kenya à moins que ne soient résolues d'ici là les difficultés relatives à la constitution future du territoire. On ajoutait là aussi la menace du retrait du Kenya de la communauté britannique. Hier, le groupe parlementaire du Kanu a tenu une longue réunion à Nairobi afin d'examiner les moyens de donner suite à ces divers ultimatums si l'impasse persiste encore dimanche prochain.

Situation complexe

Le cabinet, formé en majorité de membres du Kanu, a adressé un télégramme au premier ministre et secrétaire général du parti, Jomo Kenyatta, qui se trouve à Londres, lui demandant de quitter la conférence, de regagner le Kenya et d'y proclamer lundi prochain l'indépendance immédiate et complète du pays.

La journée de dimanche prochain marquera le 11e anniversaire de l'arrestation et de l'emprisonnement par l'administration coloniale britannique de Kenyatta qui était alors considéré comme le chef des Mau-Mau.

Pendant ce temps, le ministre des colonies, Duncan Sandys, s'efforce sans succès jusqu'ici d'amener le Kanu et son rival le Kadu (Union démocratique africaine du Kenya) à faire des concessions en vue d'en arriver à un texte de compromis pour la future constitution du Kenya indépendant. Les deux partis sont violemment opposés sur la nature et la répartition des compétences entre le gouvernement central et les régions.

Le Kadu exige le renforcement des compétences des gouvernements régionaux avant l'indépendance tandis que le Kanu réclame au contraire la cession au gouvernement central de plusieurs des compétences actuellement reconnues aux gouvernements des régions. Londres avait déjà accepté d'octroyer l'indépendance au Kenya le 12 décembre prochain mais si l'impasse actuelle persiste l'indépendance viendra beaucoup plus tôt... ou beaucoup plus tard.

Moscou veut-il éprouver la résolution des Alliés ?

WASHINGTON — Des représentants des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Allemagne occidentale se sont réunis hier à Washington pour conférer au sujet de l'incident de Babelsberg, au cours duquel un convoi militaire britannique a été retenu pendant plusieurs heures à un point de contrôle soviétique.

Si au département d'Etat on s'abstient de tout commentaire pour l'instant, on déclare de source autorisée que l'administration Kennedy appuie sans réserve les protestations formulées par le gouvernement britannique. On s'abstient par ailleurs de porter une appréciation sur la nature de l'incident.

La semaine dernière, lorsqu'un convoi américain fut pareillement arrêté, on avait dit dans les milieux autorisés de Washington qu'il s'agissait probablement d'une erreur des autorités soviétiques locales.

Toutefois, après l'incident anglo-soviétique, certains observateurs se demandent si Moscou ne cherche pas à mettre à l'épreuve la résolution des Alliés de maintenir leurs droits d'accès à Berlin.

Chung Hee Park triomphe aux urnes en Corée du Sud

SEOUL — Chung Hee Park a triomphé de justesse à l'issue de l'élection nationale en Corée du sud. Il n'a pas obtenu toutefois la majorité écrasante qu'il réclamait pour raffermir son emprise de fer sur son pays.

Les rapports en sont pas encore officiels. Toutefois, son principal adversaire, l'ancien président Yun Po-Sun, s'est enfui vers un lieu secret, redoutant les représailles de la machine politico-militaire de l'élu. Yun avait soutenu au cours de sa campagne que ce scrutin était la dernière chance de la démocratie en Corée du sud pour de nombreuses années à à venir.

Park qui s'est emparé du pouvoir en Corée du sud au cours d'un soulèvement militaire en 1961 étudiait hier, selon un porte-parole de son parti "de nouvelles mesures en politique, en économie, en affaires sociales et en affaires culturelles". Park aurait obtenu 4,624,524 voix, Yun, 4,489,550 et trois autres candidats de peu d'importance auraient réuni entre eux 694,373 voix. S'ils avaient accepté de se ranger dans le camp de Yun, le militaire Park aurait été battu.

Le mandat à la présidence de la Corée du sud est de quatre ans.

Pékin ne sera pas admis aux Nations Unies

NATIONS-UNIES — Le délégué des Etats-Unis à l'ONU, M. Adlaï Stevenson, a déclaré hier devant l'Assemblée générale que c'est la Chine populaire elle-même qui dresse les obstacles les moins surmontables à son admission dans l'organisme mondial. M. Stevenson a dit que la Chine communiste est le seul pays qui préconise froidement le recours à la force comme moyen unique de régler les différends internationaux.

Dans cet état d'esprit, a-t-il ajouté, il est difficile d'admettre un pays dont la politique s'étaie sur de telles menaces pour la paix du monde que recherche, précisément, l'organisme international. C'est le traditionnel et annuel débat sur la candidature chinoise qui a donné l'occasion à M. Stevenson de faire cette déclaration.

Cette année, une résolution en ce sens avait été présentée par le délégué albanais qui avait présenté Pékin tel le "bastion de la paix et du progrès en Asie". La motion avait été appuyée par la délégation cambodgienne dont le gouvernement se réclame du neutralisme.

Quoi qu'il en soit, les observateurs diplomatiques estiment que la résolution sera rejetée par une marge sensiblement égale à ce que l'on a vu dans les années précédentes. L'année dernière, la résolution, présentée par Moscou cette fois, avait été défaite par 56 voix contre 42 et 12 abstentions.

CHINE

PEKIN — Un porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères a démenti les informations en provenance de Londres, selon lesquelles M. Mao Tse Toung démissionnerait de ses fonctions de secrétaire général du parti communiste chinois, à la tête duquel le chef de l'Etat, M. Liu Shao-Chi le remplacerait. Le porte-parole a qualifié ces informations de "pure invention".

La disparition du "Mirror" de N.-York suscite un grand émoi

Le "Daily Mirror" de New York n'est plus.

Quelque 1,400 personnes ont perdu leur emploi par suite de la décision du propriétaire Charles B. McCabe de mettre fin à la publication de ce quotidien qui avait vu le jour au matin du 23 juin 1924.

La majeure partie des biens liquidés par la fermeture de ce journal passera entre les mains des propriétaires du quotidien rival, le "Daily News". Celui-ci détient un tirage de près de 2,000,000 d'exemplaires chaque jour alors que celui du "Daily Mirror" qui atteignait au-delà de 900,000 exemplaires avant la grève de l'hiver dernier, avait perdu quelque 23,000 lecteurs depuis quelques mois. Le tirage s'établissait à 882,000 exemplaires chaque jour.

M. Wilfred Alexander, président de la cellule newyorkaise de l'American Newspaper Guild a dénoncé le procédé employé par l'employeur pour cacher jusqu'à la dernière journée la décision de fermeture du journal. "C'est une lâcheté", a-t-il dit.

La direction du quotidien explique la fermeture par la hausse des frais de production disproportionnée aux revenus. Le journal accusait des déficits annuels de $2,500,000 depuis deux ans.

La fin du "Mirror" n'amoindrira pas sensiblement l'exportation canadienne du papier journal. Un porte-parole de l'industrie a déclaré à Montréal que les autres journaux "compenseront cette perte par l'augmentation de leurs importations".

l'Estérel
FIN DE SEMAINE UNIQUE DANS UN DÉCOR UNIQUE
Superbe piscine intérieure climatisée, golf, tennis, équitation . . . excellente cuisine française, cave réputée . . . tout est prévu pour votre plaisir et votre confort!
À L'ORGUE: MICKY RUSSEL
Pour réserver: UN 6-8224 (ligne directe)
Hôtel l'Estérel, Lac Masson, P.Q.
UN HÔTEL UNIQUE POUR VOS RÉCEPTIONS!

L'homme chic adopte les complets Society Brand d'abord à cause de leur style dernier cri et ensuite pour leur apparence impeccable en toutes occasions. Society Brand est également le favori de l'homme bien mis parce que ses tissus luxueux, ses coloris et ses modèles sont toujours à l'avant-garde de la mode masculine. Voyez notre collection dès maintenant.

H. PREVOST Ltée
406 est, Ste-Catherine — angle St-Denis AV. 8-6153
L'ETIQUETTE IDENTIFIE LE PRODUIT AUTHENTIQUE

SI VOUS AVEZ DÉJÀ MANGÉ VENEZ PRENDRE VOTRE CONSOMMATION FAVORITE SERVIE
Par nos "Garçons de table" chantant
"Rencontrez les vedettes"
TOUS LES SOIRS
Au nouveau "Coin des Célébrités au "Lutin"
Un nouveau "rendez-vous" intime ou vous pouvez consommer un mets ou breuvage favori tout en écoutant les plus belles voix dans des
"TOURS DE CHANT"
(folklore, opéra, mélodies)
Oui, vous chanterez aussi tous les soirs de 9 à 2 a.m. dimanche de 7 à minuit
VEDETTES de cette semaine
YVON COUTU
Margo McKINNON
CARMEN GAGNON
DAVID SERKIN
Ghislaine BEAUDET
JEAN ELIE
ARTISTES INVITES
Colette BOKEY
Marilyn REDDICK
Annie BROOKS
Lise CLAUDEL
Pas de frais de couvert ni minimum
Au Lutin qui bouffe
St-Grégoire et St-Hubert
CR. 1-1188
Mesdemoiselles bienvenues
UNE PRESENTATION ELDON
AU CENTRE DU QUARTIER FRANÇAIS

DEUX VINS DE TABLE FRANÇAIS DE REPUTATION MONDIALE
BOUCHARD AINÉ & FILS
(BEAUNE, COTE D'OR, FRANCE)
• BEAUJOLAIS — vin rouge millésimé, Réf. 426 G — Btle — 426 H — ½ Btle.
• DRY POUILLY FUISSE — vin blanc Réf. 447 E — Btle. — 447 F — ½ Btle.
A noter: Il est bon d'insister sur les numéros de références et de les exiger aux magasins de la Régie des Alcools du Québec

Cours Psychologique d'Orientation et de Personnalité
Un COURS par correspondance, spécialement préparé par un Diplômé en Psychologie Appliquée à la Culture Humaine vous apportera la solution à tous les problèmes de Personnalité.
Timidité — Gêne — Trac — Manque d'enthousiasme — d'initiative, etc., etc.
Facile à comprendre — Pouvant servir à toute la famille. Demandez notre Circulaire "MIRACLE" sans obligations.
CASIER 28 STATION T MONTRÉAL

Non! vraiment vous ne pouvez
RATER
cette
CHANCE
unique
DE SAUVER
en un clin d'oeil
$620.00
sur l'achat d'un
"SIMCA '5'" FLAMBANT NEUF
sedan 4 portes
directement de Paris France

Idéale comme 2e voiture
entièrement équipé
$1375.00
seulement
NB — Ceci n'est pas une attrape, le prix régulier de cette voiture est de $1995.00. Cette offre exceptionnelle fait donc suite à une entente très spéciale avec Simca du Canada.
HÂTEZ-VOUS! LE NOMBRE DE CES VOITURES EST LIMITÉ
Caractéristiques :
• MOTEUR 65 C. V.
• DEGIVREUR-CHAUFFERETTE CANADIEN
• ESSUIE-GLACE ELECTRIQUES
• LAVE GLACE
• GOUDRONNAGE
• SIGNAUX DE DIRECTION
• CONSTRUCTION MONOCOQUE
• PREPAREE POUR L'HIVER
PLEINE GARANTIE
SUR PIECES ET MAIN-D'OEUVRE
N.B. — Nous regrettons sincèrement que le nombre limité de ces voitures restreigne le choix des couleurs.
FACILITES DE PAIEMENT
Le Mans Automobile Ltée
4584 rue PAPINEAU
A proximité de Mont-Royal
• 526-4401 •
Ouvert de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

Funérailles de Cocteau

MILLY-LA-FORET, France. — Les obsèques de Jean Cocteau, décédé vendredi dernier, se sont déroulées hier au cimetière de Milly-La-Forêt, près de Paris, dont il avait décoré la chapelle.

Le gouvernement français était représenté par M. Gaston Payewski, ministre d'Etat. Parmi les personnalités présentes, on remarquait plusieurs académiciens revêtus de l'uniforme vert traditionnel, dont Marcel Achard, Marcel Pagnol, Jean Paulhan, René Clair, Jean Rostand, Pierre Gaxotte et André Maurois, ainsi que de nombreux représentants du monde des arts.

Parmi les personnalités qui ont assisté aux funérailles de Cocteau figuraient également les acteurs Louis Seigner, Jean Marchat et Berthe Bovy, qui représentaient la Comédie-Française, ainsi que Fernand Gravey, la romancière Françoise Sagan, le peintre Tsuguharu Foujita, le metteur en scène Serge Lifar, l'acteur Jean-Claude Brialy et le fils de Picasso, Paolo.

Exposition des oeuvres primées

M. Georges Lapalme, ministre des affaires culturelles, présidera, le lundi 21 octobre à 9 hres du soir, à l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, l'inauguration de l'Exposition des concours artistiques du Québec.

Ces concours, qui ont été jugés le 11 septembre dernier, ont connu un succès remarquable puisque pas moins de trois cent quatre-vingt-deux (382) artistes y ont participé.

Le public est cordialement invité à visiter cette exposition où il aura l'occasion de voir outre les travaux primés, les oeuvres les plus marquantes soumises aux concours et retenues par les jurys. L'exposition se tiendra jusqu'au 2 novembre de deux heures de l'après-midi à dix heures du soir du lundi au jeudi et de deux heures à cinq heures de l'après-midi les vendredis et samedis.

Un Riopelle acquis par Ottawa

OTTAWA — Le Conseil d'administration de la Galerie nationale vient d'annoncer l'acquisition de deux oeuvres importantes, deux triptyques par des artistes très éloignés l'un de l'autre dans le temps, Jacopo di Cione, peintre italien du quatorzième siècle, et Jean-Paul Riopelle, artiste canadien contemporain installé à Paris.

Jacopo di Cione était le frère cadet et disciple d'Andrea Orcagna, architecte, sculpteur et peintre florentin de la seconde moitié du quatorzième siècle. Le triptyque de Cione que l'on classe parmi ses meilleures oeuvres est en parfait état de conservation. L'ensemble des trois volets peints à l'huile sur bois mesure 30 pouces ⅛ sur 26 pouces ⅜.

Le thème du triptyque de Cione est la vie du Christ.

PAVANE, le triptyque abstrait que Jean-Paul Riopelle a peint en 1954 dans son style bien connu qui s'apparente à la mosaïque, faisait partie des expositions rétrospectives consacrées à cet artiste à Ottawa, Montréal et Toronto.

Initiative de Connaissance du cinéma

La "Semaine Jean Renoir", 1ère et importante manifestation d'un organisme nécessaire

Demain s'ouvrira à l'Elysée une Semaine Jean Renoir, réalisateur français que l'on s'accorde à reconnaître parmi les plus grands. Cette semaine est tenue dans le cadre des manifestations françaises qui ont lieu actuellement à Montréal et est organisé par "Connaissance du cinéma", organisme montréalais dont le but est la constitution d'archives cinématographiques. Nous avons rencontré un des principaux organisateurs de cette semaine afin de lui demander le pourquoi et le comment de cette manifestation, Guy Jousssemet.

— Il faudrait peut-être, Guy Jousssemet, tenter de définir ce qu'est "Connaissance du cinéma"?

— C'est un organisme sans but lucratif dont le but est de créer des archives cinématographiques, en particulier des archives canadiennes, films, documents, scénarios, maquettes, appareils, affiches, dessins, photos, etc ...

— Des archives sont-elles actuellement réunies?

— Depuis que Connaissance existe, un an environ, nous avons plusieurs projecteurs, des caméras, etc ... que l'on verra d'ailleurs exposés dans le hall de l'Elysée. Nous avons aussi quelques films car des distributeurs nous aident déjà. Une copie de "Lola Montès", par exemple, offerte par Imperial Art-films nous donnera "Halleluja the Hills". Nous avons aussi l'oeuvre de Claude Jutra, etc ...

— Comment conservez-vous ces archives?

— Actuellement dans des conditions peu parfaites car nous n'avons pas de voûtes, mais nous espérons en avoir.

— Quel est le but premier de "Connaissance du cinéma"?

— D'abord conserver les films, tous les films, et les présenter le plus souvent possible ,comme le fait le musée d'Art moderne de New-York car nous pensons qu'il existe maintenant un public intéressé à voir ces vieux films à Montréal.

— Comment cet organisme est-il financé?

— C'est un problème. Nous comptons sur le public, sur des octrois. D'ailleurs nous avons déjà reçu un octroi.

— Comment est composé le bureau directeur?

— Actuellement "Connaissance du cinéma" a pour président Guy Côté et un conseil d'administration formé de cinéastes, de critiques, etc ... tous bénévoles. En ce qui me concerne, je ne fais pas encore partie de "Connaissance du cinéma"; j'organise partiellement la Semaine Jean Renoir. Mais "Connaissance du cinéma" a de nombreux membres actifs.

— Comment s'inscrit la Semaine Jean Renoir dans les activités de "Connaissance du cinéma"?

— Il nous est paru difficile de commencer nos activités publiques à la sauvette. Nous avons donc opté pour une manifestation-bloc afin de permettre au plus vaste public possible de prendre connaissance de notre existence et de nous montrer l'intérêt qu'il porte à nos activités dans le domaine de l'archive. Il ne faut d'ailleurs pas voir dans le mot "archives" un terme péjoratif. Il nous appartient en tant qu'archiviste de montrer des oeuvres moins connues de réalisateurs connus et des oeuvres majeures de réalisateurs peu connus, ou bien encore des oeuvres sur un thème donné, ou même encore des fragments d'oeuvres puisque, lorsqu'on parle d'archives, on part du principe que tout doit être conservé.

— Est-ce que les films de cette semaine appartiennent à "Connaissance du cinéma"?

— Non. Pour plus de la moitié, ils appartiennent au fonds de la cinémathèque française qui nous en a fait tirer généreusement des copies nouvelles. Dans les autres cas, ils appartiennent aux ayants'droit qui nous les ont prêtés.

— Pourquoi avoir choisi Jean Renoir?

— Parce que les oeuvres que nous présentons, sans être des oeuvres récentes sont assez anciennes pour correspondre à notre idée d'archives. Ces films sont d'ailleurs encore parfaitement valables après 25 ou 30 ans bien que souvent inconnus même par les cinéphiles aguerris.

— Est-il facile d'organiser une telle manifestation?

— Assez difficile et assez complexe car les ayants-droit des films se trouvent souvent aux quatre coins du monde et c'est long d'obtenir des copies. Mais c'est très agréable de réussir à présenter un ensemble aussi intéressant que celui de cette semaine.

— Jean Renoir étant encore vivant vous a-t-il aidé, a-t-il été consulté pour le choix des films, etc ...

— Jean Renoir était au courant de notre initiative. Nous souhaitions sa venue, impossible pour des raisons de temps car il est fort occupé. Mais il nous a facilité certains problèmes en intervenant.

— "Connaissance du cinéma" a-t-il d'autres projets de cette envergure?

— Vraisemblablement nous présenterons une rétrospective Eric von Stroheim avec, possiblement, des inédits d'importance. Dans le lointain futur, nous espérons avoir notre salle à nous et y présenter des films à nous.

— Que vous faut-il pour arriver à ce but?

— Il faut une prise de conscience de la nécessité d'archives cinématographiques, c'est-à-dire comprendre que tout est fait pour être conservé. Nous ne pouvons pas juger sainement des oeuvres contemporaines par exemple. Seul le temps fait une sélection valable qui varie d'ailleurs selon les goûts de l'époque. Sur le plan pratique, il faut de l'argent. C'est une autre question.

— Ne pensez-vous pas que la constitution d'archives appartient à un organisme public?

— L'exemple de la cinémathèque française est un bel exemple. Partie d'une initiative privée, c'est maintenant un organisme contrôlé par l'Etat qui, tout en le faisant bénéficier de subsides importants, n'a pas bouleversé les structures initiales qui avaient fait leurs preuves.

En ce qui nous concerne, nous ne saurions trop insister sur l'importance d'archives. Nous en avons déjà parlé plusieurs fois. Nous y reviendrons bientôt. (Sur notre photographie : "La Grande illusion", avec Jean Gabin et Pierre Fresney.)

JEUDI 17 OCEOBRE

CBFT — Canal 2

10.00 Musique
10.30 Emission scolaire
12.30 Musique
12.55 Téléjournal
1.00 LONG METRAGE "Rome, Paris, Rome" avec Aldo Fabrizzi, Sophia Desmarets et Peppino de Filippo.
3.00 Votre cuisine, Madame
3.15 La revue de la maison
3.30 Votre enfant, Madame
4.00 Bobino
4.30 La Boîte à surprise
5.00 Roquet belles oreilles
5.30 Grand Prix
6.00 Le Temps des copains
6.30 Téléjournal
6.40 Edition métropolitaine
6.50 Nouvelles du sport
7.00 Aujourd'hui
8.00 Filles d'Eva
8.30 Tous pour un
9.00 Un, deux, trois... rideau
9.30 L'Heure du concert
10.30 Téléjournal
10.45 Edition métropolitaine
10.54 Nouvelles du sport
11.00 CINEMA "La mère" avec Vera Marekala et Alex Batalov.

CFTM-TV, Canal 10

10.30 Coquetel musical
11.30 Ouverture - Horaire Manchettes
11.45 Bien L'Bonjour
12.15 Sherlock Holmes

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

12.48 EN MATINEE "La danseuse rouge" avec Vera Korène, Jean Galland, Jean Worms.
2.15 Télé-Guide
2.30 Tout pour la femme
4.00 A-B-C-D
4.30 Le Zoo du Capitaine Bonhomme
5.30 Ti-Toto le Clown
6.00 Télé-Métro
6.30 Sport-Images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Comment, pourquoi ?
8.00 La famille Stone
8.30 CINEMA KRAFT "J'ai péché" avec Tilda Thamar, M. Mitchel et B. Berri.
10.00 Le Prix Plaza
10.30 Cri-Cri
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 CINEMA "L'Idiot" avec Edwige Feuillère, Gérard Philippe, Lucien Coedel.

CBMT — Canal 6

9.57 Today on CBMT
10.00 National Schools
10.30 Chez Hélène
10.45 Nursery School Time
11.00 Loretta Young
11.30 Girl Talk
11.54 News
12.00 Montreal Magazine
2.00 Password
2.30 Scarlett Hill
3.00 Take Thirty
3.30 Friendly Giant
3.45 Misterogers
4.00 Mr. Piper
4.30 Huckleberry Hound
5.00 Razzle Dazzle
5.30 Music Hop
6.00 The Observer
7.00 CBC Evening News
7.15 Metro
7.25 Sports With Doug Smith
7.30 Candid Camera
8.00 The Lucy Show
8.30 The Serial
9.00 Grindl
9.30 Parade
10.00 Hitchcock Presents
11.00 CBC National News
11.14 Viewpoint
11.21 Final Edition
11.33 East Side/West Side

CFCF — Canal 12

9.55 Sign-On - Meditation
10.00 Coffee Break
10.30 The Liberal Arts
11.00 Romper Room
12.00 Lunchtime Little Theatre
1.00 Pulse
1.15 Channel 12 Theatre "Hunted"
2.00 Here's Looking At You
3.00 People in Conflict
4.00 Surprise Party
5.30 Walt Disney's Mickey Mouse Club
6.00 A Kin To Win
6.30 Pulse
7.00 SUNSET THEATRE "The Big Trees"
8.30 To Tell The Truth
9.00 Zero One
9.30 The Jack Paar Show
10.30 Fractured Flickers
11.00 National News
11.15 Pulse
11.30 The Pierre Berton Hour
12.30 Newsroom 12 — Meditatin

le théâtre du nouveau monde

Une comédie tragique de Sean O'Casey sur l'Irlande à l'heure de la liberté

Première, ce soir à 9 h.

ORPHEUM VI. 5-7149

525 O., rue Ste-Catherine

6ème SEMAINE

Grand Prix — Festival de Moscou; Prix Selznick — Festival de Berlin; Prix de la Victoire.

UN DES CHEFS-D'OEUVRES DU CINEMA MONDIAL

LA PRESSE ET L'ILE NUE

"Une étonnante symphonie cinématographique ... d'une grande beauté visuelle." PONTAUT, "La Presse"

"L'ILE NUE est un film admirable, admirable de beauté, admirable de modestie, admirable souvent de tendresse." BASILE, "Le Devoir"

HORAIRE : Du lundi à jeudi, 8.30. Vendredi, 7.30 et 9.40. Samedi et dimanche, 5.00, 7.30 et 9.30.

CINEMA FESTIVAL

SEMAINE jean renoir

du 8 au 25 oct.

	oct.		
Vendredi	18	7h30-9h30	LA REGLE DU JEU
Samedi	19	7h30-9h30	LA REGLE DU JEU
Dimanche	20	1h30-5h30-9h30	BOUDU SAUVE DES EAUX
		3h30-7h30	LA NUIT DU CARREFOUR
Lundi	21	7h30-9h30	NANA
Mardi	22	7h30-9h30	LA CHIENNE
Mercredi	23	7h30-9h30	Mme BOVARY
Jeudi	24	7h30-9h30	LE CRIME DE M. LANGE
Vendredi	25	7h30-9h30	LA GRANDE ILLUSION

Centre d'Art de l'Elysée • 35 Milton • VI. 2-6053

connaissance du cinema

la Musique par Gilles POTVIN

Les matinées symphoniques

Les Matinées pour la jeunesse de l'Orchestre Symphonique de Montréal ont commencé un nouveau chapitre de leur histoire, vendredi après-midi, dans la Grande Salle de la Place. Bénéficiant pour la première fois de la collaboration officielle de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal, les Matinées vont maintenant étendre de beaucoup leur champ d'action, ceci pour le plus grand bien des jeunes qui trouveront dans la musique un complément essentiel à leur culture. Le développement de la musique y gagnera aussitôt puisqu'un nombre encore plus grand de jeunes apprendront à aimer la musique et aussi à la connaître mieux. Ce sont ces mêmes jeunes qui formeront les auditoires de demain.

C'est le jeune chef d'orchestre canadien Pierre Hétu, assistant de Zubin Mehta à la direction artistique de l'Orchestre Symphonique, qui a pris la direction des Matinées. Il a fait vendredi des débuts fort prometteurs puisque l'intérêt des jeunes auditeurs n'a pas semblé fléchir. Hétu s'exprime dans une langue claire et précise et il possède une personnalité accessible au public auquel il s'adresse. Ses commentaires sur le programme étaient brefs, articulés, mais je crois qu'il aurait pu, sans crainte de lasser les jeunes, donner plus de détails sur la structure des oeuvres et en retracer brièvement les origines.

Un hommage a été rendu au fondateur des *Matinées*, Wilfrid Pelletier qui a ensuite dirigé l'Ouverture de *La Flûte enchantée*. On a entendu par la suite le premier mouvement du *Concerto No 1*, en ré mineur, de Brahms avec John Hawkins, pianiste de 17 ans comme soliste, *An Outdoor Overture* d'Aaron Copland ainsi que le *Boléro* de Ravel. Ces oeuvres étaient dirigées par Pierre Hétu.

Gagnant de la bourse de la Fondation des Amis de l'Art, John Hawkins a montré une technique en bonne voie de développement, pas tout à fait suffisante pour vaincre les difficultés énormes du *maestoso* du Concerto de Brahms. C'est une oeuvre si exigeante que les pianistes ne lui touchent pas avant l'âge mûr.

Pierre Hétu a dirigé avec précision et nuance les oeuvres de Copland et Ravel. L'accompagnement du concerto était flottant par moments mais le chef devait faire son possible pour suivre un soliste qui ne semblait pas trop se préoccuper de l'orchestre.

C'était tout un spectacle que de voir trois mille jeunes suivre attentivement la musique et applaudir frénétiquement à la fin de chaque pièce. La présidente des Matinées, Madame Jeannette Bock, a souligné au cours de l'après-midi que l'on vivait "un instant mémorable". C'est aussi l'impression du signataire de ces lignes, à la vue de cette belle jeunesse qui entreprend l'aventure enrichissante de la connaissance musicale. Nous souhaitons aux Matinées de plus beaux jours encore.

Autre début de série, au Forum cette fois, lundi soir. L'Orchestre Symphonique de Montréal donnait le premier concert de la cinquième série de quatre que le quotidien *The Montreal Star* offre à prix populaires.

Zubin Mehta, que l'on pourrait maintenant qualifier d'infatigable, était encore au pupitre et a dirigé de mémoire un long programme, comprenant l'ouverture *Der Freischuetz*, de Weber, le *Concerto en ré* pour violon de Beethoven, avec Yehudi Manuhin comme soliste et la *Symphonie No 5* dite "du Nouveau-Monde" de Dvorak.

Ce concert nous a valu une interprétation dramatique au possible, de la populaire symphonie de Dvorak. Mehta ne la conççoit pas comme un poème nostalgique, à la façon de Georges Prêtre qui l'a dirigée ici récemment avec le Royal Philharmonic de Londres. Au contraire, il lui confère un sens dramatique puissant, accentué encore par des contrastes violents et des tempos très vifs. Les musiciens ont généralement été à la hauteur de la tâche et il faut souligner ici l'excellent travail de Joseph Masella au cor français et de Pierre Rolland au cor anglais, bien que ce dernier ait eu un léger fléchissement au début de sa mélodie célèbre, au début du *largo*.

Yehudi Menuhin a donné du Concerto de Beethoven une interprétation très cérébrale, trop contrôlée, dans laquelle la grandeur quasi olympienne de l'oeuvre était souvent absente. Pourtant Zubin Mehta et l'orchestre ont joué avec un souffle large et puissant. Mais ils n'ont pas réussi à entraîner à leur suite l'imperturbable soliste. Menuhin a cependant joué le larghetto avec délicatesse et expression.

L'ouverture *Der Freischuets* a été dirigée et jouée de façon irréprochable. Le nombreux public qui assiste à ces concerts (vendus sur abonnement seulement) suit la musique avec curiosité et intérêt, aussi avec des préoccupations diverses. C'est ainsi qu'une dame anglophone m'a demandé à l'entracte combien l'orchestre comprenait de membres. "J'ai essayé de les compter à plusieurs reprises mais je me perdais et j'ai du recommencer de nouveau plusieurs fois, sans succès!" me dit-elle avec candeur.

On peut excuser cet auditoire d'applaudir entre les mouvements des oeuvres bien que le contraire soit demandé bien explicitement dans le programme. Toutefois, on ne peut leur pardonner de commencer à applaudir bien avant que la musique se soit tue, comme cela est arrivé à la fin de la Symphonie de Dvorak. D'un geste de la main droite, Zubin Mehta a arrêté les manifestations trop hâtives pendant que de l'autre, il soutenait l'accord des bois et cuivres qui termine l'oeuvre. Espérons que les auditeurs ont compris et que la leçon servira lors des prochains concerts.

Horaire des spectacles

THÉATRE

THEATRE LA BOULANGERIE — (Les Apprentis-Sorciers) "Maître Puntila" — jeudi, vendredi, samedi, 8h.30; dimanche, 7h.30 — "Spectacles de marionnettes" (enfants) — mats: samedi et dimanche, 2h.30.

THEATRE NATIONAL — (Théâtre Québec) — Tous les soirs à 8 h. 45 dim., mat: 2 h. 30 Relâche lundi.

THEATRE DU NOUVEAU MONDE — (Orpheum) "L'Ombre d'un Franc-Tireur" — Tous les soirs 9 hres Dim., 7 h. 30. Relâche lundi.

THEATRE DU RIDEAU VERT (Stella) — "L'heureux stratagème," tous les soirs, à 8h.30; dim., mat. à 2h.30, soirée à 7h.30.

CINÉMA

ALOUETTE — "Cleopatra" — Lundi à samedi, 8.00; sam., 7.30; mats.: mer., sam., dim. et fêtes, 2.00.

AVENUE — "Nurse on Wheels" — 1.35 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.35.

BIJOU — "Les Hommes ne pensent qu'à cela" — 12.35 - 3.49 - 6.43 - 9.57 "La Croix des vivants" — 1.48 - 5.02 - 8.16.

CANADIEN — "Trop jeune pour aimer" — 12.00 - 3.20 - 6.30 - 9.56 — "La Belle et l'Empereur" — 1.35 - 4.55 - 8.10.

CAPITOL — "Hootenanny Hoot" — 10.05 - 12.15 - 2.30 - 4.40 - 6.55 - 9.15.

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — (Salle Alain-Resnais) "A bout de souffle", lun. au ven., 7h.30 - 9h.30; samedi, 7h.30 - 9h.30 - 11h.30; dim., 1h.30 - 3h.30 - 5h.30 - 7.30 - 9h.30 — (Salle Eisenstein) 'Harakiri", sous-titres français; lundi au samedi, 7h.30 - 9h.45; dimanche, 3h.00 - 5h.00 - 7h.30 - 9h.45.

CHATEAU — "La prostitution" — 2.30 - 5.55 - 9.20 — "Nuits d'Orient" — 1.05 - 4.35 - 8.00.

CINEMA FESTIVAL — "L'Ile nue" — lundi à jeudi, 8.30; vendredi, 7.30 et 9.40; samedi et dimanche, 5.00, 7.30 et 9.30.

CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "How the West was won" tous les soirs 8h.30; mats: merc., 2h.; — mats: sam. et dim., 1h. et 4h.45.

DORVAL — (Red Room) "The Great Caruso" — and "The Student Prince" — 7.30 sam., dim., lun., merc., 1.00 mat: — "Un soir sur la plage" — 8.40 "Le Fils du Corsaire Rouge" — 8.00 sam., dim., lun., merc., mat: 1.00.

EMPIRE CINEMA D'ESSAI — "La Fille aux Yeux d'Or" — semaine 7.25 - 9.45 sam., dim., 2.45 - 5.05 - 7.25 - 9.45 — "Une partie de campagne" — semaine 6.40 - 9.00 sam., dim., 2.00 - 4.20 - 6.40 - 9.00.

FRANCAIS — "La prostitution" — 1.05 - 4.35 - 8.00 — "Nuits d'Orient" — 3.15 - 6.40 - 10.05.

KENT — "Mondo Cane" — 1.00 - 2.50 - 4.55 - 6.55 - 9.00.

LAVAL — "La Novice Confesse" — 12.25 — 3.40 - 6.50 - 10.10 — "Ma Soeur et Moi" — 2.00 - 5.15 - 8.30.

LOEW'S — "The Great Escape" — 9.05 — 12.00 — 3.00 — 5.55 — 8.55.

MONKLAND — "The Great Caruso" — 2.15 - 5.50 - 9.25 — "The Student Prince" — 12.30 - 4.00 - 7.45.

ORPHEUM — "Strip-Tease" — 10.15 - 12.00 - 1.40 - 3.40 - 5.45 - 7.50 - 9.50.

PALACE — "Irma La Douce" — 10.20 - 12.55 - 3.30 - 6.10 - 8.50 — dim., 12.40 - 3.30 - 6.10 - 8.50.

PAPINEAU — "La Loi" — 1.05 - 4.35 - 8.00 — "Le Serment de l'Epée" — 3.05 - 6.30 - 9.55.

PARISIEN — "La Fille aux yeux d'Or" — 12.40 - 2.55 - 5.10 - 7.25 - 9.45.

THEATRE LA BOULANGERIE - 5140, De Lanaudière

MAITRE PUNTILA

BERTOLT BRECHT

LES APPRENTIS-SORCIERS LA. 3-2454

SALLE RESNAIS

ÉLYSÉE CINEMA D'ESSAI 35 e. MILTON W. MTL. VI2-8053

SALLE EISENSTEIN

LE CHEF-D'OEUVRE DE KOBAYASHI

HARAKIRI

sous-titres français

DERNIERS JOURS

TINTIN ET LA TOISON D'OR

sur scène: Farfadou et Farfadette

DERNIER JOUR

SAMEDI, 19 oct. 10.30 a.m., 2 et 4 hres p.m. — ADM.: 0.75

Angle Durocher et Ogilvy Deux rues à l'ouest de l'avenue du Parc, une rue au nord de Jean-Talon

TÉL. : 274-4521

À L'AFFICHE EMPIRE CINEMA D'ESSAI

UN FILM ENVOUTANT

dont le succès continue dans une salle de cinéma du nord de la ville:

un film de Jean-Gabriel Albicocco

au même programme un film de Jean Renoir:

"UNE PARTIE DE CAMPAGNE"

CE SOIR 8H.30 DIMANCHE 7H.30

LE RIDEAU VERT présente L'HEUREUX STRATAGÈME de MARIVAUX

AU STELLA - VI. 4-1793

Chez Pierre

depuis 20 ans

on mange de la cuisine simple mais de bon goût

Chez Pierre la qualité est là

Chez Pierre véritable cuisine bourgeoise

Chez Pierre ouvert de midi à 11.30 p.m. tous les jours excepté le dimanche

Licence complète

1263, rue Labelle

VI. 2-1590

Town & Country

BUFFET

chaud et froid

Nous avons 75 fameux mets chauds ou froids parmi notre excellent buffet, incluant du homard, rôti de boeuf, soupe et dessert.

- Permis complet
- Lunch buffet chaque jour de la semaine $1.50
- Diner buffet et lunch du dimanche $2.50

(Enfants de moins de 12 ans $1.50)

CE SOIR 8h.30

ET JUSQU'AU 26 OCT.

Matinée : dimanche, 2 h. 30

les frères Jacques

les artistes complets de la chanson

COMÉDIE-CANADIENNE

PRIX (taxe incl.): SOIRS, $2.63,$4.65; MATINEE, $1.50, $2.50, $3.50, $4.

BILLETS EN VENTE à la Comédie Canadienne; à Canadian Concerts & Artists, 1822 Sherbrooke o.; chez Ed. Archambault Inc., 500 Ste-Cath. e. et 2140 de la Montagne; "Elles" Boutique Inc., 1434 Sherbrooke o.; Salon de l'Horlogerie, 6960 St-Denis; Charlebois Bijoutier, 2115 Jean-Talon Librairie Ducharme 418 Notre-Dame o. e.; Fortin Télévision, 47 Fleury o.

L'univers féminin

Dans votre panier à provisions

En parcourant les allées du super-marché de l'Exposition française qui se tient actuellement au Palais du Commerce et en examinant les étalages du Coin des gourmets des grands magasins et des principales chaînes de magasins d'alimentation à l'occasion de cette visite de la France chez nous, j'ai noté parmi les produits d'importation français les plus intéressants:

au COMPTOIR DES FROMAGES, quelques nouveaux venus :

le GRAPERON D'AUVERGNE, un fromage à l'ail adoptant la forme d'une grosse boule grisâtre. Ce fromage, me dit-on, se mange en buvant un vin d'Alsace très sec;

le SAINGORLON "Pipo Crem" s'apparente à la famille des roqueforts;

le CAILLOU, qui comme son nom l'indique, est de petite dimension et dur. Lorsqu'il est trop difficile à entamer, je vous suggère de le laisser macérer toute une nuit dans une petite quantité de vin blanc; il prend alors un goût formidable et se taille facilement;

le MIMOLETTE — un Edam français — et le VERNEUIL, un fromage de chèvre.

— — —

Au comptoir des FOIES GRAS ET DES PATES, le choix est grand et inusité. Outre le pâté doré au four, le pâté de foie truffé et le pâté de foie d'oie qu'on connaît bien, il y a des pâtés de caille, de lapin, de canard, de grive, de lièvre, de perdreau, de faisan et de sanglier. Faites provision de ces petites boîtes qui vous dépanneront lorsque des amis s'annoncent à l'improviste .Ces pâtés tartinés sur de minces tranches de pain croûté apporteront un élément de nouveauté à l'heure du coquetel.

Parmi les PLATS PRETS-A-SERVIR et mis en conserve, mentionnons les escargots de Bourgogne, le cassoulet, la choucroute garnie, le coq-au-vin, les daubes de boeuf, le canard à l'orange, le canelloni, les andouillettes, les quenelles de veau, de volaille ou de brochet. J'ai goûté à ces dernières: elles sont bonnes, mais je vous recommanderais de les accompagner d'une sauce espagnole — même de les faire réchauffer dans cette sauce. Ainsi servies, cela devient un plat intéressant et plus personnel.

— — —

Pour les amateurs de FINES HERBES ET DE PLANTES AROMATIQUES, il y a au super-marché de l'Exposition en particulier, un assortiment varié digne de mention : cerfeuil, romarin, sarriette, basilic, thym, laurier, marjolaine, etc. On peut les acheter en boîtes assorties ou en sachets individuels.

— — —

Voici très rapidement les "spéciaux" de la semaine dans les principales chaînes de magasins d'alimentation :

A l'étal du boucher — le boeuf occupe la vedette : bifteak de ronde, rôti de croupe et boeuf pour pot-au-feu. Egalement offerts à des prix d'économie : la fesse de porc, les "spareribs", la saucisse de porc, les "frankfurters" et le bacon sans couenne;

au comptoir des légumes et des fruits : tomates et piments de Californie, sacs de pommes de terre de 50 livres (Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard), navets, céleri Pascal, choux de Bruxelles et oignons jaunes (récoltes du Québec); pamplemousses de Floride et raisin Tokay.

SUR VOTRE AGENDA

Cours : A la Palestre Nationale, des cours de culture physique pour dames sont donnés par Mlle Andrée Dion, étudiante en Education physique de l'U. de M. Les cours se donnent les lundis et jeudis de 8h. à 8h. 45. Au Centre sportif Paul Sauvé, des cours similaires sont donnés tous les lundis et mercredis de 7h. 30 à 8h. 30 par Solange Thibeault. — Palestre Nationale et Centre Paul Sauvé

La Jeunesse Indépendante Catholique Féminine organise une série de rencontres sur la "Vie sentimentale" pour les jeunes de classe moyenne, de 18 à 25 ans. Une série de six cours est prévue pour cette année. Les sujets seront: maternité, travail féminin, caractères, psychologie, fréquentations, amour.

Renseignements: Mlle Monique Ethier, AV. 8-4261, local de la JICF.

La mode à Varsovie

Ann Rembiszowska, mannequin d'origine polonaise, porte ici l'un des cinq plus jolis modèles présentés par la Pologne devant les Parisiennes, à l'occasion d'une collection de vêtements de ski et d'après-ski. La mode polonaise prend tout doucement sa place sur le marché du prêt-à-porter.

"MATURITE SEXUELLE ET LIMITATION DES NAISSANCES" AU SPM UNIVERSITAIRE

Le Service de Préparation au Mariage universitaire recevra, mercredi le 23 octobre prochain, à 8h.15 dans le grand auditorium de l'Université de Montréal, le Rév. Père d'Heilly, collaborateur de l'Anneau d'Or ainsi que le Dr et Mme Charles Rendu de Paris.

L'abbé Michel Buron, aumônier du SPM universitaire, a organisé cette rencontre afin que les étudiants et étudiantes puissent participer au forum qui suivra la conférence du Dr Charles Rendu et se renseigner sur un sujet les intéressant comme jeunes foyers de demain. Le Dr Rendu a intitulé sa conférence : "Maturité sexuelle et limitation des naissances".

10.000.000 DE LECTEURS ACHETENT marabout

ROMANS-ENCYCLOPÉDIES-BIOGRAPHIES

marabout université — marabout junior — Marabout Flash — marabout géant illustré

EN VENTE PARTOUT à PRIX POPULAIRES

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

EDITIONS MARABOUT KASAN

226 EST, CHRISTOPHE COLOMB - QUEBEC P. Q.

Surveillez le régime des adolescentes

Montréal. — Il est temps d'habituer vos adolescents à se nourrir convenablement dès la rentrée des classes. Les mères de famille devraient insister sur le fait que l'adolescente désireuse de perdre du poids ne doit pas omettre son petit déjeuner mais plutôt surveiller les calories de son régime alimentaire.

Les adolescents prennent souvent l'habitude de ne rien manger avant de se rendre à leurs cours, ce qui est malsain pour la santé, car le petit déjeuner est considéré comme le repas le plus important. Tout adolescent devrait prendre trois bons repas par jour. Les repas du midi et du soir devraient contenir des protéines, un ou deux fruits, des légumes, du lait et du pain.

Que penser des goûters?

Ils ne sont pas nécessairement à déconseiller; les spécialistes suggèrent aux adolescentes trop rondelettes de se passer de goûter. Quant aux autres, qui peuvent se permettre des friandises sans en subir le contrecoup sur leur ligne, il est important de leur apprendre quoi manger car l'adolescence est l'âge où l'on éprouve le plus de difficultés avec sa peau. Aussi, en mangeant un fruit par exemple, on est assuré d'avoir des vitamines et l'on s'épargne l'apparition de boutons qui sont souvent dûs à une trop grande consommation de boissons gazeuses ou de sucreries.

Religieuses au Guatémala

MONTREAL PC — Trois religieuses de l'ordre de Saint-Joseph, congrégation vouée à l'enseignement et aux soins des malades, sont en route pour le Guatémala.

Elles étudieront l'espagnol et les coutumes du pays dans une maison missionnaire établie au Guatémala, avant d'ouvrir elles-mêmes une mission dans ce pays. Il est possible que des religieuses infirmières viennent rejoindre ces dernières dans les mois à venir, car les cliniques et les hôpitaux ne sont pas nombreux et il y a un besoin urgent d'aide médicale.

AGENCE MATRIMONIALE

EXCELSIOR ENRG.

Nos services d'enquête, d'étude des goûts et caractères et de rencontres s'adressent aux personnes des deux sexes célibataires, veufs ou veuves. Nous agissons avec une discrétion absolue et les résultats sont rapides et certains quel que soit votre âge : tout se passe comme si seul le "HASARD" arrangeait les choses. Des centaines de couples ont trouvé le bonheur grâce à nos services d'une efficacité prouvée et reconnue. Pour informations, écrire en mentionnant : Nom, adresse, tél., âge, occupation, en incluant $2.00 à :

EXCELSIOR ENRG.
Casier postal 158 — Station Hochelaga
Montréal
ou téléphonez à : 525-7861

Le Festival des Fromages

Aussi bien que le mois de mai est le mois des fleurs et le mois d'août le mois des vacances, au Québec le mois d'octobre est le mois des fromages.

En effet, dû au rendement exceptionnel de la production du fromage, ayant pour conséquence une qualité, une quantité et une diversité sans pareil, la période automnale s'étendant sur le mois d'octobre devient un véritable Festival des Fromages.

Votre marché d'alimentation STEINBERG participe activement à cet événement en offrant à ses consommateurs un comptoir 'surchargé' des plus merveilleux fromages canadiens!

Venez en profiter, dès maintenant!

Fromage canadien en tranches, de Kraft — pqt 2 lb — 1.15

Cracker Barrel cheddar moyen, de Kraft — paquet de 2 onces — 51¢

STEINBERG

le véritable ADAMS-TRAINER breveté

VOULEZ-VOUS RESTER JEUNE ?
SANS EXERCICE N'Y COMPTEZ PAS

Seul un exercice rationnel et équilibré régulièrement effectué pendant 10 minutes tous les jours, permettra de modeler votre corps et vous aidera à conserver l'éternelle jeunesse.

Retournez cette annonce à UNIVERSPORT Inc., 8255 Côte-des-Neiges. Tél.: RE. 8-2968. Pour obtenir une luxueuse brochure n'oubliez pas de mentionner vos noms, adresse, téléphone en lettres d'imprimerie.

A RETENIR : Vous pouvez vous rendre à PARIS par avion, tous frais payés en participant au Concours ADAMS-TRAINER. En vente chez les grands spécialistes de la "condition physique".

GAGNON SPORT — 7125, rue St-Hubert, Tél.: 273-1578
CENTRE DU CAMPING — 984 boul. Labelle, Chomedey — 681-1556
CHEVRIER SPORT — 170, rue St-Jacques, Ville St-Pierre — 484-1614
PALAIS DES SPORTS — 815 Côte d'Abraham, Québec — 529-9658
GAGNON FRERES — 400-406, rue Racine, Chicoutimi — 543-1501
NORDET SPORT Inc. — 290 rue St-Germain, Rimouski — 723-8543

MEFIEZ-VOUS des imitations et contrefaçons. Toujours imité, jamais égalé... car le pédalier de l'appareil ADAMS-TRAINER est garanti à vie.

Reprise tardive hier à la Bourse à la suite d'un fléchissement général

Les nouveaux C.G.A. de 1963 et les résultats d'examens intermédiaires

Le Conseil provincial de l'Association des comptables généraux licenciés de la province de Québec, a fait connaître les résultats des examens de 1963. Voici la liste des candidats heureux dans les cinq années du cours, ainsi que la liste des candidats de cinquième année qui devront reprendre quelque matière d'examen avant de pouvoir se réclamer du titre de C.G.A.

Ont réussi leur 5e année et passé avec succès l'examen final, méritant ainsi le droit d'ajouter les initiales C.G.A. après leur nom: ALAIN, Irenée, Québec; ALLARD, J.-Marc Québec; BAREIL, Viateur, Trois-Rivières; BÉGIN, Clément, Québec; BELANGER, G. L., Montréal; BIGNELL, Brian, Montréal; BLONDIN, André, Québec; BLOUIN, J. Robert, Québec; BOILY, Aurèle, Québec; BOURGUIGNON, Roland, Montréal; BRETON, Fernand, Québec; CHABOT, Gilles, Québec; CHARTIER, J. Paul, Québec; COUILLARD, Gilles, Chicoutimi; CREPEAU, Mlle Flore, Québec; CUMMING, Fred J. Québec; DESROCHES, J.-Charles, MONTREAL; DION, M. André, Chicoutimi; DIONNE, Louis-Marie, Québec; DUCLOS, Richard, Sherbrooke; FECTEAU, Paul E., Sherbrooke; FISET, André, Québec; FISET, Sarto Québec; FLEURY, Yvon Dolbeau; GILL, A. Arthur, Dolbeau; JASMIN, Guy, Dolbeau; JOHNSON, John H., Montréal; LACROIX, Claude, Québec; LAFLEUR, Robert, Québec; LAMBERT, Henri, Québec; LAROCHE, Maurice, Québec; LEFEBVRE, Mlle Pauline, Québec; LEGER, Jacquelin, Québec; LEMAY, J. Claude, Québec; L'HEUREUX, Benoit, Québec; LILLAKAS, Valdu, Montréal; LORTIE, J. Claude, Québec; MATHIEU, J. Louis, Québec; MERRETTE, Roland, Montréal; MORRIS, A.R., Montréal; PAQUET, Emile, Québec; PATRY, Hervé, Québec; PEVZNER, Morton, N. Montréal; PICARD, J. Paul, Québec; POIRIER, Maurice, Québec; RACINE, Benoit, Québec; RICARD, Clement, Québec; ROSEN, Michael, Montréal; ROY, Jacques, Québec; ROYAL, J. Hector, Montréal; SAURIOL, D. J., Montréal; TREMBLAY, Raymond, Ottawa; TURGEON, Carol, Québec; VAILLANCOURT, Gérard, Montréal; VEILLEUX, Léonard, Ottawa; VERREAULT, Claude, Québec; VILLEMAIRE, Conrad, Montréal.

Ont réussi leur 4e année: BERTOSSINI, Arthur, Montréal; MAHEU, Clément, Montréal; NADEAU, Jacques, Montréal; PELLETIER, Yvon, Québec.

A réussi la 3e année: REDFERN, Norman F., Montréal.

Ont réussi leur 2e année: CHIRICOTA, Bruno, Chicoutimi; LANDRY, Georges, Septîles; LETOURNEAU, Roger, Chicoutimi; WILSON, G. R., Bermudes; WOLTER, Klaus, Montréal.

Ont réussi leur 1ère année: BEAUCHAMP, Ronald, Montréal; BOIS, André, Sept-Iles; CASTONGUAY, Cyprien, Montréal; COULOMBE, Claude, Québec; HAMEL, Jeannot, Montréal; LEBRUN, Louis, Trois-Rivières; PARISIEN, J.-Pierre, Joliette; ROY, Paul-Emile, Québec; SEGUIN, Maurice, Amos.

Ont droit à une reprise de la 5e année ou examens finals, les rendant éligibles au titre de C.G.A.: AUBIN, Jacques, BARIL, Réjean, BEAUPRÉ, J.-Paul, BEDARD, Yves, BELAND, Gilles, BELANGER, Gérard, BELLIVEAU, J. Paul, BLONDEAU, J. Pierre, BRISEBOIS, Gilles, CADIEUX, Léon, CARRIER, André, CARRIER, Omer, tous de Québec; COUSINEAU, Maurice D., pas d'adresse; DE LA SABLONNIERE, Louis, Kénogami; DION, Jacques, DOYON, Clermont, DROLET, Jacques, DUFRESNE, Jean, DUFRESNE, J. Pierre, DUMAIS, Benoit, tous de Québec; FILTEAU, Gaston, Montréal; GALARNEAU, Fernand, Montréal; GENEREUX, A. L., Montréal; GOULET, Jacques, Québec; HARRISON, B. David, LABONTE, Lionel, LALIBERTE, Jean, LARUE, André, LEFEBVRE, Jacques, LEGAULT, Gérald, tous de Montréal; LEPAGE, Jean Yves, Québec; PAGE, Laval, Montréal; PAQUET, Jean, Montréal; PARE, Pierre A., Québec; PICARD, Gilles, Québec; POIRIER, Raymond, Montréal; POULIOT, Raymond, Québec; RANGER, J. B., Montréal; REGIS, Germain, Rouyn; ROY, Raymond, Québec; ST-HILAIRE, Gilles, Québec; TREMBLAY, A. René, Chicoutimi; TREMBLAY, Gabriel, Québec.

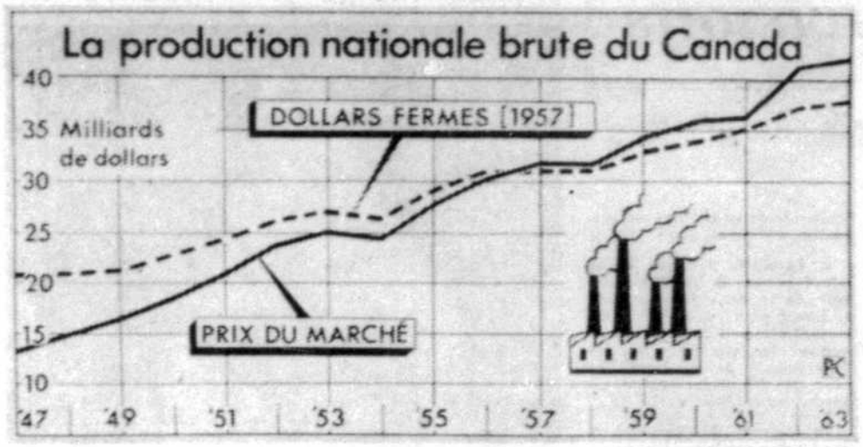

La production nationale brute du Canada indique un gain de 1.2 p.c. au cours du second trimestre de '63, ce qui représente $42,436,000,000 pour l'année en cours. Le P.N.B. de 1962 était de $40,401,000,000. (Graphique PC)

Cours des grains

CHICAGO — Certains contrats de blé ont atteint un nouveau sommet hier à la faveur d'une reprise soutenue. Tous les autres contrats ont décliné.

On relevait des pertes de quatre cents le boisseau dans le secteur du soya. Le maïs a cédé du terrain.

-0-

WINNIPEG — Le marché à terme présentait une allure irrégulière hier.

Certaines céréales, notamment le seigle ont été l'objet de reprises à différents intervalles.

Quelque 330,000 boisseaux de seigle auraient été vendus sur le continent.

Le lin a évolué sans orientation précise. Les prix du blé de toutes catégories étaient inchangés.

Cours des changes

Afrique du Sud, Rand	1.51¼
Allemagne, Mark	.2712
Angleterre, Livre	3.01¾
Argentine, Peso	.0076
Australie, Livre Aust.	2.41½
Autriche, Schilling	.0419
Belgique, Franc	.0216
Brésil, Cruzeiro	.0019
Chili, Escudo	.3666
Danemark, Couronne	.1562
Espagne, Pesata	.0181
France, Franc	.2200
Hollande, Florin	.2991
Italie, Lire	.001734
Japon, Yen	.002981
Mexique, Peso	.0870
New York, Dollar	1.07 13/16
Norvège, Couronne	.1509
Nouvelle Zélande, Livre	3.00¾
Perou, Sol	.0405
Suède, Couronne	.2077
Suisse, Franc	.2499
Tchécoslovaquie, Couron.	.1516
Venezuela, Bolivar	.2381

Denrées alimentaires

Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros .53; A-gros .52; A-moyen .42 à .43; A-petits .36 à .37; B .39 à .40; C .32.

Beurre : arrivages courants, admissible .50¾, non admissible .50¾.

Fromage : livré à Montréal, cire, arrivages courants, en gros, québécois blanc .35¾, colore .35¾.

Pommes de terre nouvelles: Québec $1.10 à $1.15 les 75 livres, .75 à .85 les 50 livres; Nouveau-Brunswick $1.40 à $1.50 les 75 livres, .80 à $1 les 50 livres, .23 à .25 les 10 livres. Ile du Prince-Edouard $1.55 à $1.65 les 75 livres, $1 à $1.10 les 50 livres, .30 les 10 livres.

Prix du sucre

LONDRES Reuter — Le prix du sucre a augmenté de 4 livres 10 shillings sur le marché de Londres où il atteint maintenant 89 livres la tonne.

Cette hausse du prix d'usucre a été provoquée par des informations selon lesquelles l'ouragan "Flora" aurait détruit un quart environ de la récolte de canne à sucre à Cuba.

Fruits et légumes

Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés aujourd'hui aux cultivateurs et aux grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal :

Pommes : pommettes $2.50 à $2.75, Wolfe River $1.50, McIntosh $1.50 à $2, McIntosh tombée $1 à $1.25, Wealthy $1.25, fameuses, $1.50 le minot.

Betteraves : .40 à .50 la douzaine de paquets, $1 à $1.25 les 50 livres.

Brocoli : $2 la douzaine.

Maïs : .20 à .25 la douzaine d'épis.

Carottes : .40 à .50 la douzaine de paquets, $1 les 50 livres.

Céleri: .50 la douzaine, $1.75 à $2 le cageot.

Choux : .90 à $1 les 50 livres.

Choux rouges : $1.50 le cageot.

Choux de Savoie : $1.50 le cageot.

Choux de Bruxelles : $3 les 16 pintes.

Choux chinois : $1 à $1.25 le cageot.

Choux fleurs : $1.25 la douzaine.

Citrouilles : $2 à $2.50 la douzaine.

Courges : marrow $1, pepper $1.50 le minot, hubbard $2.50 la douzaine.

Epinards : .90 à $1 le minot, $1.50 les 12 cellos de 10 onces.

Laitue : oBston $1.25 pour 16, iceberg, $1 à $1.25, chicorée, escarole $1 le cageot.

Navets : no 1 $1.25 à $1.50, no 2 $1 les 50 livres.

Oignons : .50 la douzaine de paquets, jaunes no 1 $1.40 à $1.75, no 2 $1.25 les 50 livres, rouge $1.75 à $2 les 50 livres.

Panais : $2.50 à $3.50 le minot, $2.50 à $3 les 12 cellos de 24 onces.

Pommes de terre : .75 à .85 les 50 livres, $1.10 à $1.15 les 75 livres.

Persil : .40 à .50 la douzaine de paquets.

Poireaux : .40 à .75 la douzaine.

Radis : .35 à .40 la douzaine de paquets.

Tomates : $1 à $1.50 la boîte.

B. V. Industries gagne davantage

Par suite d'une saison plus active dans l'industrie canadienne du gaz et du pétrole, les revenus nets de Bow Valley Industries Ltd. se sont accrus de 52 pour cent à $149,731, ou 17 cents par action, durant le premier trimestre prenant fin le 31 août. Au cours du trimestre correspondant de l'année dernière, les profits nets avaient été de $97,212 ou de 49 cents par action.

Taché Lake Mines

Une autre société minière, Taché Lake Mines Ltd., vient de commencer des travaux de forage sur le groupe de claims qu'elle détient dans la région ouest de Mistassini, situés à environ 70 milles au nord-ouest de Chibougamau. Le contrat a été accordé à Continental Diamond Drilling, qui a commencé à percer le premier trou hier.

Par suite d'une découverte effectuée au cours de l'été, les prospecteurs au service de Taché Lake Mines ont fait enregistrer un groupe de dix claims, et une option subséquente a été prise sur 30 autres. Des relevés de minerai ont été découverts sur une longueur de 2,000 pieds sur ces claims, et des prélèvements effectués sur une distance de 250 pieds ont révélé une teneur de 1.35 pour cent en cuivre, tandis que d'autres ont indiqué une teneur de 12.55, 7.55 et 3.1 pour cent. La largeur moyenne du filon semble être d'environ 7 pieds, mais on n'a pas encore pu préciser les véritables longueur et largeur du dépôt.

Cours de l'or

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, vaut aujourd'hui 42.20 francs au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, cote 103.80 francs.

LONDRES — Cote de l'once d'or fin aujourd'hui en devises américaines au marché de l'or européen : $35.06 à l'achat et $35.08 à la vente.

Prix de l'once d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots : $35.06 27-100, 250 shillings, 8 pence.

L'énergie atomique de France à l'Exposition technique française

A l'occasion de l'Exposition technique française de Montréal, jusqu'au 27 octobre, au Palais du commerce, le Commissariat à l'énergie atomique présente un aperçu de ses réalisations ainsi que les lignes directrices de son programme. L'activité du CEA dans le domaine de la recherche nucléaire, aussi bien fondamentale qu'appliquée, se trouve notamment illustrée par la présentation de ses quatre centres de recherches de Fontenay-aux-Roses, de Saclay, de Grenoble et de Cadarache, des moyens d'investigation dont ils disposent et des tendances actuelles des études entreprises. A titre d'exemple, figurent celles qui sont maintenant poursuivies sur la fusion dans le cadre d'un contrat d'association avec Euratom.

L'apport du CEA à la formation et au développement continu d'une industrie nucléaire française ressort de la description successive des différentes tâches à la réalisation desquelles elle a été associée : production d'uranium, fourniture de combustibles et de matériaux nucléaires, fabrication d'équipement de laboratoire et d'instruments électroniques, et surtout réalisation de grands ensembles comme les réacteurs de production d'électricité.

Une place spéciale est accordée à la voie de l'uranium naturel graphite gaz, filière à qui la priorité a été donnée à l'origine du programme français, et à celle de l'eau lourde, illustrée par la construction d'un prototype expérimental de réacteur de puissance : EL 4.

L'importance du programme de production d'électricité ne doit pas conduire cependant à négliger l'intérêt scientifique et économique d'applications telles que celles des radioéléments. C'est pourquoi, ont été mentionnés les principaux radio-isotopes récemment mis au point par le Commissariat à l'énergie atomique. La gamme des produits disponibles a d'ailleurs été élargie grâce à l'association récemment constituée entre le CEA, le CEN belge et la Société italienne SORIN.

Dans le cadre des Journées techniques, deux conférences seront données le jeudi 17 octobre : "Le programme et la politique atomique de la France", par M. Pierre Falquet, attaché pour l'énergie atomique, près l'ambassade de France à Washington. "Le rôle de l'industrie dans le programme nucléaire français", par M. Jean Bébin, chef des services étrangers atomiques et cryogéniques, à la Société l'Air Liquide.

Marché des bestiaux

Bovins: Les réceptions aujourd'hui étaient d'environ 600 sujets de moins que le semaine dernière et se composaient de 170 bouvillons, 360 taures et vaches et 20 taureaux.

Le marché sur les bovins était plus actif que la semaine dernière à la suite d'arrivages plus légers et d'une meilleure demande pour toutes les catégories. En considérant la qualité et la condition les bouvillons des meilleures qualités rapportaient des prix stables; ceux des qualités inférieures valaient .50 de plus. Les taures et taureaux sont demeurés à des prix stables.

Bouvillons et taures: Bouvillons de bonne qualité $23.25-$23.85, sujets de choix jusqu'à $24.10, moyens $21.50-$23.25, communs $14.75-$21.50. Taures communes $15.25-$17.00,, quelques-unes de qualité moyenne jusqu'à $17.75.

Vaches: Quelques bonnes vaches $17.50-$18.25, moyennes $16.25 - $17.00, communes $15.25-$16.00, très communes $6.00-$15.00.

Taureaux: Communs et moyens $12.25-$18.75.

Veaux: Les veaux de lait étaient en bonne demande et se vendaient à des prix stables à ceux de la semaine dernière. Bons veaux de lait $28.00-$31.00, meilleurs $32.00, moyens $22.00-$28.00, communs $16.00-$21.00. Les veaux de champ se vendaient difficilement et ont rapporté .50 de moins que la semaine dernière soit $13.00-$15.00.

Porcs: Prix non établis.

Agneaux et moutons: Les prix payés étaient stables à ceux de la semaine dernière. Les agneaux ont rapporté $19.00 et les moutons $2.00-$6.00.

Marché des oeufs et des volailles

Prix côtés mardi, le 15 octobre 1963

Prix des oeufs

	A Ex-Gr	A Gr	A Moy	A Petits	A Pee-Wee	B	C
AUX PRODUCTEURS							
St-Félix de Valois	—	44	34	20	9	28	22
Trois-Rivières	47	46	38	32	—	33	26
Victoriaville	52	51	45	37	12	35	28
AUX DETAILLANTS							
Montréal	59	58	49	45	—	—	—
	61	60	53	47	—	—	—
AUX CONSOMMATEURS							
Montréal	67	67	57	53	—	—	—
	73	71	61	55	—	—	—
Prix des oeufs sur place	53	52	44	38	—	39 40	32

AUX PRODUCTEURS VIVANTES NO 1 AU PRODUCTEUR		
Poulets à griller et à frire moins de 3 lb		20½
Poulets	3 lb et moins de 6	21-22
	6 lb et moins de 7	23-24
	7 lb et plus	23½-26
Poules	moins de 5 lb	12-13
	5 lb et moins de 6	15-17
	6 lb et plus	21-22
Jeunes dindons	moins de 12 lb	25½
	12 lb et moins de 20	26
	20 lb et plus	24
Adultes dindons	moins de 20 lb	
	20 lb et plus	
Canards		30
Oies		

ABATTUES AU PRODUCTEUR		A	B
Poulets à griller et à frire moins de 4½ lb			
Poulets	4½ lb et moins de 5½		
	5½ lb et moins de 6½		
	6½ lb et plus		
Poules	moins de 4½ lb		
	4½ lb et moins de 5½		
	5½ lb et plus		
Jeunes dindons	moins de 11 lb		
	11 lb et moins de 18		
	18 lb et plus		
Adultes dindons	moins de 18 lb		
	18 lb et plus		
Canards			
Oies			

EVISCEREES, EN VRAC Gros au détail		
Poulets à griller et à frire (sous glace)		
	moins de 4 lb	34-35
Poulets	4 lb et moins de 5	40-41
	5 lb et moins de 6	44-45
	6 lb et plus	45-46
Poules	moins de 4 lb	35-36
	4 lb et moins de 5	39-41
	5 lb et plus	40-42
Jeunes dindons	moins de 10 lb	42
	10 lb et moins de 16	42
	16 lb et plus	39
Adultes dindons	moins de 16 lb	
	16 lb et plus	
Canards		30-31
Oies		

Commentaires sur le marché

OEUFS : Le prix des oeufs a baissé au cours de la semaine dernière dû à des achats à des prix plus bas des provinces de l'Ontario et du Manitoba. La demande a été assez stable et les arrivages suffisants. Quelques charges de camions d'oeufs de la catégorie A ont aussi été importées des Etats-Unis.

VOLAILLES : Les prix de la volaille sont demeurés inchangés. L'intérêt au cours de la semaine s'est surtout concentré sur les dindons pour la Fête de l'Action de grâce, lesquels se sont vendus à des prix attrayants. Le poulet s'est aussi bien vendu et les arrivages furent suffisants.

NOE HENAULT,
Surveillant régional

Les cours ont été l'objet d'une reprise de dernière heure hier en Place locale.

Les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 104 contre 70.

Les banques ont progressé. Provinciale a gagné 1 1-4, Nouvelle-Ecosse 1-4 et Montréal 1-8.

Dans le secteur des métaux communs, alconbridge a gagné 5-8, Consolidated Mining 3-8, Hudson Bay Mining et International Nickel 1-4 et Noranda 1-8. Par contre, Asbestos a cédé 3-8 et Hollinger 1-8.

Les papeteries ont décliné. Brown a perdu 5-8, Abitibi 3-8, Great Lakes 1-4 et Rolland A, Macmillan-Bloedel et Consolidated 1-8.

Dans le compartiment des pétroles de l'Ouest, les prix ont baissé dans l'ensemble. Home Oil A a perdu 1-2, Pacific Petroleum 1-4 et Central-Del Rio 15 cents.

Les pétrolières ont également décliné. Texaco a cédé un point, Imperial 7-8 et Shell 1-8.

Les sidérurgiques ont affiché une bonne fermeté. Dominion oundries a gagné 3-4, Algoma et Dominion Steel 1-4 et Steel Co. 1-8.

Dans le secteur des industrielles, Canada Steamship Lines et Canada and Dominion Sugar ont perdu 1-2. amous Players eet CIL ont cédé 3-8. Ogilvie et Southam 1-4, Imperial Tobacco, Hudson's Bay Co., Industrial Acceptance et Hawkey-Siddley 1-8.

Dans le compartiment des valeurs minières, Jubilee Iron a gagné cinq cents. McAdam a gagné cinq cents et South Dufault un cent. Northern Exploration a perdu 18 cents et Ameranium un cent.

TORONTO — Les cours ont progressé hier à la faveur d'une reprise de dernière heure en Place torontoise.

L'indice des industrielles a gagné 1.59 à 657.67 sous l'impulsion des sidérurgiques et des banques. Dominion Foundries and Steel a gagné 1 1-8 à 67 et Algoma 1-2. Dans le secteur des banques, Montréal et Toronto-Dominion ont gagné 1-2 et Nouvelle-Ecosse 1-4.

Les automoteurs ont progressé, Chrysler a gagné deux points à 101, Ford Canada 1 1-2 à 185 et General Motors Corporation 3-4.

Par contre, Rothmans a cédé 1-2 à 8 3-4 et Canada Steamship Lines 1 1-2 à 57.

Les papeteries et les pipelines étaient mixtes avec une tendance à la baisse et les raffineries ont fermé à la baisse.

Dans le secteur des métaux communs, Falconbridge a gagné 3-4 et International Nickel 3-8.

Dans le secteur des valeurs spéculatives, Consolidated Mogul a gagné 13 cents à $1.40 sur un déplacement de plus de 170,000 actions. Newnorth a gagné un cent à 26 sur un déplacement de près de 165,000 actions. Par contre, Merrill a cédé cinq cents à 85.

Dans le compartiment des métaux communs, Dome Petroleum a cédé 1-8. Sarces a cédé cinq cents à $1.30.

Le virement a été de 2,475,000 actions au regard de 2,411,000 mardi.

NEW YORK — Les cours ont fortement progressé hier sous l'impulsion des automoteurs et des sidérurgiques.

Le virement a été de 5,600,000 actions au regard de 5,560,000 mardi. Il s'agit de plus imposant volume d'affaires depuis le 25 septembre, alors que 6,340,000 actions avaient changé de mains.

La moyenne Dow Jones des industrielles a gagné 6.26 à 748.45, dépassant le sommet précédent de 745.96 enregistré le 24 septembre.

Les pétrolières, les services publics, les chemins de fer, les transports aériens, les produits pharmaceutiques et éelctriques et différents autres titres ont suscité un fort courant d'intérêt.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a gagné 2.0 à 280.0.

Parke, Davis a été le stock le plus en demande, gagnant 1⅝ à 34⅝ sur un déplacement de 132,600 actions. Chrysler venant au deuxième rang, ayant gagné 3⅜ à 95 sur un déplacement de 131,000 actions.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes, Aluminium Ltd. Dome Mines et Granby Mining ont perdu ⅛. McIntyre Porcupine a perdu ⅜.

DOMINION STEEL AND COAL CORPORATION LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

Avis, est par les présentes donné, qu'une dividende de dix cents (10c) par action, sur les actions ordinaires en circulation, sons nominal ou valeur au pair du capital-action de cette corporation, a été dé-claré pour le trimestre se terminant le 30 septembre, 1963. Ce dit dividente est payable le 1er novembre, 1963, aux actionnaires inscrits à la fermeture des livres le 23 octobre, 1963.

Par ordre du Conseil d'Administration.

G.C. Broadbent
Vice-président
et secrétaire

Ville St-Pierre, Qué.
11 octobre, 1963.

P.S.R.
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION
P.S. ROSS ET ASSOCIÉS
MONTRÉAL : PLACE VILLE-MARIE . . . 861-7481
TORONTO : 200 UNIVERSITY AVENUE . 363-8288
WINNIPEG : 213 NOTRE DAME AVENUE . WH2-3428
VANCOUVER : 580 GRANVILLE STREET . . MU2-2844

OBLIGATIONS
D'ÉPARGNE DU CANADA
(en vente maintenant)
CRÉDIT DU NORD INC
Courtiers en valeurs
57 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Victor 4-9371

SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS LTÉE
Valeurs de Placement
Membre de l'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières
275 ouest, St-Jacques
Montréal
SOCIÉTÉ DE PLACEMENTS & CIEL TÉE
Agents de Change
Membre
Bourse de Montréal
Bourse Canadienne
Téléphone : 845-6162

IAC
PRÊTS COMMERCIAUX
Un grand nombre d'entreprises ont recours aux prêts de capitaux de l'I.A.C. pour financer le développement de leurs affaires. Ces prêts sont offerts à des taux raisonnables, sans ingérence dans la direction, et à des conditions adaptées aux situations particulières.
Pour de plus amples renseignements appelez I.A.C. Capital Funds Division.
Montréal: M. H. Arcache, 1320 boul. Graham, 739-4701;
Québec: M. E. Sauvé, 235 boul. Wilfrid Hamel, 524-9777.
INDUSTRIAL ACCEPTANCE CORPORATION LIMITED
BUREAUX D'ADMINISTRATION, MONTRÉAL 16

PRUDENTIAL FINANCE
Corporation Limited
offre
DES BILLETS GARANTIS
rapportant 6¼% d'intérêt
en 365 jours
125% en collatérale en vertu d'un contrat de fiducie
Pour obtenir d'autres renseignements et des formules de demande d'achat, veuillez vous mettre en relation avec
M. E. LEGAULT ou M. N. W. BATHURST,
Prudential Finance Corporation Limited
1255 rue Université, Montréal, P. Q.
Téléphone UN. 6-6672
S-65FQN

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Une ère nouvelle en Abitibi dans la région du lac Matagani

Les régions jusqu'ici désertes comme celle de Matagami font partie du Québec et du Canada, autant que les gratte-ciel de Montréal. Cette phrase que prononçait hier matin M. Donald Gordon à Matagami caractérise bien le progrès que vient d'imprimer à l'une des regions les plus au nord de la province, l'exploitation des mines de zinc de Matagami Lakes Mines.

A cinquante ans, jour pour jour, de l'inauguration de la voie ferrée d'Amos, celle de Franquet à Matagami, qui fait partie d'un réseau ferroviaire qui relie Montréal, l'Abitibi et Chibougamau, marque une étape d'importance telle qu'elle faisait prédire à M. J. C. Cantin député de Québec-Sud, adjoint parlementaire de M. McIlraith, ministre des Transports que la région de Matagami connaîtra un avenir aussi important que celui de la région de Noranda.

L'ère des pionniers n'est donc pas révolue au Québec! ce fait était particulièrement souligné hier par M. Donald Gordon, président du Canadien National et par M. Gignac, commissaire de l'Hydro-Québec. C'est à bon droit que M. Gordon a félicité les ingénieurs et ouvriers qui ont vaincu maints obstacles au cours de la construction de la ligne ferroviaire de Matagami. M. Gignac pour sa part voit dans les aménagements miniers de Matagami le prélude de l'utilisation des ressources de tout le bassin de la baie James, dont Matagami est éloigné de quelques 130 milles. Foi dans l'avenir et progrès illimités, voilà des expressions que plusieurs orateurs ont répétées hier au cours des cérémonies qui ont marqué la bénédiction et l'inauguration de la ligne ferroviaire et du complexe minier de Matagami mines. La technique réussit à vaincre ce qui a été jusqu'ici le plus grand obstacle: l'immensité du pays. Au pays de Matagami, ce n'est encore que le début d'un avenir prometteur. Les ressources forestières constituent un autre élément de richesse, dont l'exploitation ne saurait tarder. A ce pays doté d'un avenir aussi prometteur, il ne reste plus qu'à souhaiter tous les succès qu'une population laborieuse est en droit d'attendre, avec la collaboration de tous les pouvoirs publics qui lui ont apporté jusqu'ici une impulsion initiale qu'il s'agit de compléter jusqu'au parfait épanouissement.

Marc-Henri CÔTÉ

Nous pouvons vraiment aider votre entreprise
EN ACHETANT VOS CRÉANCES!
ITL par ses services améliorés d'achat de créances, vous offre maintenant:
1. Un financement immédiat de vos comptes à recevoir.
2. L'élimination du risque de mauvaises créances.
3. L'abolition de la tenue des livres et des problèmes de collection.
4. Un financement temporaire en vue de fins spéciales.
5. Des conseils expérimentés, appropriés aux besoins de votre entreprise.
Pour de plus amples renseignements, communiquez avec
ITL INDUSTRIAL-TALCOTT LIMITED
Une entreprise conjointe de Industrial Acceptance Corporation and James Talcott, Inc.
Montréal: 615 ouest, boul. Dorchester, UN. 6-1941, J. Swift
Toronto: 1141 Bay Street, 924-1196, W. Tubridy

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	2418	$50½	50⅛	50½	
Abitpr	78	$25½	25½	25½	
Acklnd	400	420	415	415	
Alta Dist	940	285	285	285	
Alta Dis vt	2250	265	255	260	
Alta Dis w	100	82	82	82	—1
Alta Gas xd	334	28¾	28¼	28¾	
Alta Gas prxd	50	$108⅛	108⅛	108⅛	— ⅛
Alt Gas Bpr	25	$108	108	108	
Alta Gas w	709	810	800	810	+10
Alta Nat	235	$18¼	18¼	18¼	
Alg Cem	530	$24½	24¼	24½	
Algoma	870	$58¾	58¼	58½	+ ½
Algonquin	600	$11⅞	11¾	11¾	— ⅛
Alumini	10551	$29½	29¼	29⅜	— ⅛
Alum 4½ pr	350	$40¾	40¾	40⅝	— ⅛
Alum 1pr 4	20	$22	22	22	
Alum 2pr 4½	100	$47¼	47¼	47¼	
Analog	300	105	105	105	
Argus	300	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ⅛
Arg B pr	230	$52	52	52	
Arg C P pr	2575	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Arg 260 pr	220	$52	52	52	
Atlan Acc	225	520	20	20	
Atlan 6pr	25	$25¼	25¼	25¼	
Atl Sugar	1290	$19¼	19	19	
Atlas Steel	31	3755	3755	3755	—5
Bank Mont	1115	$65¼	64⅞	65¼	+ ½
Bank NS	1745	$72½	72¼	72¼	+ ½
Bcav Lum	75	544	44	44	+ ⅛
Bell Phone	2570	$54½	54⅜	54½	+ ⅛
Biltmore	210	$9	9	9	
Biltmore pr	25	$16½	16½	16½	
Bowater pr	210	$51¼	51¼	51¼	
Bow-M pr	75	$51¼	50½	50½	—1½
Bowater	500	$6½	6½	6½	
Bramalea	525	435	435	435	+5
Brazil	1866	260	255	260	
BA Oil	1982	$28	27¾	28	
BC Forest	1530	$23¼	23	23¼	+ ⅛
BC Pack B	210	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
BC Pow	29802	$24¾	24⅝	24¾	+ ⅛
BCPh 5¼pr	20	$101¾	101¾	101¾	
BCPh 4¾56	165	$95	95	95	—1
BCPh 4¾pr	25	$87	87	87	
Brockville	108	$7⅛	7⅛	7⅛	— ⅛
Bruck A	275	$25	24½	25	+1
Bruck B	200	$7½	7½	7½	
Build Prod	75	$26½	25½	26	+ ⅜
Bulolo	300	$5⅝	5⅝	5⅝	
Burns	224	$9	9	9	
Cabot	520	47	43	44	—3
Cal Pow	1910	$21¾	21½	21½	— ½
Can Bread	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Can Cem	275	$37¼	37	37¼	+ ⅛
CD Sug	227	$26½	26	26	— ⅛
Ci Fndry	320	$71¼	71¼	71¼	— ⅛
Can Malt	275	$21½	21½	21½	
C Pack A	213	$63¼	62¾	62¾	
C Pack B	300	$64	64	64	+ ⅜
C Safe 4pr	25	$96	96	96	
CSL	210	58	57	57	+ ½
CSL pr	250	13	13	13	
CAE	910	$10⅞	10¼	10⅜	+ ⅜
CBrew	3755	$10⅜	10¼	10¼	— ⅛
CBrew A pr	35	$30½	30½	30½	— ¼
C Brew Bpr	215	$52⅜	52⅜	52⅜	
CBr Alm A	215	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
CBal B w	100	175	175	175	+10
Can Can A	225	$13¾	13¾	13¾	+ ⅛
Chemcell	16110	$12⅝	12⅜	12⅝	+ ⅛
Chemcel 1	2100	$21¼	21¼	21¼	
Chemcel 125	65	$37¼	37¼	37¼	+ ¼
C Chem w	14300	555	525	535	+10
C Collieries	200	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
C Curt W	800	60	60	60	—2
C Dregе	725	325	315	310	—25
CF Prod	24	400	400	400	
CF Prod 1pr	400	554	54	54	—1
C Pound	200	375	375	375	—25
Cdn G Inv	290	$45¼	45	45¼	+ 2¼
C Hydro	764	$16¾	16⅝	16⅝	
C Imp Bk C	854	564	637⅜	64	
C Ind Gas	1075	$9	9	9	
Cnd Gas pr	450	13	13	13	+ ⅛
CIL	865	$17	16¾	16⅝	— ⅛
CPR	5862	$34⅞	34⅝	34⅞	+ ⅛
Cdn Pet pr	2124	$11⅞	11⅝	11⅞	+ ⅛
Cdn Tire	237	$35	35	35	
C Tire A	465	$28½	28	28½	+ ½
C Util	100	$32¼	32¼	32¼	— ⅛
C Util pr	25	$100¼	100¼	100¼	
C Vickers	75	$19½	19½	19½	
CW Prop	100	450	450	450	
Cap Bldg	500	200	200	200	
Chat-Gal	225	$15¾	15¼	15⅜	— ⅛
Chrysler	252	$101	100	101	+2
Clairtone	325	$7⅞	7¾	7⅞	+ ⅛
Clairton w	350	350	350	350	—10
Colwood pr	250	$17	17	17	
Col Cell	3450	58	7¾	8	+ ⅛
Con Bldg	300	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Con Bldg w	75	555	555	555	
Con M S	5270	$29¼	28⅞	29¼	+ ⅛
Con Paper	2323	$39¾	39½	39½	— ⅛
Con Gas	5574	$12	11¾	12	+ ⅛
Con Gas A	50	$107⅞	107¾	107⅞	+ ⅛
Copp Clark	100	$8½	8½	8½	
Corby vt	2100	$18	18	18	
Corby B	245	$18	18	18	
Coronation	2400	$6¾	6¾	6¾	
Coron w	400	125	125	125	—8
Crain RL	425	$14¼	14¼	14¼	+ ⅛
Crestbrk pr	210	546	46	46	
Crown Tr	100	$70½	70½	70½	+ 1½
Crush nf	825	$13¾	13¾	13¾	
Dalex pr	35	$90	90	90	+5
D Bridge	765	$17½	17¼	17¼	— ⅛
D Can Gen	10	$119½	119½	119½	+ ½
D Coal pr	300	$17	17	17	+ ⅛
Dom Elect	725	$12½	12	12⅛	
D Fab 2pr	210	$24	24	24	
Dofasco	1657	$67	66	67	+1⅛
Dom Glass	300	$18	18	18	— ½
D Magnes	250	$7⅜	7⅜	7⅜	
Dosco	885	$16½	16½	16½	+ ⅛
Dom Storss	730	$16	15⅞	16	+ ⅛
Dom Tar	2448	$17¾	17½	17⅝	
Dom Tar pr	100	$22	22	22	—1
Dom Text	365	$20½	20¼	20¼	— ¼
Econ Inv	250	$9½	9½	9½	
Emp Life	27	$225	213	225	
Exquisite	175	$7¼	7¼	7¼	
Exquite A w	200	140	140	140	
Falcon	2715	$52	51⅝	52	+ ⅛
Fam Play	150	$19⅝	19¾	19⅝	— ⅛
Fed Grain xd	135	$76½	76	76½	+1½
Fed Gr prxd	200	$29¾	29¾	29¾	
Fleet Mfg	220	45	45	45	
Fleetwood	500	$20½	20½	20½	+ ½
Ford Cda	30	$185½	185½	185½	+ 1½
Fndtn	250	$8¼	8¼	8¼	
Fraser	1005	$31	31	31	+ ⅛
Frosst A	100	$17w4	17½	17½	— ½
Fruehauf	400	$6¾	6⅝	6⅝	
Gen Dev	100	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
G Dynam	700	$25½	25	25	—1
GMC	201	$83	85	85	+ ⅜
GP Drill A	500	90	90	90	
GS Wares	100	$12	12	12	
GS W pr	80	$90	90	90	
Globe A	240	$10⅛	10	10⅛	— ⅛
Goodyr pr	210	$45⅜	45⅜	45⅜	
G Mack A	225	$6⅜	6⅜	6⅜	
GL Paper	985	$23⅞	23½	23⅝	+ ⅛
G L Power	355	$23¾	23⅜	23¾	+ ⅛
GN Cap w	280	48	45	48	+4
GN Cap Bw	100	170	170	170	+3
GN Gas cw	400	240	240	240	
Gr Wpg G	432	$17⅞	17⅝	17⅞	
Gr Wpg vt	232	5/-	16½	17	
Greening	240	250	250	250	
Greyhnd	520	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Guar Tr	222	$60½	60¼	60½	— ⅛
H Cotton	25	$25½	25½	25½	
Hand Chem	100	400	400	400	+10
Hand Chem A	100	$9	9	9	+ ⅛
Hardee	1125	220	225	225	
Hard Carp	220	$27	27	27	— ¼
Hard C pr	85	$25¼	25¼	25¼	— ¼
Hawker-S	1400	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Hawker pr	215	$97	96½	97	
Hayes Stl	425	$16⅝	16½	16⅝	+ ⅛
Holden B	500	280	280	280	—40
Horne Pf	5080	215	210	210	—5
HBC	611	$14⅝	14½	14⅝	— ⅛
Hur Erie	225	$68½	68½	68½	
Husky	2542	$6¾	6⅝	6⅝	
Home A	1640	$13⅜	13¼	13¼	— ⅜
Home B	245	$14⅛	14¼	14⅛	+ ⅛
Husky w	100	27	27	27	+2
Imp Life	10	$170	170	170	
Imp Oil	2405	$43¼	42¾	42⅞	— ⅛
Imp Tob	1845	$13¾	13½	13⅝	
Imp Tob pr	1198	$6¾	6⅝	6⅝	+ ⅛
Ind Accep	3991	$22⅜	22¼	22⅜	
I Ac 450 pr	210	$96½	96½	96½	
I Ac 725 pr	75	$49	49	49	
Ind Min	650	$7½	7½	7½	+ ⅛
Ind Wire	100	89	89	89	+6
Inglis	230	425	425	425	
Inland Cpr	350	$16¾	16⅝	16⅝	— ⅛
Inland Gas	1915	$6¼	6¼	6¼	
Inland Gpr	2215	$18¼	18¼	18¼	
Inland Gw	2060	55	50	55	+2
I Bronze pr	25	$27	27	27	+ ⅛
IMC	25	$65	65	65	+1½
Int Nickel	3662	$66¼	65¼	66	+ ⅜
Int Util	300	$23½	23¼	23⅜	— ⅛
Int Util pr	25	$49½	49½	49½	
Int Pipe	335	$84½	84	84	— ⅜
Int Stl P	3551	340	340	340	—5
Inv Syn A	225	$53⅜	53	53	— ⅛
Jefferson	800	$6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
Jeff Bw	2000	255	250	250	+15
Jockey C	4300	335	330	330	—5
Jock C pr	255	$10¼	10¼	10¼	
Kelly D A	325	$5⅝	5⅝	5⅝	— ⅛
Kelly wts	75	170	170	170	
Kelvinator	300	$10¼	10¼	10¼	+ ⅛
Labatt	1257	$17½	17¼	17¼	— ⅛
Lafarge	225	$5	5	5	
LOnt Cem	1600	255	250	255	+8
Lakeland	1300	430	425	430	
Lakeland pr	1500	$19⅞	19⅝	19⅞	+ ⅛
Laura Sec	105	$16½	16½	16½	+ ⅛
Lau Fin	1795	$13¾	13	13¼	+ ⅛
Lau Fin 6¼	125	$20¾	20⅜	20⅜	— ⅛
Lau F 200	56	$38½	38½	38½	— ½
Lau F 125	550	$20¾	20½	20½	— ¼
Leland	1080	315	310	310	—5
Levy	637	$21¾	21½	21¾	+ ⅛
Levy 2pr	200	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
LobCo A	4450	$7¾	7⅝	7¾	— ⅛
LobCXO B	3360	58	7¾	7¾	— ⅛
LobCo pr	175	$49½	49½	49½	+ ½
Lakeland w	2400	215	210	210	—5
LobG B pr	300	$33	32	32	—1¼
LobGro	210	121	120	120	—8
Lob nc	700	58	7⅞	8	— ⅛
Loeb M	1375	$30	19⅞	30	+ ⅛
Macleods A	295	$23½	23½	23½	
MB and PR	4580	$25⅞	25½	25⅞	+ ⅛
Magnum	222	$24¼	24¼	24¼	
M Leaf Mill	360	$14	14	14	— ⅛
Mass-F	7290	$15⅞	15¾	15⅝	— ⅛
Mass-F pr	10	$115½	115½	115½	+1½
Met Stores	150	58⅜	8¾	8¾	
Met Stores	213	$22	22	22	
Mid-West	1600	215	210	210	
Milt Brick	1100	330	315	315	—25
Molson A	601	$28½	28½	28½	— ⅜
Molson B	500	$30	30	30	+ ⅛
Mon Foods	150	$7¼	7¼	7¼	— ⅛
Mon Inv	320	$70½	70½	70½	+5
Mont Loco	425	$12½	12	12	— ⅛
Mont Trst	35	$100½	100½	100½	+ ⅛
McIntyre	360	$46¼	46¼	46¼	+ ⅛
McKen	3400	30	29	29½	— ⅛
McMar	7000	9	8½	9	+1
Mentor	7000	21	20	20½	—1½
Merrill	108400	86	82	85	—5
Meta Uran	4100	9	8½	8½	— ⅛
Min Corp	2055	$19¼	18⅞	19⅛	+ ⅛
Min-Ore	500	6	6	6	+1
Moneta	1300	86	86	86	+1
Mt Wright	6575	40	38	40	
Multi-M	4100	24½	24½	24½	— ⅛
Murray M	13200	129	124	124	+2
Nama Cr	34800	22½	20½	20½	+ ⅛
Nat Expl	1500	5½	5½	5½	
Nealon	6900	14	13½	13½	
New Alger	3000	7	6½	6½	— ⅛
New Ath	500	25	25	25	— ⅛
New Bid	5000	4½	4½	4½	— ⅛
New Cal	500	29½	29	29½	+ ⅛
Newconex	400	350	350	350	—5
N Harri	500	7	7	7	
New Hosco	32850	213	207	211	+1
N Kelore	1600	7½	7½	7½	
Newlund	2900	14½	14	14½	
Newngr	164500	28½	25	26	+1
Nor Rouyn	8500	15	14	14½	— ⅛
N Senator	3000	18	18	18	+1
Nickel MS	2435	22	22	22	+1
Nick Rim	6000	18	17	17½	+ ⅛
Nor-Acme	1600	14	14	14	
Norbeau	1000	38	38	38	—2
Norlartic	1000	12	12	12	
Norlex	6500	36	34½	34½	—2½
Normetal	154	220	315	320	
Norpax	1000	87½	7½	7½	
N Coldstrm	700	60	60	60	+1
N Goldcrt	1000	20	20	20	
N Rank	4300	25	25	25	
Northgat	11152	390	370	380	+15
N Beauc	500	29	29	29	—5
Nudul	1000	12	12	12	
O'Leary	3000	10½	10½	10½	— ⅛
Openiska	3845	815	800	805	—10
Orchan	7115	320	315	320	+10
Ormsby	5000	25	24	25	
Paramag	2000	11	11	11	
Patino	2069	700	690	690	—5
Pax Int	12265	18	17½	17½	—1⅛
Paymast	5500	11½	11½	11½	+ ⅛
Pce Expl	3000	11½	11½	11½	+ ⅛
Peerless	13670	21	19½	19½	— ⅛
Perron	6000	14	13	14	
ick Crow	920	53	53	53	
Placer	145	$28½	28½	28½	
Pow Rou	500	42	42	42	
Preston	1428	975	960	975	+10
Pros Air	3200	61	61	61	—2
Purdex	15500	9	8½	8½	+ ⅛
Que Ascot	3500	8	8	8	
Que Chib	1000	16	16	16	
Quemont	620	$11¼	11	11	— ⅛
Radiore	13200	57	51	54	
Raglan	3000	57	55	57	+4
Rayrock	5650	87	86	86	+1
Realm	1000	8½	8½	8½	
Reeves	200	200	180	180	—10
Rio Algom	41132	$14¾	14½	14¾	— ⅛
Rix Athab	1500	23½	23½	23½	
Rockwn	30600	28	25½	26½	+ ½
Ryanor	4600	11½	11	11½	+ ½
Salem	1100	40	39	39	—1
San Ant	3150	26	24	24	—1
Satellite	4000	14	13	14	+1
Sheep Cr	1000	130	130	130	
Sherritt	2802	279	275	279	+3
Silvmag	2261	19	19	19	
Sil Miller	1700	22	22	22	
Siscoe	725	170	170	170	+3
Starratt	15000	8	7	8	+ ½
Steeloy	1500	4½	4½	4½	— ⅛
Steep R	5070	440	430	435	—5
Sturgeon	4100	22	22	22	— ½
Sud Cont	1500	7½	7½	7½	— ½
Sullivan	35500	172	171	171	
Sunburst	16000	11	10	11	
Thom L	2400	55	54	54	—1
Tombill	2500	68	65	65	—5
Tormont	5347	25½	24½	24½	—1½
Tribag	44300	177	166	177	+30
Trin Chib	2000	12	12	12	
Un Buffad	1500	74	73	74	
Un Keno	2150	505	490	495	
Un Macfie	3500	30	28½	28½	+2½
Un Fort	7500	10½	10½	10½	— ½
Upp Can	2300	147	145	145	
Urban Q	1666	19	19	19	+1
Vauze	3000	65	64	65	
Violam	2800	226	223	224	—1
Weedon	30000	4	4	4	
Werner	2000	8	8	8	
West Mines	900	395	385	395	
W Surf I	1775	15	15	15	
Willroy	1175	147	145	145	—2
Wiltsey	4500	16	15½	16	+ ½
Windfall	31771	57	54	55	
Yale Lead	700	9	9	9	
Yellorex	1000	6	6	6	
Yk Bear	1200	105	105	105	—2
Young HG	2100	7	7	7	—½
Yukeno	3000	4	4	4	
Yukon	8250	42½	42	42	—1
Zenmac	2500	19½	19	19	— ½
Zulape	40000	20	19	20	

MINES

Acad Uran	500	6	6	6	+1
Accra	500	43½	42½	43½	+3½
Advocate	2515	710	705	705	
Agnico	2436	48	48	48	
Akaitcho	11000	63	56	61	+5
All Pitch	2100	23½	23½	23½	
Anacon	3100	26	23½	23½	—2½
Anglo Hur	206	975	975	975	
Ang Rouyn	1000	12	12	12	
Area	2600	108	104	106	
Arjon	16500	16½	16	16	
A Arcadia	11450	44	41	44	+1
A Arcad Bw	400	13	13	13	
Atl C Cop	2500	87	86	87	+4
Atlas Yk	1000	9	9	9	
Atlin-Ruf	42000	8½	8	8½	
Aumaq	1700	5½	5½	5½	+ ½
Bankfield	1000	13	13	13	— ½
Barnat	500	86	86	86	
Baska	88700	10	7½	9½	+1½
B-Dug	6300	21	19	21	+1
Belcher	6800	36	36	36	
Bethlm	2300	600	590	590	
Bevcon	16000	8	8	8	
Bibis	85450	26	25	26	
Bidcop	3000	9½	9	9	
Black Bay	6000	11	11	11	
Bouzan	2400	62	61	62	
Bralorne	215	430	430	430	—10
Brouil Reef	10700	24	23	24	
Brunswk	6690	545	525	545	+10
Buff Ank	3000	200	200	200	
Cadamet	1500	9½	9	9½	+ ½
Camflo	14600	93	80	92	+11
Camp Chib	4728	370	365	370	+5
C Tung	2300	50	48	48	—1
C ustral	6000	7	6½	7	
C Dyno	4020	96	92	92	
C Malart	7925	42	42	42	—1½
Cdn NW	20000	4	4	4	
C Silica	300	100	100	100	+2
Candore	12000	14	13	13½	+ ⅛
Captain	3000	6½	6½	6½	
Cassiar	6070	10½	10	10⅛	
Cent Pat	100	113	113	113	—2
Chib-Kay	1000	13	13	13	—1
Chimo	11500	89	82	88	+3
Chrom	1200	140	135	140	
Coch Will	600	405	400	400	
Comb Met	600	19	19	19	
Conlagas	500	57	57	57	+2
Con Shaw	3000	39	38	39	—1
C Bellek	4000	8	8	8	
C Callinan	2000	6½	6½	6½	
Con C Cad	500	5	5	5	
C Discov	2000	84	84	84	
C Fen	730	17	17	17	
C Marben	1000	40	40	40	—1
C Marcus	4200	115	108	115	
C Mogul	170300	140	127	140	+13
C Morrison	1600	38	37	38	—1
C Mosher	1300	165	165	165	
C Northld	5300	22	21	21	— ½
C Rambler	300	110	110	110	
C Red Pop	5000	11	10	10	—1
C Sannorm	1000	5	5	5	
Conwest	825	410	410	410	—5
Cop Corp	600	16	16	16	
Cop-Man	6500	12	11½	12	+ ½
Coulee	1000	28	28	28	+1
Cowich	100	104	104	104	—4
Craigmt	750	$18½	18¼	18¼	— ⅛
Craino	31000	17½	16	17½	+1
Crowpat	1000	8½	8	8	
Cusco	8000	12	11½	11½	+ ½
Daering	6000	12	12	12	
Deer Horn	3000	60	59	59	+1
Delnite	1158	70	70	70	
Denis	3270	$10¼	10¼	10¼	— ⅛
Dickn	950	590	580	585	+5
Dome	230	$29	29	29	
Dona	3500	10	10	10	
Dur	500	20	20	20	—2
E Amphi	10500	6	6	6	— ⅛
East Mal	1600	200	200	200	
East Sull	1900	270	262	270	+8
Elder	11700	84	77	80	+2
El Sol	16150	6	6	6	
Faraday	2000	118	110	110	—5
Fwest T	4000	13½	13½	13½	—1
Fatima	3000	16	15	16	+2
Frncoeur	5000	10½	10½	10½	
Geco Mines	2118	$29¾	29	29¾	
Genex	500	11	11	11	— ½
Giant YK	2150	$11¼	11¼	11¼	
Goldale	500	24½	24½	24½	— ½
GF Mining	8944	16½	16½	16½	
Goldray	3000	21	21	21	—1
Granduc	3110	460	460	460	
Gulch	2000	5½	5½	5½	+ ⅛
Gulf Lead	500	7	7	7	
Gunnar	2025	825	810	810	
Hard Rock	500	13	13	13	
Har-Min	2200	8	8	8	—1½
Hastings	500	91	91	91	+1
Headway	500	19	19	19	
Heath	5000	5	5	5	
High-Bell	400	360	360	360	
Hudson Bay	615	$27¾	27½	27½	
Hud Bay	361	$55¾	55½	55½	
Hu-Pam	5500	10	9½	9½	
Hydra Ex	1700	26	26	26	
Irish Cop	2100	23	22	22	+1
Iso	9650	144	138	140	—5
J Waite	6600	17	15½	17	+1
Jacobus	5200	16	17	18	+1
Jaye Expl	5000	10	10	10	
Joburke	4000	8½	8½	8½	
Jelex	8600	26	24	24½	—1½
Joliet	1200	23½	23½	23½	—1
Jonsmith	2000	11½	11½	11½	—1
Joutel	21875	133	115	115	—18
Keeley-P	500	91	91	91	+3
Kenville	14000	5½	5½	5½	
Kerr Add	2320	635	625	625	—16
Kirk Min	2800	17	16	17	+1
Kirk Town	5500	17	16	16	—1
Kopan	2000	12½	12	12	
Lab Min	1400	$34¼	34¼	34¼	
L Dufault	3800	790	780	785	+5
Lake Ling	500	8	8	8	
L Osu	3500	19	18	19	+1
L Shore	300	228	228	228	+1
La Luz	100	515	515	515	
Latin AM	21000	25	23½	23½	—1½
Leitch	8490	205	201	201	—1
Lencourt	6500	8½	7	8½	+ ⅛
Lak H M	2000	27½	27½	27½	— ½
Liberian	250	$13¾	13¾	13¾	
LL Lac	200	151	151	151	—2
Lorado	6800	147	145	146	—1
Louvicr	600	7⅛	7½	7½	
Lyndhst	7500	8	7½	7½	— ⅛
Lynx	5000	6	6	6	—1½
Macassa	2900	300	300	300	—5
Macdon	4500	20	19	19	—1
MacLeod	1050	85	82	82	
Madsen	300	233	231	231	—4
Malartic	2100	70	70	70	
Maneast U	10000	4½	4½	4½	— ⅛
Manoka MS	500	12	12	12	
Marchant	500	89	89	89	—1
Marcon	1000	8	7½	8	
Maritime	18500	41	39	40	+2½
Martin	6500	60	57	61	
Mattgml	8150	1025	995	1025	

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abitibi	1220	$50½	50	50½	— ⅛
Abit pr	200	558

Lesage et le bill 60...

(Suite de la première page)

M. Lesage a dit que la législation en vue de la prochaine session progressait. Dès la semaine prochaine, le comité de législation entreprendra l'étude du code de travail.

Le ministère du travail a compilé toutes les représentations faites par divers organismes au comité parlementaire des relations industrielles au cours de la dernière session.

La "Caravelle"

On a demandé au premier ministre s'il avait l'entention d'intervenir auprès d'Ottawa pour que la société Air-Canada adopte les appareils français "Caravelle" qui pourraient être fabriqués par la compagnie Canadair, de Montréal.

On a fait allusion à la déclaration de M. René Lévesque, à Montréal, qui parlait de pressions amicales auprès d'Ottawa.

M. Lesage a dit qu'il avait déjà fait des suggestions favorables à la "Caravelle" auprès des autorités fédérales

Quand on lui a demandé quand auront lieu les élections partielles dans Matane, le premier ministre a répondu: "Je n'en ai pas entendu parler."

On sait que Matane est sans représentant depuis la mort de M. Gastonguay, Libéral, survenu, il y a quelques mois.

M. Lesage n'a pas voulu non plus commenter la résolution qui sera présentée au congrès de la F.L.Q. demandant l'indépendance des libéraux provinciaux envers le parti libéral fédéral.

"Je n'ai rien vu de cela. Je ne suis pas au courant", a dit le premier ministre.

Les obsèques de M. Mark Drouin

Québec — Les funérailles du sénateur Mark Drouin ont eu lieu hier matin à Québec. Il était l'ancien président du Sénat et un membre influent du parti progressiste-conservateur.

M. René Tremblay, ministre d'Etat, représentait le premier ministre Lester-B. Pearson. On notait aussi la présence de M. Jean Lesage, premier ministre du Québec, du maire Jean Drapeau de Montréal et du maire Wilfrid Hamel de Québec.

Le service funèbre a été célébré par Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire du diocèse de Québec, en l'église des Saint Martyrs. Le défunt était âgé de 59 ans.

Donald Gordon...

(Suite de la première page)

Accusations ridicules

On avait accusé M. Gordon d'entretenir des préjugés à l'égard des Canadiens français. Le président du CN a dit aujourd'hui que ces accusations sont ridicules émanant d'une fausse interprétation d'une déclaration qu'il avait faite.

M. Gordon déclarait en novembre dernier devant le comité des chemins de fer de la Chambre des communes qu'il n'y avait pas de Canadiens français à des postes supérieurs du CN pour la raison que ceux-ci n'avaient jamais présenté à ces postes d'aspirants compétents.

"Je ne crois pas, a dit M. Gordon, que les Canadiens français soient moins compétents que les Canadiens anglais ou que les Canadiens originaires de l'Ecosse."

Toutefois, dans le passé, les Canadiens français ne se sont guère intéressés à des carrières au sein de l'organisation des chemins de fer nationaux. M. Gordon a dit que depuis qu'il a accédé à la présidence du CN, en 1950, il a cherché à attirer dans l'entreprise qu'il administre un plus grand nombre de Canadiens français.

"Le Québec a obtenu plus de lignes de chemin de fer depuis que je suis à la présidence du Canadien national que jamais auparavant, a également souligné M. Gordon au cours de cette conférence de presse qui avait lieu à bord du convoi spécial qui transportait un groupe d'invités à Matagami, à l'occasion de l'inauguration de la ligne de chemin de fer du Canadien national entre Franquet et Matagami.

Peu de voies ont été installées au Québec en 30 ans mais depuis la guerre 400 des quelque 1,300 milles aménagés pour le rail dans tout le pays sont au Québec.

Jalousie

Ottawa — Robert Ritchie, âgé de 42 ans, un sergent de l'aviation militaire du Canada, a été condamné à 12 mois de prison pour fins de réforme. La semaine dernière, il avait été déclaré coupable d'avoir poignardé l'aviateur Ian Walker, âgé de 38 ans, qui avait ravi l'affection de l'épouse de Ritchie.

Grands lacs et syndicats...

(Suite de la première page)

pestives" par le gouvernement canadien.

M. Pearson n'avait du reste pas caché sa façon de penser lors du débat de vendredi dernier aux Communes. Il avait d'ailleurs, par la suite, téléphoné au président Kennedy, lui demandant de prier M. Wirtz de s'abstenir de telles interventions. Il résulta, semble-t-il, de cette conversation téléphonique, une certaine détente entre les deux gouvernements quelques heures seulement après que l'on eut cru voir naître une crise ouverte entre les deux capitales.

Au Sénat hier, où l'on étudiait le projet de loi sur la mise en tutelle, le sénateur Croll a redit que le juge Norris avait réclamé la tutelle, après avoir accusé le syndicat américain de faire régner la terreur sur les Grands lacs en faisant appel aux procédés les plus criminels qui se puissent imaginer.

Si une certaine scission semble être née au sein du Syndicat international des marins (section canadienne), dans certains milieux, on n'écarte pas l'éventualité d'une opération de force de sa part.

Le Congrès du travail du Canada, dont le comité s'est réuni dans la capitale, a envisagé cette possibilité. Toutefois, les dirigeants de la centrale ont confiance dans les syndicats qui lui sont affiliés et sont certains de voir les associations ouvrières se regrouper sous le drapeau du CTC advenant un coup de force du groupe américain.

Quant au premier ministre, il a déclaré hier que M. Kennedy lui avait donné l'assurance que, du côté officiel, on ferait le nécessaire, aux Etats-Unis pour que les navires et équipages canadiens ne soient pas l'objet de mesures d'intimidation. M. Pearson a cependant ajouté que s'il faisait confiance à la Maison Blanche, il lui était difficile d'accorder la même foi aux syndicats américains.

La préparation...

(Suite de la première page)

syndicalisme, de l'agriculture, tournées artistiques et sportives, etc.

La conférence a retenu des suggestions plus précises telles que la rédaction d'une histoire "factuelle" de la Confédération, la création d'un répertoire d'oeuvres musicales et de pièces de théâtre canadiennes, l'inventaire et la restauration des monuments historiques, la rédaction d'une histoire des Néo-Canadiens.

"L'une des suggestions les plus intéressantes, dit encore le communiqué, vise à intégrer plus intimement les Esquimaux et les Indiens aux manifestations qui marqueront le centenaire". M. John Fisher, commissaire général des fêtes du centenaire, a fait observer que le Conseil national des Indiens du Canada avait déjà établi son comité des fêtes de la Confédération.

Les délégués ont enfin songé à la possibilité d'émettre des obligations d'épargne portant échéance en 1967 afin d'inciter les Canadiens à voyager à l'intérieur du pays de façon à le mieux connaître durant l'année du centenaire. Un journaliste, qui n'était pas délégué, a fait une autre suggestion: que le gouvernement fédéral consente, à l'occasion du centenaire, des réductions d'impôt qui assureront les familles canadiennes le revenu supplémentaire dont elles auront besoin pour participer à toutes ces manifestations.

Ste-Justine...

(Suite de la première page)

une administration d'accorder des augmentations de salaire rétroactives à une date antérieure à la certification d'un syndicat. Quant à la participation à l'évaluation des tâches, il s'agit selon lui ni plus ni moins que d'une tentative pour obtenir "la cogestion" à l'hôpital, formule qui a déjà été refusée par d'autres hôpitaux. L'évaluation des tâches est selon lui la responsabilité de la seule administration.

Mme Lacoste et M. Massue ont tous deux affirmé que les infirmières auraient dû recourir aux "procédés légaux" soit la conciliation et l'arbitrage.

Pendant ce temps, l'activité est au ralenti à l'hôpital Ste-Justine, où, d'après le directeur médical, quelque 700 enfants sont hospitalisés. L'hôpital ne reçoit aucun nouveau patient, sauf en cas d'extrême urgence. Les salles de chirurgie sont désertes.

Le travail confié en temps normal aux infirmières est assuré par les médecins et les internes, par les hospitalières, surveillantes et assistantes surveillantes, ainsi que par les quelque quarante religieuses infirmières. La surveillance des enfants est confiée au personnel auxiliaire: gardes-bébés, infirmières auxiliaires, aides-malades. De plus, les aides bénévoles ont aidé l'hôpital à faire face à la situation: elles ont assumé hier le service des repas aux enfants.

Les porte-parole de l'administration ont précisé que, si l'hôpital réussit malgré l'arrêt de travail des infirmières à assurer la sécurité des petits patients, cette tâche est très lourde, et que beaucoup de personnes devront travailler 16 heures par jour.

Chaput a trouvé un mode de financement parfaitement inédit

Après le jeûne, Marcel Chaput a trouvé le moyen le plus fantastique de financer la caisse du Parti républicain du Québec: à tous ceux qui souscriront cette année au PRQ, M. Marcel Chaput remettra 25 FOIS CE MONTANT — A MEME LES FONDS DE L'ETAT — une fois qu'il sera élu président de la République du Québec.

C'est M. Yvon Lepage qui a fait cette déclaration au DEVOIR hier soir. M. Lepage vient de présenter sa démission au PRQ parce que, a-t-il dit, le geste de M. Chaput constitue une "insulte à la fierté" des Québécois. Notre fierté, a-t-il dit, est à la hauteur de l'indépendance et nous ne pouvons absolument pas accepter ces procédés qui n'ont d'ailleurs pas été acceptés par l'ensemble des dirigeants du parti.

Outre M. Lepage, Mme Germaine Perron, M. Jean Doucet, M. Guy Pinsonnault, M. Georges Caron, M. Jacques Gascon et M. Louis Joncas, auraient démissionné à la direction du PRQ.

On croit savoir d'autre part qu'il ne resterait plus un sou des $100,000 qu'a recueillis M. Chaput, si ce n'est les chèques post-datés qui lui ont été envoyés durant son jeûne. L'argent aurait servi en très grande partie à rembourser les dettes du parti.

Pour M. Lepage, la décision récente de M. Chaput d'hypothéquer l'Etat d'un futur Québec indépendant constitue une manière infâme "d'exploiter la population".

M. Sharp...

(Suite de la première page)

"Nos amis américains, a dit M. Sharp hier, sont très réceptifs et sont intéressés à notre suggestion".

De son côté, M. Paul Martin, ministre des affaires extérieures, a déclaré aux Communes que l'idée d'un pool canado-américain des ressources énergétiques est née lors de la rencontre entre le premier ministre Pearson et le président Kennedy à Hyannis Port, les 16 et 17 mai derniers, à la suite de quoi M. Sharp en a fait la proposition en Chambre.

Mardi, à Washington, M. Udall, secrétaire de l'intérieur, a proposé la création du pool des ressources énergétiques selon un faisceau nord-sud. M. Udall aurait déclaré que l'utilisation dans le centre du Canada de charbon américain serait très économique.

Cet avantage ne serait qu'apparent si on en croit certaines sources dans la capitale canadienne, puisque le gouvernement fédéral n'entend pas entrer en conflit avec les producteurs de charbon de la Nouvelle-Ecosse.

Quant à l'exploitation du fleuve Columbia à des fins hydro-électriques, M. Udall aurait dit que les Etats-Unis paieront un prix satisfaisant pour l'électricité. Dans ce cas, a dit M. Martin, les gouvernements fédéral et de la Colombie-Britannique accueilleront ouvertement des propositions en ce sens.

Walter Gordon...

(Suite de la première page)

res de la loi. Ils assureraient également des encouragements aux nouvelles entreprises s'établissant dans les 35 régions où, a précisé le gouvernement, le chômage sévit à l'état endémique; ces entreprises seraient exemptées d'impôts pendant trois ans et pourraient obtenir des diminutions d'impôts leur permettant d'amortir plus rapidement leurs immobilisations.

M. Gilles Grégoire, député créditiste de Lapointe, a déclaré que ce projet de loi était rédigé en termes si compliqués, qu'il ne pouvait le comprendre. Il a expliqué qu'il doute que M. Gordon ou des fonctionnaires qui doivent interpréter les lois sur les impôts puissent le comprendre mieux que lui. M. Marcel Lessard, représentant créditiste du Lac-St-Jean, a déclaré pour sa part que le but essentiel de M. Gordon est de retrouver le contrôle de l'économie canadienne. Il a expliqué qu'il avait les mêmes idées que lui à ce sujet, par crainte de la croissance de la domination des Etats-Unis dans les syndicats, dans le domaine militaire, et même sur le plan politique.

La guerre algéro-marocaine...

(Suite de la première page)

Rabat et Alger affirment également avoir conservé ou capturé les postes de Hassi-Beida et de Tinjoub où ont eu lieu depuis lundi les plus violents combats.

LE MAROC INJURIE

Tous les anciens combattants de l'armée révolutionnaire algérienne ont été immédiatement incorporés et conduits en camions et autobus vers des camps militaires. Ils scandaient: "Hassan au poteau". D'après Radio-Alger, il y a eu depuis deux jours 6,000 inscriptions à Alger, 5,000 à Oran et près de 3,000 à Tlemcen.

L'armée marocaine ne compte pas plus de 40,000 hommes mais elle est nettement mieux équipée que l'armée algérienne.

La presse et la radio algérienne, qui appartiennent au gouvernement, ont déclenché depuis deux jours une campagne sans précédent de dénonciations et d'injures envers le roi et le gouvernement du Maroc, allant jusqu'à affirmer que le Maroc a délibérément livré aux Français Ben Bella et ses compagnons en 1956 et accusant Rabat de pactiser avec l'impérialisme occidental.

Le président Bourguiba, de Tunisie, et le secrétaire général de la Ligue arabe ainsi que le gouvernement de Damas ont tous trois offert leurs bons offices pour assurer le règlement du conflit algéro-marocain.

M. Gérin-Lajoie...

(Suite de la première page)

les minorités n'ont légalement aucune chance d'être représentées. Sur un Conseil supérieur de l'éducation dont au moins 16 membres seront catholiques et au moins quatre membres seront protestants, les minorités culturelles et religieuses ont la possibilité d'être invitées à former une représentation. Et ceci signifie qu'elles seront invitées!"

M. Gérin-Lajoie a signalé qu'une législation doit couvrir les intérêts des minorités, et non seulement ceux de la majorité. Il a ajouté que le gouvernement Lesage est fermement convaincu qu'il n'est "pas seulement le gouvernement de la majorité, mais bien plus que cela, le gouvernement de tous les citoyens".

Dans cette chambre, nous vous signalons un objet bien digne de votre attention. Il vous épargnera des pas et des tracas. C'est le commode TÉLÉPHONE SUPPLÉMENTAIRE!

Pour faire installer un téléphone supplémentaire dans votre chambre, il vous suffit de nous appeler.

BELL

Raphael ROUGE et BLANC

L'apéritif de France

ARBUSTES de Toutes Sortes pour HAIES

Le plus GRAND CHOIX d'ARBUSTES appropriés et VIVACES pour HAIES basses, médiums, hautes. Prix très raisonnables. VENEZ les voir à notre PALAIS DU JARDIN ou ÉCRIVEZ pour notre GUIDE DU JARDINIER, 96 pages abondamment illustrées, prix .50¢, remboursable avec achat de $3.00 ou plus.

(61) W. H. PERRON & Cie Ltée

GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES

515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. TÉL. 681-1615

Avis aux entrepreneurs

Des soumissions cachetées et adressées au soussigné dans des enveloppes fournies à cet effet par l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent et portant l'indication "SOUMISSION POUR LE CONTRAT No. 444" concernant:

"MODIFICATION DES MACHINES SERVANT À MANOEUVRER LES PORTES DES ECLUSES DE LA CANALISATION — REGIONS CENTRALES ET DE L'EST LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT"

seront reçues par l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent, Immeuble Majestic, 396 rue Cooper, Ottawa 4, jusqu'à 3h. de l'après-midi (H.N.E.), jeudi le 7 novembre 1963.

On peut se procurer les plans, devis, conditions de travail, formules de soumission et formules de contrat, en s'adressant au bureau de l'Ingénieur en Chef, l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, Bureau 701A, 685 rue Cathcart, Montréal, P.Q., ou du Secrétaire, Immeuble Majestic, 396 rue Cooper, Ottawa 4, Ont., sur dépôt d'un montant de cent dollars ($100.00) qui sera retourné sur renvoi en bon état des documents ci-dessus énumérés, dans les trente jours de la date fixée pour la réception des soumissions. Si les documents ne sont pas retournés dans le délai prescrit, le dépôt sera confisqué.

Un dépôt de soumission au montant de dix mille dollars ($10,000.00) au moyen d'un chèque visé, payable à l'ordre de l'Administration de la Voie Maritime du Saint-Laurent, tiré sur une banque à charte du Canada, doit être fait conformément aux conditions de la formule de soumission et sous réserve de passation d'un contrat en bonne et due forme.

Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront conformes aux devis.

L'Administration ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune autre.

P. E. R. MALCOLM,
Secrétaire et directeur de l'Administration
L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT
OTTAWA, le 17 octobre 1963.

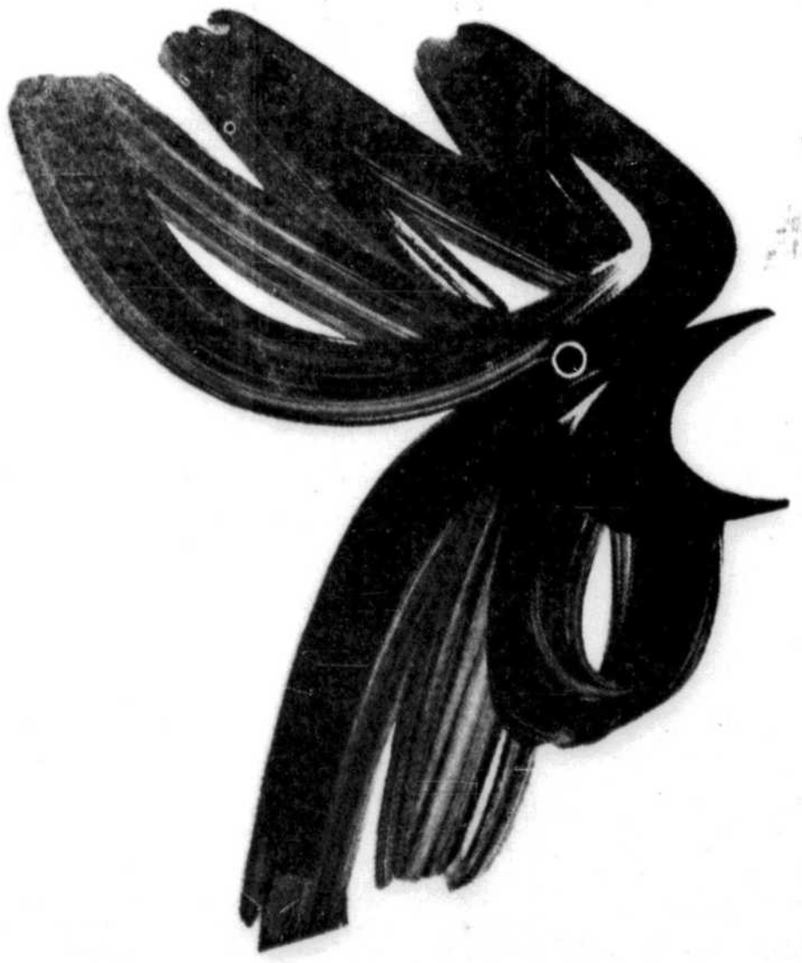

visitez le france au palais du commerce

voyez la grande exposition française à montréal du 11 au 27 octobre

C'est vraiment la France qui vient à vous, dans un Palais du Commerce nouveau et considérablement agrandi... C'est "La France d'aujourd'hui" dans le plein épanouissement de sa beauté, de sa culture et de sa science, qui vous est révélée à la plus grande exposition française jamais tenue à Montréal. Profitez de cette occasion unique qui vous est offerte de faire un "tour de France" complet sans encourir les frais et les incommodités d'un long voyage!

visitez
la Galerie Marchande offrant les dernières créations des industries de luxe: bijoux, orfèvrerie, cristaux, parfums, tissus.

voyez
comment fonctionne une usine atomique... ou comment sont réalisées les émissions de télévision mondiales avec le satellite artificiel "Telstar".

apprenez
comment agit la turbine marémotrice qui produit de l'électricité en utilisant le mouvement des marées.

admirez
la présentation d'art religieux: vitraux, ornements liturgiques, orfèvrerie d'église.

...et quantité d'autres réalisations dans les domaines les plus variés, notamment: aéronautique, exploration sous-marine, médecine, chimie, sidérurgie, urbanisme, génie civil, transports publics (y compris le métro), industrie automobile.

un tour de france au palais du commerce

entrée:
Adultes, $1.00 — Enfants, 50¢
le public est admis:
tous les jours: de midi à 10h. p.m.
le samedi: de 10h. a.m. à 10h. p.m.
le dimanche: de 1h. p.m. à 10h. p.m.
stationnement:
Berri et Ste-Catherine
Sanguinet et Ste-Catherine
Sherbrooke et Berri
Terrain Dupuis Frères Ltée

L'ACTUALITÉ DU Concile

CITE DU VATICAN — Les Pères conciliaires ont procédé mercredi à la fin de l'examen du 2ème chapitre du schéma sur l'Eglise et au début du chapitre 3. Treize prélats sont intervenus, parmi lesquels Mgr Jacquier, évêque auxiliaire d'Alger. Concernant la fin de l'examen du chapitre deux, le communiqué publié hier déclare notamment:

"On a parlé de nouveau en faveur du diaconat: les prêtres ne sont pas assez nombreux, surtout dans les pays de mission, non seulement pour diffuser l'évangile mais aussi pour prendre soin des fidèles déjà entrés dans l'Eglise. Certes, il faut être prudent, en s'inspirant de ce qu'écrivait déjà saint Paul à Timothée et à Tite: les diacres devraient être âgés de 40 ans, avoir mené une vie chrétienne respectable, être des modèles de zèle et d'apostolat. Ils devraient jouir d'une certaine indépendance économique, et conserver toujours la pureté d'intentions dans leurs affaires. Enfin, un diacre ne devrait pas pouvoir devenir prêtre . . ."

"On a réaffirmé l'opportunité d'une restauration du diaconat, mais en maintenant l'obligation du célibat.

"On a fait valoir que la restauration du diaconat ne résoudrait pas le problème du manque de prêtres, car un diacre ne peut remplacer complètement le prêtre. Sa restauration peut-être utile dans certaines régions et se révéler inopportune ou dangereuse dans d'autres".

Orient et Occident

Le schéma, a-t-on dit encore, présente l'Eglise dans une perspective latine, en fonction de la théologie élaborée depuis la séparation de l'Orient et de l'Occident. Ainsi, les orthodoxes ne peuvent reconnaître le visage de l'Eglise qui leur est présenté. Il manque dans le schéma un paragraphe sur les églises locales, église latine et les églises orientales. Le schéma parle souvent de l'autorité du pape et des évêques, mais ne montre pas que le Christ est la source de cette autorité, il ne montre pas l'unité réalisée dans l'Eucharistie. Le schéma insiste trop sur la dépendance des évêques par rapport au pape. Il faut poursuivre et compléter le 1er concile du Vatican et non le répéter . . .

"Il ne sert à rien de discuter théoriquement sur la collégialité si on ne la met pas en pratique. On a proposé l'institution d'un organisme central, composé d'évêques désignés par les conférences épiscopales. Ceci prouverait à tous que l'Eglise est effectivement gouvernée par le pape et les évêques, et constituerait une preuve de la volonté du concile de présenter l'Eglise dans sa simplicité évangélique".

Au sujet de l'examen du chapitre trois, le communiqué poursuit:

"C'est la première fois que dans un concile on parle de la théologie et de l'apostolat des laics, a-t-on fait observer. Le schéma marque la reconnaissance de l'action catholique. On se réjouit qu'il ne présente pas les laics au sein de l'Eglise comme purement passifs, mais qu'il souligne leur rôle actif pour la diffusion du message évangélique. L'expression "peuple de Dieu" n'est pas nouvelle, mais elle est récente; il vaut mieux parler de "corps mystique" pour signifier l'aspect intérieur. En parlant de ce peuple de Dieu, il faudrait développer davantage ses notes caractéristiques: unité, universalité, engagement pour le salut.

Fonctions du Christ

"On a demandé que soit adoptée la division du chapitre déjà proposée. Il faut éviter de s'exprimer comme si la hiérarchie était en dehors du peuple de Dieu. Il faut étudier de plus près la participation des fidèles aux fonctions sacerdotale, prophétique et royale du Christ. On a proposé de définir le laïc: celui qui vit dans le monde, député aux tâches de ce monde, pour la consécration de ce monde.

"L'usage de l'adjectif "universel" pour qualifier le sacerdoce des fideles a été jugé incorrect et contraire au sens latin du terme. En fait, seul Jésus Christ est revêtu du sacerdoce "universel". Il faut distinguer clairement le sacerdoce des prêtres et le sacerdoce des fidèles."

Un article du cardinal Wyszynski

ROME — Le cardinal Stefan Wyszynski, archevêque de Varsovie et primat de Pologne, a publié dans **l'Osservatore Romano** un article dans lequel il rend compte des initiatives prises dans son pays pour multiplier les oeuvres de charité et de bonté à l'occasion du Concile. "Le jour de son couronnement, écrit à la fin de son article le cardinal Wyszynski, le pape Paul VI a demandé un Ave Maria au sanctuaire de Czestochowa à ses intentions. Nous avons réalisé avec joie ce désir du Pape. Nous nous sentons obligés envers lui d'autant plus que le calice de Jean XXIII a été apporté, par la volonté du pape Paul VI, au sanctuaire de Jasna Gora. Ce calice, poursuit le primat de Pologne, est pour nous un symbole; il est le testament du pape Jean XXIII, qui encourage la Pologne à supporter encore des sacrifices, tout comme il a sacrifié sa propre vie pour le Concile, pour la paix dans le monde."

Envoi d'observateurs musulmans au Concile

ROME — Dans une interview diffusée la semaine dernière par les services arabes de Radio-Vatican, le président Ben Bella déclare se féliciter de l'intention du pape Paul VI de créer un secrétariat spécial pour les relations avec les religions non-chrétiennes. "Ceci est pour nous autres musulmans, dit-il, un signe d'intérêt et de rapprochement."

"L'Algérie suivra donc avec beaucoup de sympathie les travaux du saint Concile oecuménique et étudiera la possibilité d'envoi d'observateurs musulmans si cela lui est demandé."

Les mots croisés du "DEVOIR"

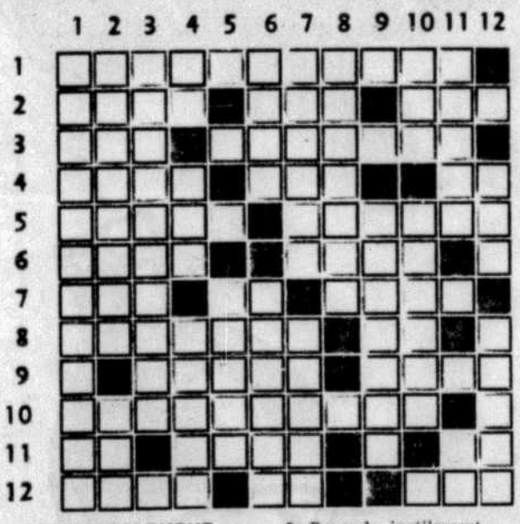

HORIZONTALEMENT

1—Totalement indignes de considération
2—Utilisée en peinture — Se rendra — Vit dans la terre
3—Canton suisse — Celui de Séville est le plus célèbre
4—Exclamation de sympathie — Personnel — Grecque
5—Allonge en tirant — Peuplent l'Europe centrale
6—Pour le transport en montagne — Choisie
7—Epoque — Phonetiquement: Grand lac
8—Utile au photographe — Dans
9—Palier — Départ de vie
10—Non couvert
11—Voyelles — Gaz commercial — Pronom
12—Terme de respect — Pluriel verbal — Plaça

VERTICALEMENT

1—Fertiles en évènements
2—Elle reflète souvent la personnalité — Fait du tort
3—Avantages que ne possèdent point les autres
4—Note — Epoque — Sans voix
5—Répartit sur une plus grande surface
6—Ancien nom de la Thaïlande — Oiseau familier
7—Baigne — Fait semblant de
8—Bavarde inutilement
9—Prestige
10—La toute première — Traversée de lignes colorées
11—La chaleur n'y manque pas — Note
12—Eut l'audace de — Résultat de cause

Solution d'hier

Horizontalesment: —
1—BISSEXTILES
2—INTEGRALE — IL
3—ETA — OISEAUX
4—NET
5—FRUIT — PAPE
6—APE — DU
7—IRRAISONNEES
8—SE — INEDITS
9—ATTENTIVE — LE
10—NE — GE — OU
11—VEULERIE
12—EFFRAYEES

Verticalement: —
1—BIENFAISANTE
2—INTERPRETE
3—STATUER — IF
4—SE — AIE
5—EGOUT — INNOVA
6—XRI — SET — EY
7—TAS — PRODIGUE
8—ILE — NIVELES
9—LEA — PENTE — ES
10—USE — ES — OR
11—SIX — DE — LUIT
12—TOUSSE

Le Concile et les relations Juifs - Chrétiens

CITE DU VATICAN. — Le Concile oecuménique discutera au cours de sa présente session des perspectives d'amélioration des relations entre chrétiens et juifs, apprend-on de source autorisée.

Un chapitre consacré aux relations entre chrétiens et juifs figure dans un projet de décret intitulé "Oecuménisme", exposant les arguments en faveur d'un dialogue entre l'Eglise de Rome et les autres, en vue de l'unité chrétienne.

Le cardinal Béa, jésuite allemand qui figure parmi les plus éminents spécialistes de la Bible, serait à l'origine de l'initiative prise en vue d'une amélioration de la compréhension mutuelle des chrétiens et des juifs. Le cardinal Béa dirige le secrétariat du concile chargé de promouvoir l'unité des chrétiens.

Aux Juifs: un même Dieu, une même bible

CITE DU VATICAN — Le pape Paul VI a dit à un groupe de Juifs américains: "Nous avons une bible commune et un Dieu commun".

L'un des chefs du groupe, le rabbin Herbert Friedman, de New York, vice-président exécutif de la United Jewish Appeal, a dit dans un message présenté au Souverain Pontife: "Les hommes de bonne volonté dans le monde entier cherchent aujourd'hui à retrouver les racines de leur fraternité".

Le rabbin a exprimé l'espoir que le Concile oecuménique raffermisse les sentiments de solidarité entre les hommes de toutes les croyances religieuses.

Le pape Paul VI a reçu le groupe en audience privée au palais apostolique.

Un informateur du Vatican a cité le Pontife qui aurait déclaré au groupe:

"Nous avons une bible commune et un Dieu commun. Par conséquent, nous devons prier pour que le Dieu Tout Puissant nous guide, nous réconforte et nous bénisse".

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-d du code civil, qu'E.T.R. Supply Co. Ltd., dont le siège principal des affaires dans la Province de Québec est situé dans la ville de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes aux livres actuels et futurs à La Banque Toronto-Dominion, à titre de garantie, par acte portant la date du deuxième jour de juillet 1963, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal le troisième jour de juillet 1963, sous le numéro 1682132, au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Trois Rivières le quatrième jour de juillet 1963 sous le numéro 237285, au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Sherbrooke le quatrième jour de juillet sous le numéro 121866, au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Comté Shefford le cinquième jour de juillet 1963 sous le numéro 185808, au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Québec le neuvième jour de juillet 1963 sous le numéro 528809. Ce quinzième jour d'octobre 1963. La Banque Toronto-Dominion.

HYDRO-QUEBEC

SOUMISSION No A-350

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en quatre exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure normale de l'Est, lundi, le 4 novembre 1963, relativement à la fourniture de

10 camionnettes 1 tonne type "Pickup"
26 camionnettes ½ tonne type fourgon tôlé
17 camionnettes ½ tonne type "Pickup"

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester, Mtl

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Soumission No A-350."**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson.

Montréal, le 11 octobre 1963.

Informations religieuses

Un Rédemptoriste américain est béatifié

Dimanche dernier, le 13 octobre, sa sainteté le pape Paul VI a proclamé bienheureux Jean-Nepomucène Neumann, C.Ss.R., 4ème évêque de Philadelphie.

Le nouveau bienheureux est né, en 1811, à Budejovice, dans l'actuelle Tchécoslovaquie. Il était Bavarois par son père et Bohémien par sa mère.

Dès son enfance il dévore les livres. Mais il est surtout hanté par le désir de se dévouer, comme prêtre, auprès des nombreux immigrants aux Etats-Unis. Ces immigrants étaient alors pratiquement délaissés au point de vue religieux.

A 24 ans, il s'embarque pour les Etats-Unis. Il possède l'allemand, sa langue maternelle; le tchèque, qu'il a appris comme langue-clé des autres langues slaves; il sait très bien le français; il a maîtrisé l'anglais, l'italien et l'espagnol.

Il est ordonné prêtre, à New York, le 25 juin 1839. Son évêque l'envoie comme missionnaire itinérant dans la région actuelle de Buffalo. Quatre ans d'une activité incroyable, dans des conditions très pénibles. Marches presque continuelles dans la brousse, son autel portatif sur le dos; logement à l'aventure.

En 1840, il devient Rédemptoriste. La vie religieuse ne change rien à son pénible apostolat. Il est cependant de plus en plus assoiffé de vie intérieure. C'est précisément cette vie intérieure, alimentée par la prière et l'oraison, qui le stimule à l'apostolat, au zèle des âmes.

En 1852, Pie IX l'oblige par un ordre formel, à accepter l'évêché de Philadelphie. L'épiscopat fut pour lui une véritable croix. Il était le chef mendiant d'un diocèse très pauvre. Sa foi en la Providence, sa patience triomphèrent de toutes les épreuves.

En 1860, la mort l'arrachait à ces épreuves. Il s'écrasa, dans une rue de Philadelphie.

L'église Saint-Pierre, de Philadelphie, confiée aux Rédemptoristes, conserve ses restes vénérés.

Responsables de la Croisade eucharistique

Les responsables diocésains (Frères et laïcs masculins) de la Croisade eucharistique ont tenu leur IVe Congrès national dans la maison de retraites fermées des Pères Oblats, à Hull, les 12, 13, 14 septembre. Une quinzaine de diocèses étaient représentés.

Si on voulait caractériser ce congrès, on pourrait affirmer que les problèmes du Mouvement ont été encore plus approfondis que dans les congrès antérieurs. Les responsables prennent conscience des difficultés que leur pose l'évolution des structures scolaires et de la mentalité des jeunes et ils s'appliquent, avec toute la vigueur de leur esprit, à trouver des solutions réalistes.

Le P. Blondin Dubé, S.J., directeur national de la Croisade, a ouvert le congrès samedi après-midi.

Dimanche matin, le P. Jean-Paul Labelle, S.J. insista sur l'importance du programme: *Grandir pour servir* et, en particulier sur l'éducation de la foi et de la charité chez les jeunes. Suivit un alerte échange d'idées dirigé par le F. Robert Blondeau, E.C., responsable national. A son tour, le P. Maurice Gauvreau, S.J., présenta une causerie sur l'importance apostolique des vertus naturelles.

Dans l'après-midi, le P. Maurice Champagne, S.J. expliqua les diverses façons de concrétiser le programme de l'année.

A 4 heures, une causerie stimulante du F. Fernand, S.C. sur la place de la Croisade eucharistique dans la catéchèse provoqua un débat animé et éclairant. Des réunions communautaires permirent ensuite d'étudier des problèmes plus particuliers.

Dans la soirée, le F. Alphonse, S.C., haïtien, intéressa les congressistes par une conférence illustrée de diapositives sur Haïti.

Enfin, lundi matin, le P. B. Dubé, S.J., se basant sur le texte évangélique des disciples d'Emmaüs, commenta la nécessité d'un grand esprit de foi chez tous ceux qui ont charge du Mouvement.

AVIS

"Prenez avis que la compagnie C. & H. Realty Co. Ltd. demandera au procureur général la permission d'abandonner sa charte.

MONTREAL, 15 octobre, 1963.
Mtre. J. H. Freedman
Procureur de la compagnie

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 9 octobre 1963 par lequel Komo Concrete Finishing Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 11 octobre 1963 sous le No. 1703803 — 11 octobre 1963.
BANQUE DE MONTREAL

HYDRO-OUÉBEC

SOUMISSION No B-234

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en quatre exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure normale de l'Est, jeudi, le 14 novembre 1963, relativement à la fourniture de

Deux (2) transformateurs de puissance, 3000 kVA., 13 200 - 600 volts. — (Port de Montréal)

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie, sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, équivalente à au moins 10% du montant de la soumission. Cette garantie est confisquée si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat. Au moment de l'adjudication du contrat, ce dépôt est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le dépôt est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit examiner les devis et autres formules de soumission au bureau de

L'INGENIEUR EN CHEF
Division des projets techniques
HYDRO-QUEBEC
Suite 1517
75 ouest, boul. Dorchester, Mtl

et en obtenir copie contre un dépôt de $25 sous forme de chèque certifié ou mandat payable à l'Hydro-Québec. **Ce montant n'est remboursé qu'aux soumissionnaires qui ont présenté une soumission en bonne et due forme.** Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Soumission No B-234."**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson.

Montréal, le 11 octobre 1963.

Pour mieux comprendre les Evangiles

L'approfondissement de la Parole de Dieu est une des exigences fondamentales de la Pastorale. Pour aider à cette oeuvre le R. P. Lucien Deiss, c.s.sp., spécialiste des questions bibliques, publie la Synopse de Saint Mathieu, Saint Marc et Saint Luc, avec les parallèles de Saint Jean. L'oeuvre, dont la souscription au Canada a été prolongée jusqu'au 31 octobre, est publiée chez Desclée De Brouwer. Le premier tome comprenant les textes paraîtra en novembre 1963, le tome des notes en février 1964.

Saisir d'un seul coup les ressemblances et les différences entre les évangiles de Saint Mathieu, de Saint Marc et de Saint Luc, tel est le but premier et l'utilité fondamentale d'une Synopse. Il est ainsi possible de mieux saisir leur richesse propre, d'approfondir la filiation entre les trois premiers évangiles et de suivre le commentaire mutuel de ces évangiles.

L'auteur de la "Synopse", le R. P. Lucien Deiss, est un spécialiste qui a toujours eu le souci de l'utilisation constante de la Bible dans la Pastorale. Il est l'auteur de nombreux ouvrages et cantiques, (plusieurs sont enregistrés sur disques SM: "Trilogie Mariale", "Un seul Seigneur", etc.), qui ont redonné une assise biblique très solide dans ce domaine du chant religieux français qui en avait grand besoin.

Aussi la rigueur scientifique, indispensable dans un travail de ce genre, menée avec un souci constant d'aider l'ensemble du peuple chrétien à mieux vivre la Parole de Dieu, rend-elle l'ouvrage particulièrement utile pour la prédication. Et tous les chrétiens soucieux de qualité et de formation sérieuse sont appelés à l'utiliser de façon habituelle.

Vers un dialogue Rome - Constantinople

CONSTANTINOPLE — Une réunion va prochainement rassembler à Constantinople, autour du patriarche Athénagoras, plusieurs métropolites orthodoxes, dont celui de Rhodes, Mgr Spiridon. Au cours de cette réunion sera rédigée une "adresse" au pape Paul VI pour lui proposer un dialogue direct, ainsi que l'annonçait déjà le communiqué publié le 28 septembre, à la fin de la réunion panorthodoxe de Rhodes. Au cas ou des conversations bilatérales s'engageraient entre Rome et Constantinople, ce qui n'est pas exclu, la question de l'envoi d'observateurs au Concile, sans être négligée pour autant, passerait au second plan.

Heure sainte chez les SS. de Marie-Réparatrice

Le major-commandant, le major-aumônier et les membres de l'état-major du troisième bataillon du régiment des zouaves pontificaux canadiens invitent tous leurs aumôniers, leurs membres civils, membres à l'unité d'honneur et à la réserve, les anciens membres, les familles des membres et amis du mouvement, afin de rehausser l'éclat de la cérémonie, à se joindre à eux lors de l'heure d'adoration annuelle qu'ils feront dimanche le 20 octobre prochain à 8h.15, au monastère des Révérendes Soeurs de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, rue Mont-Royal, à l'occasion de la neuvaine annuelle de réparation qui se tient en ce lieu en prévision de la fête du Christ-Roi.

Vers une "banque" de missionnaires laïcs

On parle dans le domaine médical de banque de sang, banque d'yeux, banque d'os, etc. Dernièrement dans le domaine d'apostolat, on a parlé de banque de prêtres afin que la répartition se fasse selon les besoins réels des pays.

Une banque de missionnaires laïques est toute désignée à qui voudrait servir comme valeur de témoignage chrétien. Mme Carmen Chapdeleine, de Sherbrooke, formée à l'école missionnaire des Oblates, 7535, boul. Parent, Trois-Rivières, est actuellement au Laos. Elle apprécierait beaucoup que quelqu'une aille lui aider. Elle écrit: "Les villages qui m'entourent sont tous païens, mais intéressés à se convertir. Cependant il y a un manque de prêtres et de catéchistes. Notre équipe a pour but de former le plus de catéchistes possible, mais cela demande beaucoup d'aide".

ASSURANCE AUTOMOBILE
Nous représentons 21 compagnies
TAUX DE FLOTTE POUR ETUDIANTS UNIVERSITAIRES ET PROFESSEURS.
L.-M. DESILETS
ASSURANCES
Montréal: 389-5054
Québec: LA. 4-7533
Sherbrooke: LO. 2-3905

Quand on sort où va-t-on? Mais au
SHERATON MONT-ROYAL
Au coeur de Montréal, vous pouvez faire le tour du monde dans votre assiette, depuis l'exotisme délicieux du
KON-TIKI
jusqu'à l'atmosphère enjouée de
La Brioche
le café français.
Savourez un verre de vin au
MÉTRO BAR
Quant à ceux qui préfèrent l'ambiance anglaise, le
Hunt Café
offre un accueil charmant.
Que ce soit pour un grand repas ou pour un simple coquetel, le monde est à votre portée au Sheraton Mont-Royal.
Pour vos réservations, appelez VI. 2-7777

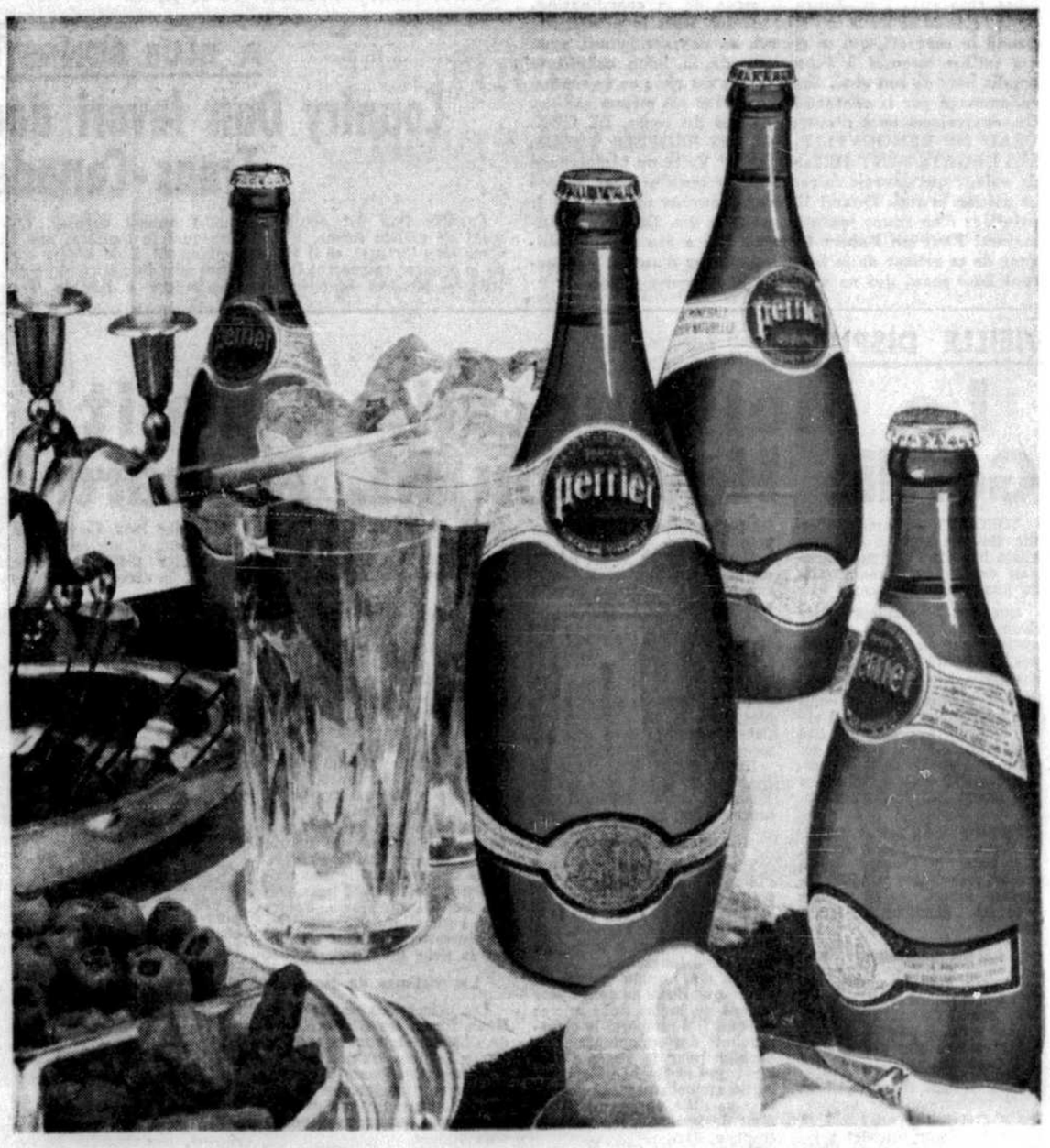

Ce qu'il y a de meilleur sur cette table, c'est Perrier, l'eau de table-miracle, le "mixer"-miracle, source phénomène qui jaillit joyeusement du Midi de la France. Célèbre dans le monde entier, claire comme le cristal, elle vient tout droit de la source. Perrier l'a simplement mise en bouteilles.

Nos compliments à l'hôtesse

qui servira Perrier nature ou avec une tranche de citron, qui l'utilisera comme "mixer" avec le Whisky, le vin, le Cognac et les Collins; qui offrira Perrier à table, avec un bon repas, délicate attention d'une hôtesse de classe.

perrier
EAU NATURELLE PÉTILLANTE
Importée de France

En vente à Montréal chez: Anjou-Québec Enrg. • Boucherie de Paris • Boucherie Parisienne • Buywell Food Markets Ltd. • Clifford's Market • Clement Food Market • Alex A. Charters Ltd. • Magasins Dionne • Magasins Dominion • Marché Dunn Richelieu • Davies Bros. • J. Dextradeur • T. Eaton Co. Ltd. of Montreal France Canada Enrg. • Léon Gamache Ltée • A. Gaboury & Fils • Gordon & Son Inc. • Epicerie Charles Lalonde • Epicerie Lachance • C. Lauzon • Magasins Métro • Marché Modèle • Northcliffe Market • Normandie-Canada Enrg. • Epicerie Pelletier • Epicerie Renaud • Magasins Richelieu • Epicerie Z. Rochon Magasins Steinberg • A. L. Van Houtte & Fils • Gérard Van Houtte Inc. **Aussi dans les meilleures pharmacies.** ***À Québec:*** Bardou & Fils • Dionne Magasins Dominion • A. Grenier • E. Lapointe • Magasins Steinberg. **Pharmacies:** Livernois • Jolicoeur • Brunet • Lachance • Boissinot et autres.

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Frappez, frappez, il en restera toujours quelque chose!

Un autre boxeur vient de passer de vie à trépas. Ernie Knox. Encéphalogramme ou non il n'a pas eu la tête assez dure pour résister au choc. Examen médical ou non sa petite santé en a été assez ébranlée pour qu'après être demeurée une journée et demie privé de connaissance le souffle lui manque et il devient un autre client de madame la Faux! Au nom de cette manifestation de sauvagerie qu'on appelle la boxe il a mis fin à ses jours en s'exposant inutilement à l'attaque barbare d'un autre "sportif": Wayne Bethea. Il fut envoyé au plancher pour le compte de 9 secondes au début de la troisième reprise mais se releva bravement (!) pour continuer le combat à la quatrième. Pendant qu'il esquissait les gestes de pantin nécessaires à la bone conduite de la rencontre, la paralysie du cerveau faisait lentement son oeuvre. Ou plutôt très vite. Quelques minutes plus tard alors que Bethea, son adversaire, le martelait de coups sans arrêt, il s'écroula au tapis pour ne plus jamais se relever sur ses deux pieds. Vive le sport! Ce qui me "ravit" c'est qu'on ait eu la délicate pensée de lui offrir la fabuleuse somme de $250. pour se... suicider...

Hémorragie cérébrale foudroyante!

Je sais que ces termes ne font pas partie du répertoire habituel de la langue des sports, mais il faut tout de même s'en servir ici car ce sont les paroles mêmes du médecin qui a fait les constatations d'usage comme on dit! "Un caillot de sang au cerveau l'a tué!" Laconique, bref, à point. On ne peut parler éternellement d'un mort. D'un mort entre les quatre câbles d'une arène de boxe. Quand on a dit qu'il aimait son "sport" favori à la folie, jusqu'à en mourir, on a tout dit. Cependant j'estime qu'il est bon de rappeler encore une fois certaines vérités. Dont la suivante: "La boxe est le seul sport où la tête serve de cible principale et dont le but consiste à éliminer l'adversaire EN L'ASSOMMANT! Pourtant, le boxeur peut subir des lésions graves SANS PERTE DE CONNAISSANCE NI FRACTURE DU CRANE. Il peut souffrir de minuscules hémorragies cérébrales ou autres blessures internes que même un médecin spécialisé ne décèle pas toujours!" Et j'ajoute à ces paroles que même si le médecin les décelait, reste le fait que c'est toujours trop tard. Le cerveau ne renouvelle pas ses propres tissus!

Ça ne vaut pas le cuir des gants!

Ces paroles que je viens de vous citer sont d'un certain docteur Thomas Gorman des Etats-Unis. Un autre médecin de l'hôpital naval américain de Bethesda, le docteur Ward C. Halstead de l'Université de Chicago dit ceci à propos de ces lésions subies à la boxe: "Les lésions cérébrales provoquées par un coup au crâne affectent les lobes frontaux, c'est-à-dire le siège de la coordination, de la retenue et de la maitrise de soi. Elles se produisent quand le cerveau, qui se trouve en contact brutal avec des saillies osseuses à l'intérieur de la boite crânienne bondit hors de son abri. Sous l'effet du choc et se trouve endommagé par le contact brutal avec ces mêmes saillies. Or, contrairement à d'autres parties du corps, LE CERVEAU NE RENOUVELLE PAS SES PROPRES TISSUS. LES DEGATS SONT DEFINITIFS!" Voilà un témoignage de valeur qui devrait faire réfléchir ceux qui ont adopté ce métier brutal. Quand ils n'en meurent pas, ils ont le privilège d'en rester marqués pour la vie. Des loques humaines! Pour un Robert Cléroux qui a été assez intelligent de se retirer de la boxe, un millier d'autres y laisseront leur peau, qui ne vaut pas le cuir des gants.

Ce soir, à Paul Sauvé

Folley vs Daniels

MONTREAL. — Les deux rivaux dans la finale de 10 rounds du gala de boxe présentée au Centre Paul Sauvé, de Montréal, ce soir, ont terminé leur entrainement avant hier.

Billy Daniels et Zora Folley ont mis fin à leurs exercices devant une foule enthousiaste à l'Ecole de boxe Réginald Chartrand, ce qui laisse présager une assistance considérable lors du programme ce soir.

D'ailleurs, les directeurs des Présentations sportives de Québec reçoivent de nombreuses demandes de réservations, depuis quelques jours, de toutes les parties de la province. Les amateurs locaux voudront donc éviter toute déception en se procurant dès maintenant leurs billets au Centre Sauvé.

On sait que Daniels tient à s'assurer la victoire afin de conserver son rang dans le classement des aspirants au titre de Sonny Liston. Il veut, de plus, venger son dernier échec aux mains de Doug Jones.

Pour sa part, Folley a tout à gagner en triomphant de son rival, qui occupe un rang plus élevé que le sien au classement des poids lourds. Il tient également à venger son dernier échec aux mains d'Ernie Terrell alors qu'il se remettait d'une grosse grippe.

En somme, les amateurs du Québec auront l'occasion de voir deux boxeurs fort déterminés lors de ce programme digne des plus grands centres de boxe au monde.

White possède une fiche impressionnante comme porteur de ballon pour les Riders

Ernie White ne sera pas élu le joueur le plus utile dans la Conférence de football de l'Est et ne remportera pas le titre de meilleur gagneur de terrain ni celui des compteurs.

Toutefois, on peut douter si un autre joueur parcourra plus de terrain que lui, car le demi des Riders d'Ottawa affiche déjà un bilan impressionnant.

En additionnant son total de verges en gains au sol, en réceptions de passes et en retour de bottés, on constate qu'il a porté le ballon sur une plus grande distance que George Dixon, des Alouettes, de Montréal.

Cependant, Dixon domine tout le monde dans les gains au sol avec 992 verges en 155 essais, soit une moyenne de 6.4 verges.

La moyenne de White est 6.5 verges, mais il n'a porté le ballon qu'en 57 occasions, lui donnant un total de 368 verges.

De plus, White est un des meilleurs receveurs de passes du circuit avec 19 passes acceptées pour 461 verges, soit une moyenne de 24.4 verges, surpassée seulement par celle de son coéquipier Whit Tucker avec une fiche de 25.1 verges.

Enfin, White domine le circuit dans le domaine des retours de bottés de départ avec un total de 665 verges en 19 tentatives et une moyenne excellente de 35.0 verges par retour.

Le total de 1,494 verges dans ces trois domaines place White dans une classe spéciale, même s'il ne lui mérite aucun trophée.

De plus, il occupe la cinquième place chez les compteurs, sur un pied d'égalité avec son coéquipier Ron Stewart, avec sept touchés, bons pour 42 points.

Dick Shatto, du Toronto, domine toujours les compteurs du circuit avec un total de 60 points, résultats de 10 touchés. Maurice Racine, des Riders, vient au deuxième rang avec 57points, fruits de 24 convertis, neuf placements et six simples.

Enfin, Shatto est également le meilleur receveur de passes avec 45 pour des gains de 452 verges. Il a d'ailleurs compté presque la moitié de tous les points des Argos, qui affichaient un piètre total de 127 en 11 parties.

FOOTBALL

CLASSEMENT

LIGUE CANADIENNE
CONFERENCE DE L'EST

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Ottawa	7	4	0	259	231	14
Hamilton	7	4	0	241	173	14
Montréal	6	5	0	215	189	12
Toronto	2	9	0	127	241	4
CONFERENCE DE L'OUEST						
Vancouver	10	3	0	307	182	20
Calgary	8	4	1	311	238	17
Régina	6	6	1	130	169	13
Winnipeg	6	8	0	258	277	12
Edmonton	2	11	0	162	210	4

LIGUE NATIONALE
(SECTION EST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cleveland	5	0	0	168	91	10
St-Louis	4	1	0	152	91	8
New York	3	2	0	122	122	6
Pittsburgh	2	2	1	121	90	5
Philadelphie	2	2	1	120	131	5
Washington	2	3	0	110	129	4
Dallas	1	4	0	86	134	2
(SECTION OUEST)						
Chicago	5	0	0	137	48	10
Green Bay	4	1	0	144	78	8
Minnesota	2	3	0	118	155	4
Détroit	2	3	0	94	90	4
Baltimore	2	3	0	91	95	4
San Francisco	0	5	0	54	135	0
Los Angeles	0	5	0	46	174	0

Ernie Knox a succombé

BALTIMORE PA — Le boxeur poids lourd Ernie Knox a succombé à l'hôpital de Baltimore, une journée et demie après avoir livré un combat pour une bourse de $250.

Les médecins ont dit qu'un caillot de sang au cerveau l'a tué et même s'il avait vécu, il aurait été partiellement paralysé. Knox est mort à l'hôpital Providence à 6 h. ce matin.

Knox a été mis hors de combat au début du neuvième round de son match contre Wayne Bethea, de New-York, lundi soir dernier.

Envoyé une première fois au plancher, d'où il ne s'était relevé qu'au compte de neuf au début du troisième engagement le pugiliste est demeuré étendu au tapis pendant près de 10 minutes après que son adversaire lui eut administré une raclée à 1 m. 15 sec. du neuvième round.

Le boxeur, âgé de 26 ans, de Baltimore, a quitté le ring sur une civière après un examen médical sommaire pratiqué par deux médecins attitrés de la Commission athlétique du Maryland, les Drs Charles Tommassello et Evan Gilkes.

LIGUE NATIONALE

Bernard Geoffrion et Stan Mikita entrevoient une brillante saison

MONTREAL — On n'a pu savoir encore si le lancer de Bernard Geoffrion avait perdu de sa force mais chose certaine, le fameux ailier droit des Canadiens a prouvé la semaine dernière qu'il avait encore un très bon oeil. Geoffrion, passableemnt agacé par suite des remarques de Jacques Plante, le gardien des Rangers et un ex-Canadien, à l'effet qu'il ne pouvait plus lancer avec autant de force a prouvé aux Rangers qu'il visait encore très juste en plaçant une couple de rondelles derrière un Plante tout ébahi pour conduire les Canadiens à une éclatante victoire de 6 à 2 sur les Newyorkais. Ces deux buts avec en plus un autre but enregistré contre les Bruins le 8 octobre et aussi trois assistances ont permis à "Boum Boum" de s'installer en 1ère place chez les compteurs de la ligue Nationale de hockey, sur un pied d'égalité avec Stan Mikita, des Black Hawks de Chicago, après la 1ère semaine d'activités dans le circuit professionnel majeur. Mikita, lui, a compté deux buts et amassé quatre assistances durant cette première semaine de jeu.

Bel exploit

Le plus bel exploit — ou du moins celui dont on a le plus parlé — a toutefois été celui du vétéran ailier droit des Red Wings de Détroit, Gordie Howe, qui a enregistré trois buts et qui a porté son total de carrière à 543, soit tout juste un but de moins que le record formidable de Maurice "Rocket" Richard qui a compté 544 buts durant sa carrière de 18 saisons dans la ligue Nationale. Avant l'ouverture de la saison, et alors qu'il avait déjà enfilé 540 buts au total — Howe déclara qu'il ne croyait pas pouvoir égaler le record du "Rocket" avant la fin de novembre tout probablement. Agé de 35 ans et jouant à son tour dans sa 18e saison. Howe n'a mis que deux parties pour atteindre le chiffre de 543 et il semble bien qu'il comptera son 544e but avant même la fin d'octobre.

Howe a de plus réussi une assistance jusqu'ici cette saison pour un total de quatre points au classement, ce qui lui assure la 5e place chez les compteurs sur un pied d'égalité avec Bruce MacGregor, aussi des Red Wings et Bobby Hull et Ken Wharram, des Black Hawks de Chicago tous deux. Mentionnons enfin que deux joueurs du Canadien, la recrue John Ferguson et le vétéran Jean Béliveau viennent en 3e place chez les compteurs avec chacun 5 points et immédiatement derrière Geoffrion et Mikita.

Ferguson en vedette

Ferguson, natif de Vancouver et âgé de 25 ans, en est à sa 1ère saison avec les Habitants et dans la ligue Nationale après avoir evolué avec les Barons de Cleveland de la ligue Américaine durant trois saisons complètes. Au cours des deux premières parties à Canadien la semaine dernière, Ferguson a compté trois buts et fourni deux assistance.. Béliveau, lui, a compté une fois et fourni 4 assistances pour du coup porter son total d'assistances durant sa carrière à 402, un chiffre fort respectable.

Dans le classement des clubs, Détroit et Chicago étaient égaux en 1ère place après les joutes de la fin de semaine. Les 2 clubs avaient tous deux 4 points au classement, Détroit par suite de ses deux victoires en autant de joutes et Chicago grâce à deux victoires et une défaite en 3 parties. Le Canadien suit en 3e place avec trois points, résultat d'une victoire et d'une nulle en deux joutes. Toronto est 4e avec deux points — une victoire et une défaite en 2 joutes — et Boston vient en 5e place avec un point, soit une joute nulle en trois parties. Les Rangers occupent le dernier rang puisqu'ils ont subi deux défaites en autant de joutes.

Sawchuck en avant

Chez les gardiens et tout comme ce fut le cas au début de la saison 1962-63, Terry

(Suite à la page 13)

A BLUE BONNETS

Country Don favori dans l'amble Trans-Canada

Country Don est actuellement en grande forme, a déclaré Jean Quesnel, et il vient de le prouver en rossant Overtrick et Meadow Skipper en 1:57.4 samedi dernier. C'est pourquoi je limiterai son entrainement à de légers exercices d'ici dimanche, alors qu'il participera à l'amble Trans Canada de $14,600.

Quesnel est bien connu à Montréal. Pendant une quinzaine d'années il a entrainé et conduit les chevaux de l'écurie Rivard de Berthier. Au début de la présente saison, il a accepté les offres de MM. André Mercure et Roger Garon et est devenu l'entraineur de Country Don.

Quesnel croit que Country Don, retiré du pari mutuel, n'aura aucune difficulté à fracasser le record de piste de 2:03.3 pour ambleurs de trois ans, détenu par Dares Direct. Il est aussi d'avis que le record de toutes catégories de 2:01, détenu par Harold J., court des chances d'être brisé par Country Don.

Après la course de dimanche, Country Don sera transporté à la piste de Roosevelt, à New York. Il doit y prendre le départ le 2 novembre prochain dans le "Messenger" plus riche stake de la saison dans le domaine du trot et amble. Il aura évidemment Overtrick, Meadow Skipper et Chapel Chief au nombre de ses adversaires.

Ce sera la dernière course de Country Don, cette saison. Il sera probablement transporté à Pompano Beach, en Floride, où il se reposera durant deux mois.

L'an prochain, il aura quatre ans et sera probablement inscrit dans des "stakes" d'une valeur dépassant le demi-million et on peut s'attendre de le voir au nombre des concurrents dans la série HTA pour ambleurs de quatre ans.

VIEILLE DISPUTE:

Le meilleur ailier droit: Gordie Howe ou M. Richard?

TORONTO. — Lorsque Gordie Howe comptera son prochain but dans la ligue Nationale de hockey, il renouvellera une vieille dispute.

Quel est le meilleur ailier droit dans l'histoire de ce sport: Howe ou Maurice "Rocket" Richard?

Howe, avant la partie d'hier, n'avait besoin que d'un seul but pour egaler le record à vie de Richard, à l'exclusion des séries éliminatoires. Howe en avait amassé 543 dans les parties régulières au début de sa 18e saison sous la grande tente.

Richard, qui a pris sa retraite il y a quatre ans, a compte 544 buts, un record qu'on croyait imbattable pendant un certain temps, en 18 saisons avec les Canadiens de Montréal.

Comparaisons

Presque tout le monde admet que Richard était le meilleur joueur de la ligue bleue au but rival. Il pouvait démarrer plus vite que qui que ce soit dans son temps.

Pour sa part, Howe fait tout à la perfection. Ses supporteurs pretendent qu'il est le meilleur joueur complet à jamais chausser les patins.

Richard avait un caractère bouillant et était un batailleur, en plus d'être un des joueurs les plus spectaculaires du hockey.

Quant à Howe, il est détendu et très puissant. Il prend son temps et tous ses mouvements semblent faciles.

Richard, qui est propriétaire de taverne à Montréal, est toujours populaire dans la tournée des banquets. Il s'est retiré à 38 ans après une carrière marquée de nombreuses blessures. A sa retraite, les Canadiens ont retiré son numero 9 de la circulation.

Howe porte également le chandail no 9, qui sera probablement retiré lorsqu'il accrochera ses patins à Détroit.

Ambition de Howe

Toutefois, Howe n'a pas l'intention de prendre sa retraite avant d'avoir évolué 20 saisons dans la LNH. Un seul autre joueur, Dit Clapper, des Bruins de Boston, a joué pendant aussi longtemps.

Il n'y a aucune raison de croire que Howe ne peut durer encore au moins deux autres saisons. Il a remporté le championnat des compteurs l'an dernier pour la sixième fois ainsi que le trophée Hart, accordé annuellement au joueur le plus utile du circuit. Il en était également à son sixième trophee Hart.

Autres comparaisons

Pour sa part, Richard, qui ne récoltait pas des aides à la façon de Howe, n'a jamais remporté le titre des compteurs, mais il a récolté le trophée Hart à une occasion.

Howe détient les records pour le plus grand nombre de parties disputées, 1,122, le plus grand nombre d'aides, 672 et le plus grand total de points 1,212. Richard a pris part à 978 joutes, a accumulé 421 aides et 963 points.

Toutefois, le "Rocket" devance de beaucoup Howe en ce qui a trait aux buts dans les séries éliminatoires. Il a participé à un nombre record de 133 joutes éliminatoires et a récolté 82 buts. Howe a pris part à 177 parties de fin de saison et a recueilli 48 buts. Dans l'ensemble, Richard affiche u ntotal de 626 buts contre les 591 de Howe. Toutefois, à son allure présente, Howe devrait facilement améliorer la fiche du "Rocket".

Les victimes de Howe

Les principales victimes de Howe furent les Black Hawks de Chicago et leur ex-cerbère Harry Lumley, qu'il a déjoué à 59 reprises. Gump Worsley, ex-Ranger maintenant avec les Canadiens, fut son deuxième favori avec un total de 58 buts alloués.

En tout, Chicago a accordé 130 buts à Howe, Boston, 110, New York, 108, Toronto, 106, et Montréal, 89.

Al Rollins, qui a gardé les buts du Toronto et du Chicago, est la troisième victime dans l'ordre de Howe avec 53 buts alloués. Puis viennent Jacques Plante, maintenant avec les Rangers, et Johnny Bower, du Toronto, avec 42 buts chacun; et Glenn Hall, du Chicago, avec 34.

Buts principaux

Howe a compté son premier but dans la LNH, le 16 octobre 1946, contre Turk Broda, du Toronto. Le no 100 survint lors de "la soirée Richard", le 17 février 1951, aux dépens de Gerry McNeil.

Le 200e fut réussi aux dépens de Rollins à Chicago, le 15 février 1953. Ce dernier a également alloué le 300e, le 7 février 1956, et Jacques Plante, le 400e, le 13 décembre 1958.

Worsley fut la victime du 500e but, le 14 mars 1962, à New York.

Reste à savoir qui sera la victime du 545e but de Howe.

Opinion de Richard

Selon Richard, Howe est le meilleur joueur de la NLH depuis les 15 ou 16 dernières années.

De nombreux admirateurs de Richard prétendront que le "Rocket" lui-même fut le meilleur joueur de cette époque.

"Je prétends que c'est Howe", a déclaré Richard. "Il passe certainement plus de temps sur la glace et récolte plus de points. Il joue beaucoup plus souvent que j'avais l'habitude de le faire, car je ne prenais que mon tour régulier en plus de participer, de temps en temps, aux jeux de puissance."

Richard ne diminue pas les mérites de Howe et ne s'inquiète pas de la disparition prochaine de son propre record.

Selon sa propre opinion, Richard détiendra toujours un record, peu importe la décision de la LNH au sujet de celui de Howe quand il dépassera ses 544 buts.

En effet, Richard a réussi ses 544 buts en 978 parties, tandis que Howe a pris part à 1,122 parties pour atteindre le total de 543, soit 144 joutes de plus que le "Rocket".

Il en est un peu ainsi du record de 50 buts de Richard en une saison, soit celle de 50 parties en 1944-45. Bernard Geoffrion, des Canadiens, et Bobby Hull, du Chicago, ont égalé cete fiche ces dernières années, mais lors de saisons de 70 joutes.

Richard est d'avis que Howe va continuer à amasser des buts.

"Il devrait encore évoluer pendant deux autres saisons au moins', a dit le "Rocket", ce qui peut lui permettre d'atteindre le total de 600 buts."

Transmissions automatiques

Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION

Travail fait par des experts

Jusqu'à 24 MOIS pour payer

GARANTIE 100% — Estimation et remorquage gratuits

SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR

TRANSMISSION SPECIALTY Ltd.

527-3641

A L'OUEST 6320, Chemin Upper Lachine Montréal 28

A L'EST 5529, rue Papineau Montréal 36, P.Q.

PALESTRE NATIONALE
CENTRE CHERRIER
840 rue Cherrier - LA. 3-2166

Abonnez-vous maintenant!

- EXERCICES PHYSIQUES
- NATATION
- SPORT
- BAIN TURC — MASSAGES

TARIF SPECIAL POUR TOUTE LA FAMILLE

CENTRE SPORTIF PAUL-SAUVÉ

Dans la belle province...

y a rien qui la batte!

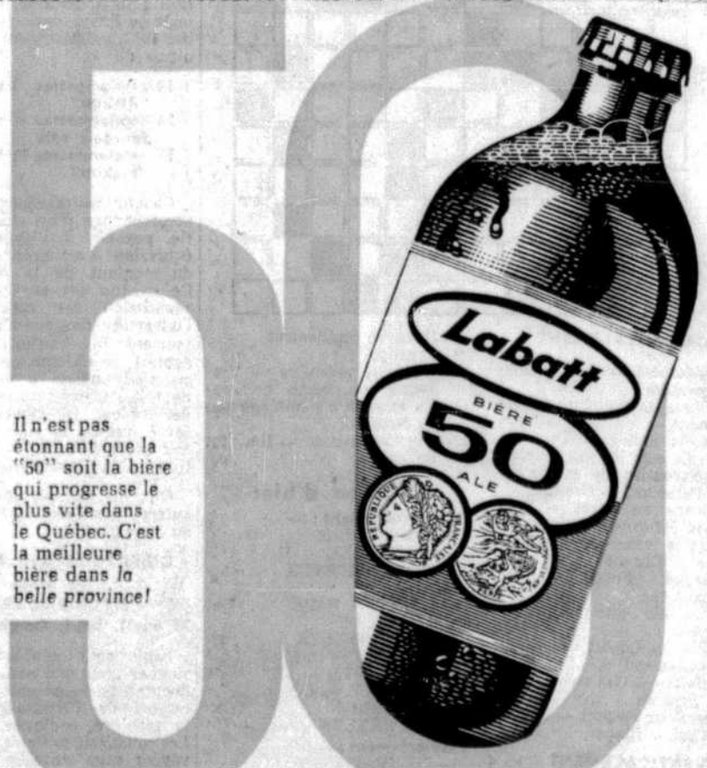

Il n'est pas étonnant que la "50" soit la bière qui progresse le plus vite dans le Québec. C'est la meilleure bière dans *la belle province!*

LABATT...y en a pas de meilleure!

Ne manquez pas de voir le football présenté par Labatt.

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Ce soir, au centre Paul Sauvé, le promoteur Jacques Chevrier offre une séance de boxe professionnelle. Les participants au match principal sont des étrangers au pays, mais tous deux font partie du "Big Ten", c'est-à-dire qu'ils sont classifiés parmi les 10 meilleurs boxeurs poids lourds au monde. Zorra Folley s'est rendu très populaire ici lorsqu'il a vaincu Robert Cléroux de façon décisive, il y a quelques mois. C'est à la suite de cette rencontre que notre compatriote de Chomedey a décidé d'accrocher les gants. Les connaisseurs sont unanimes à dire que l'adversaire de Folley, Billy Daniels possède de la classe et qu'il pourrait bien l'emporter. De toute façon, ceux qui aiment la boxe, auront la chance de voir ici, deux des plus forts boxeurs de l'heure. Une petite mise au point s'impose au sujet de ce combat. Un confrère soulève lui-même l'objection. Pourquoi la Commission athlétique a-t-elle permis ce spectacle quand elle sait que le véritable promoteur n'est pas Jacques Chevrier.

• • •

Toutefois, devant une cour du Canada, présomption ne suffit pas. Il faut des preuves irréfutables. Or, jusqu'ici, du point de vue légal, Jacques Chevrier possède personnellement tous les atouts dans une même main. Il a un document en bonne et due forme à l'effet qu'il peut organiser des séances de boxe professionnelle. Il l'a d'ailleurs fait pendant nombre d'années. Son dossier est parfait et sa fiche immaculée, sans jeu de mots. Il a même déposé une garantie de $250 avec un chèque pour garantir les frais des officiels de cette rencontre. Il a même déposé un chèque personnel, et visé ou certifié, de $10,000 pour garantir les bourses des deux boxeurs de ce soir. Aussi longtemps que le procureur général de la province n'aura pas fait enquête, un geste demandé depuis longtemps, sur la boxe ou que le gouvernement provincial ou municipal n'auront pas donné de plus amples pouvoirs à la Commission, celle-ci ne peut rendre de décision sur des présomptions, se protégeant ainsi contre d'éventuelles procédures judiciaires. Si on nommait un juge à la tête de la Commission, ce magistrat pourrait poser, sous la force du serment, des questions que la Commission se pose, au sujet de présumées alliances au niveau des promoteurs. Pour le moment, il y a un promoteur au dossier: Jacques Chevrier. Sa bonne conduite dans le passé lui assure la collaboration de la Commission, du moment où il respecte les règlements établis.

• • •

Il est tout de même surprenant que tant d'individus cherchent à organiser des spectacles de boxe professionnelle quand on sait les écueuils qui les attendent. Régis Lévesque a présenté huit soirées de boxe. S'il a réalisé quelques bénéfices à quatre séances, ses trois dernières se sont soldées par des déficits et ressemblent assez à des fiascos pour l'avoir découragé. Où est donc l'intérêt de ces éventuels promoteurs? Sûrement pas aux guichets. On peut donc se poser la question et se demander si ces combats, presque voués à l'insuccès, ne fournissent pas de superbes occasions de gageures et de paris d'envergure?

Aussi longtemps que la Commission n'aura pas le pouvoir d'assigner des témoins à comparaître devant elle, sous la force du serment, elle n'est pas en mesure d'établir les alliances faites sous la table, encore moins de prouver la complicité de gens qui se présentent devant elle, avec des qualifications dont la loi actuelle se satisfait. Si l'on peut difficilement être plus catholique que le pape ou plus royaliste que le roi, à plus forte raison, la Commission athlétique ne saurait être plus exigeante que la loi, qu'elle n'a pas faite, mais qu'on refuse systématiquement d'amender en dépit de ses protestations véhémentes et répétées.

Les Leafs ont raison du Canadien

Première défaite du club local – Tim Horton, en vedette – Tremblay et Hicke comptent pour le club local – Superbes jeux de Dave Keon

Par Jean-Paul COFSKY

Les Leafs de Toronto, hier soir, au Forum, ont bloqué les efforts du Canadien aux quatre coins de la patinoire et ont remporté une victoire méritée de 4 à 2 sur les hommes de Toe Blake. Seule la tenue de Lorne Worsley dans les filets les a sauvés d'un plus humiliant échec. De l'autre côté de la glace un autre vétéran du nom de Johnny Bower a brillé du plus vif éclat et son effort, accouplé à celui de son corps défensif a été suffisant pour faire pencher la balance en faveur de Punch Imlach et cie. Pour le Canadien Béliveau-Tremblay-Worsley et Ferguson méritent les étoiles des vaincus.

La question qui était sur toutes les lèvres hier soir au forum était de savoir jusqu'à quel point le Canadien retrouverait sa fougue et sa détermination de la première partie contre les Rangers de New York. Après avoir littéralement enterré vivant Jacques Plante sous 50 lancers, on se demandait quel sort les hommes de Toe Blake réserveraient à Johnny Bower des Leafs. La seule objection sérieuse semblait venir de la brigade défensive des Leafs composée de Stanley, Baun, Horton et Douglas.

Les deux équipes ont débuté très prudemment mais le jeu devient vite décousu à la suite de nombreuses punitions. Après seulement huit minutes de jeu, les Canadiens déployèrent leur jeu de puissance comme ils eurent l'avantage de jouer à cinq contre trois. Horton et Keon était punis tour à tour. Le jeu de puissance ne rapporta aucune sorte d'émotion à la foule déçue et malgré le bourdonnement des avants autour de Johnny Bower, le résultat ne fut qu'un peu de bruit sans résultat concret. Geoffrion-Balon-Tremblay et Laperrière ne purent rien faire qui vaille contre messieurs Baun et Stanley. Tour à tour Laperrière et Harper prirent le chemin du cachot, et finalement après une série de libertés conditionnelles, les Leafs se trouvèrent une fois de plus avec quatre hommes dans la mêlée contre trois.

Kéon émerveille l'assistance

On peut dire que la seule belle pièce de jeu, sauf une échappée de Henri Richard, fut la série de passes qui devaient donner l'avance aux Leafs lorsque Dave Keon, se faufilant comme une anguille entre les joueurs de défense du Canadien, mit la main d'une façon experte sur une passe de Dick Duff qui avait reçu de Red Kelly.

Le duo Baun-Stanley

Malgré tous les efforts du Canadien pour briser la glace, ils durent venir s'échouer pour cause de force majeure sur les épaules du duo déterminé de Stanley et Baun. John Ferguson fut le seul avant la fin de la période à importuner Johnny Bower avec un lancer à courte portée mais sans gain là non plus. La période prit fin alors que Béliveau, dans un accès de rage incompréhenseible, mit Red Kelly hors de combat.

Deuxième période

Autant à la première période le Canadien avait été embouteillé par la défensive des Leafs autant à la deuxième reprise ils démontrèrent de détermination. Seulement, avant d'avoir pu prendre la maitrise de la situation, ils durent dire merci à Lorne Worsley qui se révéla l'étoile par excellence de ce deuxième vingt. Sortant de son sac et de son répertoire unique de gambades les acrobaties les plus extraordinaires, Lorne, tour à tour, tint tête à Pulford, Baun, Mahovlich et Dave Keon, après ces exploits qui soulevèrent la foule d'enthousiasme, ses coéquipiers se réveillèrent et attaquèrent à fond de train: Johnny Ferguson décocha une couple de lancers très durs et qui ébranlèrent Bower dans sa cage. La ligne de Ralph Backstrom, Rousseau et Tremblay accomplit des tours de passe-passe.

Finalement, après une série d'attaques comme un raz de marée dévalant sur Bower, ce dernier ne put contenir les élans de Tremblay et ce dernier captant les passes de Harper et de Backstrom égalait le compte à un à un, en vertu d'un jeu calculé comme au billard. Si on peut dire que Worsley fut la principale vedette de cette deuxième période, il faut tout de même avouer qu'un feu d'artifice des plus brillants fut fourni en surplus par Laperrière-Béliveau et Geoffrion, qui bombardèrent Bower de la même façon qu'ils l'avaient fait contre Plante samedi dernier. Les lancers à la fin de deux périodes se lisaient comme suit: contre Worsley 23, contre Bower 24.

La troisième période débuta sous le signe de l'ouragan. Après une attaque endiablée de Béliveau-Geoffrion et Balon, qui lancèrent à bout portant chacun leur tour, Bob Nevin en contre attaque vint déjouer Worsley avec l'aide de Bobby Baun et Pulford.

Richard la fusée

Avec toute la fougue qui a toujours caractérisé un Richard, Henri n'a pas voulu abandonner si facilement la lutte et après avoir transporté le disque d'un bout à l'autre de la patinoire, la refila à Bill Hicke à la bouche des buts. Hicke n'a eu qu'à la pousser derrière un Bower impuissant.

Toronto reprend l'avance

Jouant cinq contre trois les Leafs foncent comme des béliers mécaniques et Tim Horton compte sur un lancer-boulet.

La défensive des Canadiens ne put contenir cet élan-ouragan. Ils continuèrent de lancer vagues après vagues d'attaquants mais en vain. La défensive des Leafs se resserrant contint et démantibula toute offensive du Canadian.

Horton le pilier

En plus de jouer une magistrale partie à la ligne bleue des Leafs Tim Horton s'est révélé la soirée durant, une menace à l'offensive, ralliant les siens à chaque défaillance. Il parvint à marquer le troisième but des siens et sur le quatrième des leafs, récolta une assistance. Avec un compte de 4 à 2, en leur faveur, les Leafs se contentèrent de barrer la route aux hommes de Toe Blake et de contreattaquer à l'occasion. Le Canadien paraissant épuisé, dut finalement concéder la victoire à un adversaire qui possédait la robustesse et qui s'en est servi à bon escient.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Toronto: Keon (1) (Duff, Kelly) 12:28
Punitions: Tremblay 1:39, Horton 6:31, Keon 7:17, Laperrière 9:18, Toronto (servie par Macmillan) 9:43, Harper 10:44, Horton et Ferguson 16:40, Béliveau (maj.), Douglas et Hanna 19:59.

DEUXIEME PERIODE

2—Montréal: G. Tremblay (1) (Backstrom, Harper) 16:06
Punitions: Laperrière 8:18, Douglas 19:05, Baun 19:59.

TROISIEME PERIODE

3—Toronto: Nevin (2) (Baun, Pulford) 2:23
4—Montréal: Hicke (1) (Richard, Provost) 2:51
5—Toronto: Horton (1) (Nevin, Pulford) 6:10
6—Toronto: Stewart (1) (Mahovlich, Horton) 9:17
Punitions: Talbot 3:10, J. C. Tremblay 4:53, Shack, Hicke 17:18.

ARRETS:

BOWER	9	15	12	—36
WORSLEY	13	10	8	—31

Assistance: 12,776

Chicago 5 Boston 2

CHICAGO — Les Black Hawks de Chicago sont passé seuls en tête de la ligue Nationale en vertu d'une victoire de 5-2 contre les Bruins de Boston. Les vainqueurs ont enfilé trois buts à la dernière période.

Orland Kurtenbach a ouvert le pointage à 10:57 de la première période, avec l'aide de Dean Prentice et Tom Johnson pendant une punition à Elmer Vasko.

Stan Mikita nivela le pointage trois minutes plus tard, aidé de Ken Wharram et Ab McDonald, cette fois pendant que Johnson était au banc des punitions. C'était le troisième but de Mikita, cette saison.

Bobby Hull a donné une avance de 2-1 à son club, à 7:27 du deuxième engagement, pendant que son coéquipier John McKenzie était au pénitencier. C'était le troisième but de Hull, qui fut aidé par Eric Nesterenko.

Mikita a compté deux buts à la troisième période et Pierre Pilote a réussi l'autre.

Une foule de 9,766 spectateurs assistait à la joute.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—Boston: Kurtenbach (1) (Prentice, Johnson) 10:57
2—Chicago: Mikita (3) (McDonald, Wharram) 13:57
Punitions: Vasko 9:50, Johnson 13:41, Young 19:03.

DEUXIEME PERIODE

3—Chicago: Hull (3) (Nesterenko) 7:27
Punitions: Kennedy 2:32, McKenzie 6:45, Hull 8:10, Gendron 18:10.

TROISIEME PERIODE

4—Chicago: Pilote (1) (Murphy, Wharram) 9:07
5—Chicago: Mikita (4) (Wharram, McDonald) 14:41
6—Boston: Boivin (1) (Connelly, Green) 17:45
7—Chicago: Mikita (5) (Young, McKenzie) 19:21
Punitions: Balfour 3:12, Mikita 3:20, Mikita (min.) 5:36, Leiter (2 min.) 5:36; MacNeil 15:34

ARRETS:

JOHNSTON	19	10	9	—38
HALL	12	4	9	—25

Assistance: 9,766

Jacques Plante blanchit Détroit

NEW YORK. — Jacques Plante a réussi hier soir son premier blanchissage dans l'uniforme des Rangers de New York, alors que le club de l'instructeur Red Sullivan a vaincu les Red Wings de Détroit, au compte de 3-0.

Gordie Howe, blessé à la cheville droite, n'était pas en uniforme et il manquait ainsi sa première partie depuis 1961.

Plante, qui avait repoussé 93 lancers à ses deux premières parties, n'effectua hier soir 34 arrêts pour aider les Rangers à remporter leur premier gain de la saison.

Au cours d'une première période marquée de cinq punitions, dont une mauvaise conduite à Vic Hadfield, Phil Goyette a marqué son premier but de la saison, sur des passes de Vic Hadfield et Andy Bathgate. Phil a compté à 55 secondes de cet engagement.

Red Gilbert a donné un deuxième but à son club au tout début de la reprise suivante, à 2.28, aidé de Junior Langlois et Don Marshall. Cinq minutes plus tard, Val Monteyne déjouait Terry Sawchuk pour le troisième but des Rangers. Ce dernier but fut réussi pendant que Jim Neilson était au cachot.

Aucun but ne fut compté à la troisième période. Terry Sawchuk a bloqué 31 rondelles. Il y avait 15,240 spectateurs dans les estrades.

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1—New York: Goyette (1) (Hadfield, Bathgate) 0:55
Punitions: Delvecchio 1:19, Cahan 4:02, Hadfield (min. et maux. cond.) 5:37, Stratton 11:29 Jeffrey 16:26.

DEUXIEME PERIODE

2—New York: Gilbert (1) (Langlois, Marshal) 2:28
3—New York: Monteyne (1) 7:22
Punitions: Ingram 3:14, Neilson 7:07, Jeffrey 11:35, Goyette 16:58.

TROISIEME PERIODE

Aucune but
Punitions: Barkley 5:04, Badsby 8:01, Ingram 11:49, Hadfield 11:49, Howell 14:05, Hadfield 17:49.

ARRETS:

SAWCHUK	12	6	13	—31
PLANTE	13	10	11	—34

Assistance: 15,240

Jim Trimble a confiance

MONTREAL PC — Le pilote Jim Trimble a déclaré qu'il sait que l'offensive aérienne des Alouettes de Montréal n'est pas fameuses, mais qu'il n'avait pas abandonné tout espoir en ses deux quarts-arrières Warren Rabb et Francis Marriott.

Par ailleurs, Trimble n'a pas voulu commenter sur les déclarations de Nobby Wirkowski, du Toronto, à la suite de la défaite des Argos dimanche dernier, à l'exception de dire que les remarques "étaient d'un très mauvais goût".

Wirkowski avait déclaré que Rabb n'était seulement pas un quart-arrière et que Montréal ne pourrait aller loin sans attaque aérienne.

Trimble a expliqué la piètre tenue de Rabb dimanche par la maladresse des receveurs et la défensive des Argos.

Enfin, il n'a pas décidé encore s'il allait utiliser ses deux quarts contre Ottawa samedi prochain.

COMPTEURS DE LA LHN

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	5	4	9
Wharram, Chi.	2	5	7
Geoffrion, Can.	3	3	6
Ferguson, Can.	3	2	5
Hull, Chicago	3	2	5
Béliveau, Can.	1	4	5
McDonald, Chi.	1	4	5
Howe, Détroit	3	1	4
Mahovlich, Tor.	2	2	4
Nevin, Tor.	2	2	4
Hay, Chicago	1	3	4
Pulford, Tor.	1	3	4
Oliver, Boston	2	1	3
Rousseau, Can.	1	2	3
Balon, Can.	1	2	3
Williams, Bos.	1	2	3
Bucyk, Boston	1	2	3
Faulkner, Détroit	1	2	3
Jeffrey, Détroit	1	2	3
Armstrong, Tor.	1	2	3

HOCKEY

HIER

LIGUE NATIONALE
Toronto 4 Canadien 2
Rangers 3 Détroit 0
Chicago 5 Boston 2

LIGUE AMERICAINE
Pittsburgh 8 Providence 2

CE SOIR

LIGUE NATIONALE
Aucune partie

LIGUE AMERICAINE
Aucune partie

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Chicago	4	3	1	0	15	10	6
Toronto	3	2	1	0	11	7	4
Détroit	3	2	1	0	8	6	4
Montréal	3	1	1	1	12	10	3
New York	3	1	2	0	6	9	2
Boston	4	0	3	1	7	17	1

LIGUE AMERICAINE

(DIVISION EST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Providence	2	1	2	18	18	4
Québec	2	2	0	13	12	4
Springfield	1	1	0	5	6	2
Hershey	0	1	1	12	19	1
Baltimore	0	3	1	6	18	1

(DIVISION OUEST)

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Pittsburgh	3	1	0	17	9	6
Cleveland	2	0	0	7	2	4
Buffalo	2	1	0	10	11	4
Rochester	1	1	0	13	6	3

Marcel Paillé parle de Jean Béliveau

VANCOUVER. — Marcel Paillé, gardien de but des Canucks de Vancouver, faisant partie de la Ligue de hockey de l'Ouest, rappelle le temps où il faisait partie d'une équipe de hockey junior avec Jean Béliveau; tous deux jouaient pour les Citadels de Québec.

Il a déclaré: "Ce Jean, il était traité comme un roi. Il a obtenu un tour de chapeau et a eu un vélo. J'ai réussi un blanchissage, et j'ai également gagné un vélo. Bientôt, Jean a gagné d'autres tours de chapeau, et il a eu une voiture. J'ai réussi d'autres blanchissages, et j'ai gagné un autre vélo.

"Et les vêtements. Jean a passé une heure à autographier des bâtons de hockey, il a eu une garde-robe complète. Parti, il a même souri, et quelqu'un lui a donné une chemise. Et ces chemises, il ne les faisait jamais laver. Il les mettait simplement de côté et en revêtait une autre. J'ai pris ces chemises. Il y en avait 21".

Béliveau est devenu une étoile avec les Canadiens de Montréal. Paillé a été pris par l'organisation des Rangers de New-York et a passé la plus grande partie des sept dernières années à remplir la fonction de substitut de Gump Worsley.

Hank Aaron a supplanté Willie Mays

NEW YORK — Hank Aaron, des Braves de Milwaukee, a supplanté Willie Mays, du San Francisco, en remportant son deuxième championnat des cogneurs de longue distance dans la ligue Nationale de baseball, tandis que Harmon Killebrew, des Twins de Minnesota, se méritait le titre dans la ligue Américaine.

Aaron, champion en 1959, a récolté un total de 370 buts en 631 présences au bâton pour une moyenne de .586, selon les statistiques compilées par la Presse Associée. Il a totalisé 201 coups sûrs, y compris 29 doubles, quatre triples et 44 circuits, ce dernier total lui permettant de partager le premier rang dans ce domaine avec Willie McCovey, du San Francisco.

Pour sa part, Mays affiche une moyenne de .582 grâce à un total de 347 buts en 596 apparitions au marbre, y compris 32 doubles, sept triples et 38 circuits parmi ses 187 coups sûrs. Mais a remporté ce titre en 1954, 55 et 57.

Quant à Killebrew, il a amassé 286 buts en 515 présences au bâton, soit une moyenne de .555. Il a dominé la ligue Américaine avec 45 circuits.

Bob Allison, son coéquipier, occupe le deuxième rang à .537, suivi d'Elston Howard, du New York, à .529; Dick Stuart, du Boston, à .521; la recrue Jimmie Hall, du Minnesota, à .520, et Al Kaline, du Détroit, à .514.

Les autres meneurs dans la ligue Nationale sont les Giants Orlando Cepeda à .563 et McCovey à .566.

Bernard Geoffrion...

(Suite de la page 12)

Sawchuk, des Red Wings, mène le bal. Il n'a alloué que trois buts en deux parties jusqu'ici pour une moyenne de 1:50 but par joute et il a de plus enregistré l'unique blanchissage réussi jusqu'ici en blanchissant les Bruins, dimanche soir dernier.

Dick Duff, du Toronto et Johnny Bucyk, du Boston, sont les meneurs quant aux punitions. Ils ont tous deux hérité de 12 minutes de punitions jusqu'ici ayant tous deux purgé une mineure et une mauvaise conduite de 10 minutes. Chose absolument étonnante enfin, le "badman" du circuit l'an dernier, Howie Young, du Détroit, qui totalisa 273 minutes au cachot pour un record de ligue, n'a pas été puni une seule fois encore, en trois joutes pour son nouveau club, les Black Hawks de Chicago.

Dans le QRFU

Ce soir, dans le QRFU juvénile, deux parties de semi-finale. Dans l'une le club St-Eustache rencontre le Pointe-St-Charles au parc de la rue Ash. Dans l'autre, au parc Wentworth, joute entre les Jets de Côte-St-Luc et les Alouettes de l'Est. Les deux vainqueurs se mesureront dans une série de deux joutes, total des points à prévaloir.

Dans la section junior, dimanche après-midi, à 2 p.m., les Shamcats de Verdun seront opposés aux Lions de Ville-Mont-Royal, chez ces derniers. Le vainqueur de cette semi-finale rencontrera ensuite les Maple Leafs de N.D.G., en finale les 23 et 27 octobre.

Les joueurs des Dodgers toucheront $12,794. et les Yankees, $7,874.32

NEW YORK (PA) — Chaque joueur des Dodgers de Los Angeles a reçu une somme record de $12,794 pour avoir disposé des Yankees de New York en quatre parties consécutives dans la série mondiale 1963.

Par ailleurs, les Yankees recevront chacun $7,874.32 pour leurs efforts infructueux, ce qui est également un record. Les Dodgers ont divisé leur gâteau en 32½ parts en regard des 35¾ des Yankees.

Ford Frick, commissaire du baseball, a révélé les montants hier. En plus des parts-records, Frick a également déclaré que la série avait produit la première cagnotte de $1,000,000 pour les joueurs et que les recettes de $1,995,189.09 aux guichets étaient un record pour une série de quatre parties.

De ce total les taxes ont accaparé $222,968.91.

Records

La part gagnante des Dodgers améliore par plus de $1,500 l'ancien record de $11,231.18 récolté par chaque Dodger de Los Angeles lors de leur victoire sur les White Sox de Chicago dans la série 1959. De même, la part perdante des Yankees est quelque $600 supérieure à l'ancienne marque de $7,291.49 de chaque Giant de San Francisco lors de leur défaite aux mains des Yankees dans la série 1962.

La cagnotte totale des joueurs a atteint $1,017,546.13, dont $427,369,51 aux Dodgers et $284,913 aux Yankees. Les équipes de deuxième places, St-Louis et Chicago, ont récolté $76,315.98 chacune et celles de troisièmes places, San rancisco et Minnesota, $50,877.32 chacune.

Philadelphie et Baltimore, qui ont terminé au quatrième rang dans leur circuit respectif, se sont enrichis de $25,438.66.

Les équipes qui ont terminé plus bas dans le classement ne participent pas à la cagnotte.

Résultats à B.B.

PREMIERE COURSE

Tactful King	9.70	4.90	3.70
Singing Pence		4.40	3.30
Coun.t Pick			6.80

Temps 2:07.2

DEUXIEME COURSE

Empress Flora	4.40	2.80	2.30
Scarlet Poppy		2.90	2.80
Don Chester			2.90

Temps 2:10.3
Pari double: $22.90

TROISIEME COURSE

Melissa Voic	4.00	2.50	2.40
Dicky Dean		2.80	2.70
Steady Flash			3.40

Temps 2:08

QUATRIEME COURSE

L. J. Collins	12.90	6.00	3.60
Merrie Amos		4.30	3.40
Legal Prince			3.60

Temps 2:06.3
Quinella: $22.40

CINQUIEME COURSE

Adios Dominion	134.60	33.90	7.70
Gee Dee Frisco		8.60	3.80
Hilltop Sue			2.80

Temps 2:05.4

SIXIEME COURSE

Hickory	15.10	6.80	5.20
Tom Tally		5.50	3.30
Futurity Chief			7.40

Temps 2:07.4

SEPTIEME COURSE

Dean Yates	13.40	7.80	6.80
Amber		4.50	2.70
Joppa's Surprise			3.90

Temps 2:07.1
Quinella: $41.20

HUITIEME COURSE

Mr Richard	15.50	6.60	3.10
Senator Pete		5.50	2.90
DH-Gary Johnston			2.20
DH-Dominion K. Bomb			3.20

Temps 2:06.2

NEUVIEME COURSE

Adios Mont	17.50	6.30	3.90
Patch On		4.60	3.00
Mighty Dudley			3.40

Temps 2:05

DIXIEME COURSE

Red Mile	7.70	3.40	2.50
Cheerfulhway		2.00	2.30
Primrose Pete			3.40

Temps 2:06.3
Exacta: $18.60

Pourquoi Chevrolet présente-t-il une cinquième série de voitures, quand il en fabrique déjà quatre autres fameuses?

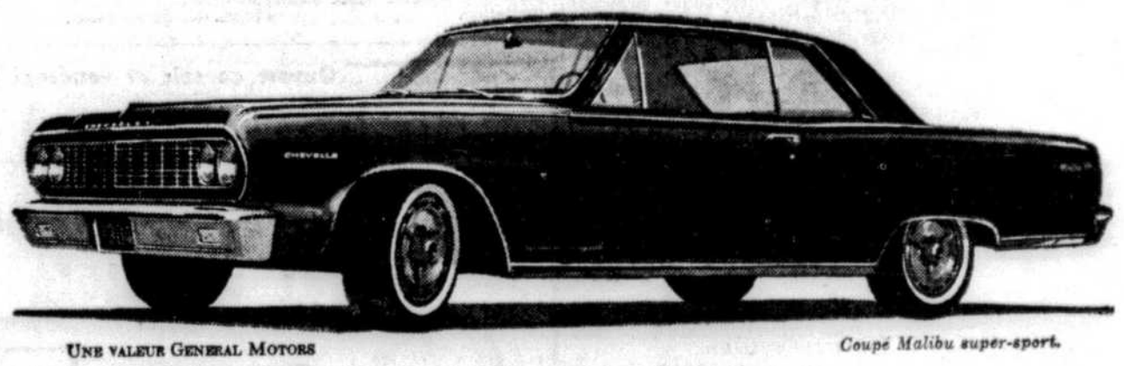

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

Coupé Malibu super-sport.

Bonne question! ■ Et nous pourrions vous donner plusieurs réponses convaincantes. Essentiellement, c'est le public qui le veut ainsi. ■ Chaque année, les acheteurs de voitures sont mieux renseignés et deviennent plus exigeants. Ils veulent des voitures qui leur conviennent tout à fait et non "à peu près". ■ C'est ce qui nous a décidés à présenter la Chevelle 64 — une série de voitures totalement nouvelles, réunissant des avantages qu'aucune autre n'avait encore offerts. La douceur de roulement et la spaciosité de la Chevelle, notamment, se comparent favorablement à celles de bien des grosses voitures. Elle garde cependant une agilité et une maniabilité qui sont d'habitude le propre des petites voitures. Quant à la silhouette, elle est jeune, pimpante et bien particulière à ce modèle. ■ En outre, vous trouverez à cette voiture cette qualité d'exécution et cette sûreté de fonctionnement qui sont le propre des Chevrolet. ■ Quelque chose nous dit même qu'une fois que vous aurez fait connaissance avec la Chevelle, vous nous ferez part de quelques autres raisons qui auraient justifié la construction de la Chevelle.

IL Y EN A 5 EN 64 CHEVROLET

CHEVROLET-CHEVELLE-CHEVY II-CORVAIR-CORVETTE

L-1644CF

CHEVELLE! PAR CHEVROLET!

Vendeurs autorisés de Chevrolet dans Montréal Métropolitain:

CHEVROLET MOTOR SALES CO. OF MONTREAL LTD. 2085 ouest, rue Ste-Catherine, WE. 3-4781

GOHIER AUTOMOBILES LTEE 1580 rue Amherst, LA. 6-3781

DUVAL MOTORS (1968) LTD. 329 est, rue Jarry, CR. 9-7211

J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTEE 3930 est, rue Ste-Catherine, LA. 6-6479

PATENAUDE AUTOMOBILE LIMITEE 10830 rue Lajeunesse, DU. 9-8461 (Angle boul. Gouin)

CLERMONT MOTOR LIMITED 5363 rue St-Denis, 279-6301

HAROLD CUMMINGS LTD. 8350 ouest, rue Jean-Talon, RE. 9-1911 (près du boul. Décarie)

BARNADE MOTORS LTD. 925, boul. Laurentien, St-Laurent RI. 4-6401

DOYLE MOTORS LIMITED 4501 avenue Bannantyne, Verdun, Qué. PO. 9-4301

PARK AVENUE CHEVROLET LTEE 3000 est, rue Jean-Talon, 735-9811

SNYDER AUTOMOBILES LTD. 3130 rue Notre-Dame (Angle 21e avenue) Lachine, Qué. 637-4451

SALOIS AUTOMOBILE LTEE 610 boul. Curé Labelle, Chomedey, Qué. 688-3972

SESSION Fédérale

Le premier ministre Lester Pearson a fait tenir un message de félicitations hier à Ludwig Erhard, le nouveau Chancelier de l'Allemagne occidentale.

✲ ✲ ✲

M. Arthur Gauthier, député créditiste de Roberval, a réclamé aux Communes durant un débat sur les problèmes agricoles, la nomination immédiate d'un ministre de l'Agriculture pour l'est du Canada.

✲ ✲ ✲

Depuis samedi dernier, le premier ministre Lester-B. Pearson n'a pas eu d'autre conversation téléphonique avec le président Kennedy et il n'a pas envisagé d'inviter ce dernier à visiter Ottawa sous peu. Il a fait cette réponse au chef de l'opposition M. John Diefenbaker qui s'inquiète des "diverses divergences de vues entre Ottawa et Washington".

✲ ✲ ✲

Le sceau royal a été apposé hier sur la Loi autorisant la majoration des pensions de vieillesse et de l'impôt sur le revenu des particuliers dont les revenus sont requis pour financer cette majoration. C'est le juge-en-chef Robert Taschereau, agissant au nom du gouverneur général qui a signé le décret de Loi. La majoration sera de $10 immédiatement pour les vieillards de plus de 70 ans.

✲ ✲ ✲

L'ancien ministre fédéral de l'agriculture a pressé le gouvernement de protester auprès de Washington contre le coulage d'informations sur les ventes de blé canadien, information fournie sous le sceau du secret. M. Alvin Hamilton a affirmé que ce coulage est dommageable pour les agriculteurs canadiens.

✲ ✲ ✲

Les Communes veulent depuis le 3 juin dernier établir une commission de 15 membres chargée de suggérer les moyens d'accélérer le travail du Parlement tout en lui rendant ce travail plus efficace. M. Pearson veut bien former cette commission pourvu que sa formation n'entraine pas un débat prolongé. M. Diefenbaker, lui, veut un débat. Pour l'instant, donc, la Commission est reléguée dans l'attente.

✲ ✲ ✲

Le gouvernement proposera que les Communes siègent le vendredi soir et qu'elles siègent 90 minutes de plus le jeudi soir. Cette mesure sera discutée par la députation aujourd'hui. Si elle est acceptée, les Communes siégeront le jeudi soir de 7 heures à 10 h. 30; à l'heure actuelle, les assises ont lieu de 8 heures à 10 heures. Le vendredi, la Chambre siégerait de 7 heures du soir à 10 h. 30 en plus de siéger de 11 heures du matin à 1 heure et de 2 h. 30 jusqu'à 6 heures. Les députés siégeraient alors 30 heures et demie par semaine au lieu de 25 heures et demie.

x x x

Le terrain qui avait été acheté à St-Pie de Bagot, Qué., en 1962 en prévision de la construction d'une institution pénitentiaire de sécurité moyenne sera gardé pour utilisation future, a déclaré M. Donald S. Macdonald, secrétaire parlementaire du ministre de la justice en réponse à une question que lui avait posée M. Théogène Ricard, conservateur de Saint-Hyacinthe - Bagot en Chambre. Il a ajouté qu'en raison des problèmes que présente le pénitencier Saint-Vincent-de-Paul, en banlieue de Montréal, il est plus urgent de construire un nouveau pénitencier de sécurité maximum.

M. GRÉGOIRE :

Fisc et dons de charité !

OTTAWA — Le créditiste Gilles Grégoire a affirmé que les inspecteurs du fisc fédéral se conduisent comme des agents d'une gestapo canadienne en enquêtant sur les dons de charité au Québec. Il a reconnu que certains citoyens du Québec trichent l'impôt à l'aide de faux reçus de charité mais il a soutenu devant les Communes que nombre de contribuables soumettent à l'impôt des reçus authentiques et justifiés que le département de l'impôt refuse par la suite. Contrairement aux grandes règles du Code civil et du Code pénal, le citoyen ainsi lésé doit prouver qu'il est dans son droit alors que, en toute justice, il appartiendrait au fisc de prouver que le citoyen triche.

Le sort du Ralliement des créditistes sera discuté en Chambre aujourd'hui

OTTAWA (DNC). — Peut-être le groupe de M. Réal Caouette apprendra-t-il enfin, 14 jours après la rentrée du Parlement, s'il peut siéger à la Chambre des communes en tant que parti distinct du Crédit social et obtenir le droit de parole et de représentation sur les comités parlementaires. La Chambre doit commencer cet après-midi l'étude des recommandations du comité des privilèges électoraux qui s'est penché sur le problème durant les deux semaines qui ont suivi la reprise de la session ; le débat devait s'ouvrir au début de cette semaine, mais il a été remis de jour en jour pour des raisons de procédure.

Le rapport du comité des privilèges électoraux n'est pas concluant. Le comité, composé de 29 membres, s'est prononcé au bout de trois séances sur l'ordre des partis dans la Chambre, mais il a déféré au conseiller juridique de la Chambre, M. Maurice Olliver, le soin de déterminer si le Ralliement des créditistes, dans lequel se sont regroupés les 13 députés dissidents du Crédit social, possède tous les attributs d'un parti politique et peut être autorisé à siéger comme tel à la Chambre des Communes sans avoir subi l'épreuve d'une élection générale.

L'ordre des partis qu'a recommandé le comité ferait passer les néo-démocrates devant les députés du Crédit social sur les bancs de l'opposition et les membres orthodoxes du Crédit social devant les schismatiques de M. Réal Caouette, pourtant plus nombreux.

La chambre aura à se prononcer cet après-midi sur la teneur des recommandations. Ou bien elle peut accepter le rapport et demander conséquemment à son conseiller de lui fournir une opinion juridique concernant le statut du Ralliement des créditistes; ou bien elle peut le rejeter et renvoyer toute la question pour un nouvel examen au comité des privilèges électoraux en lui donnant cette fois des instructions propres à guider ses recommandations.

Le rapport du comité étant déjà fort discuté hors de la Chambre, il se peut évidemment que le débat se prolonge et que le Parlement ne soit pas en mesure de rendre aujourd'hui sa décision. Le risque d'enchevêtrement des délibérations est d'autant plus grand que ni les partisans, ni les adversaires de la reconnaissance du Ralliement des créditistes ne peuvent s'appuyer sur des précédents.

Le Canada s'engagera vers le désarmement nucléaire

OTTAWA. — La moitié de la force de frappe de l'ARC à basse altitude en Europe serait dotée d'un rôle non nucléaire par le gouvernement canadien.

Le premier ministre Lester-B. Pearson a déjà promis de soustraire le Canada éventuellement du champ des armes nucléaires. La décision que le gouvernement serait à la veille de prendre serait un pas dans cette voie.

Mais il semble que rien ne se fera dans ce sens avant 1966 quant aux forces aériennes défensives sur le sol canadien qui continueront jusque là à être armées d'ogives nucléaires en vertu du récent accord canado-américain.

Le gouvernement envisage également de réduire de 10 pour cent le personnel militaire qui s'établit à l'heure actuelle à 120,000 hommes.

"Atelier de la fonction publique" en novembre

Un deuxième "atelier de la fonction publique" se tiendra à l'Estérel du premier au trois novembre. Organisé par la fédération canadienne des employés de services publics (CSN), cet atelier est ouvert aux membres de la fédération ainsi qu'aux pompiers, aux policiers et aux instituteurs.

Au cours de cet atelier, on se posera la question suivante : "Est-ce que les employés de la fonction publique doivent recevoir un salaire uniforme dans toute la province, ou doivent-ils être payés sur une base régionale ?"

Des spécialistes présenteront une étude descriptive des conditions de travail et de salaire de tous les employés de services publics de la province de Québec, ainsi qu'une description de l'économie québécoise.

FÉDÉRATION IBÉRIQUE

LONDRES — Le journal "Sunday Citizen" fait état d'un projet dont l'objet serait d'unir l'Espagne et le Portugal au sein d'une confédération. Le journal ajoute que ce projet fait actuellement l'objet d'une étude très active de la part des chefs des deux nations. L'article précise que l'idée a été mise en avant lors d'une réunion secrète entre le généralissime Francisco Franco d'Espagne et le premier ministre Antonio Salazar du Portugal tenue en mai et que depuis lors des entretiens détaillés sont intervenus à un niveau officiel.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 4 octobre, 1963, par lequel Young Lovers Inc. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 8 octobre 1963, sous le No. 1702755, Banque de Montréal, le 8 octobre, 1963.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 10 oct., 1963, par lequel Alliance Steel & Metal Co. Inc. a transporté et cède toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'enregistrement de Montréal, le 15 oct., 1963, sous le no. 1703956. — 15 octobre, 1963.

BANQUE DE MONTREAL

AVIS

Avis, est par les présentes donné, qu'un contrat passé le 16 mars, 1962 en vertu duquel toutes les dettes existantes et futures due à Guarantee Sport Garment Ltd. ont été vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce, a été enregistré le 8 octobre, 1963, au Bureau d'enregistrement pour la Division d'enregistrement de la Cité de Montréal, sous le numéro 1702746.

Montréal, P.Q. 8 octobre, 1963.
Banque Canadienne Impériale de Commerce,
par: M. A. McCallum, Gérant.

AVIS DE DÉCÈS

PIQUETTE — A Ville St-Michel, le 15 octobre 1963, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Veuve Omer Piquette, née Florie Laliberté, demeurant chez son gendre M. Jean-Marc Goulet, secrétaire-trésorier de Ville St-Michel, mère de Lucille (Diane), Gisèle et des RR. FF. de St-Gabriel, Séphirin et Aurèle. Les funérailles auront lieu vendredi le 18. Le convoi funèbre partira du salon Giroux & Fils Inc., 8880 boulevard Saint-Michel à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Sainte-Lucie, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de Saint-Jacques de Montcalm où un libera sera chanté. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 606 056

GABOR GELLERT & ANDREW LIEBMANN, manufacturiers, tous deux des Cité et District de Montréal, et faisant affaires autrefois sous les nom et raison sociale de ALFA MANUFACTURING & DESIGNING INDUSTRIES,
demandeurs,
vs
PLASTIC EQUIPMENT & ACCESSORIES CO. LTD., corps politique et incorporé, dûment incorporé suivant la loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaires pour la Province de Québec, dans les Cité et District de Montréal,
et
NEGRI-BOSSI CO., corps politique et incorporé, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la Cité de Milan, Italie,
Défendeurs
conjointement et
solidairement.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à NEGRI-BOSSI CO. de comparaitre d'ici un mois.
Montréal, 15 octobre 1963.
Raoul CREVIER,
député-protonotaire.
BELL & CYTRYNBAUM,
Avocats,
1255, rue Université,
Montréal.
Proc. des demandeurs.

LES ÉTUDIANTS DES H.E.C. DIFFÈRENT D'OPINION AVEC L'A.G.E.U.M.

Oui à la gratuité scolaire, mais par tout autre moyen que l'Etat

L'accessibilité des jeunes à l'éducation doit être rendue possible par "tout autre moyen que l'intervention unique et directe de l'Etat dans le contexte actuel". C'est la position qu'ont adoptée ces jours derniers les membres du comité exécutif de l'Association des étudiants de l'école des Hautes études commerciales de Montréal.

L'exécutif a aussi exprimé l'avis que l'accessibilité générale à l'université doit se faire par une révision du système des bourses gouvernementales "venant compléter l'action des entreprises privées, des organismes sociaux, des institutions financières, etc."

Cette dernière proposition a recueilli la grande majorité des votes. La première, qui a obtenu l'unanimité des douze membres de l'exécutif, se lit comme suit:

"L'exécutif propose que l'accessibilité de tous les étudiants à l'instruction à tous les niveaux soit promue par tout autre moyen que l'intervention unique et directe de l'Etat dans le contexte actuel."

L'attitude des étudiants de l'école des Hautes études commerciales laisse présager un conflit avec l'Association générale des étudiants de l'université de Montréal, dont ils font partie. L'AGEUM préconise en effet la gratuité scolaire complète, à tous les niveaux, dans un système par lequel le gouvernement assume les frais de scolarité.

HYDRO-QUÉBEC
SOUMISSION No A-352

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en quatre exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure normale de l'Est, jeudi, le 7 novembre 1963, relativement à la fourniture de

Courroies pour convoyeurs.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est réitérée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester, Mtl

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Soumission No A-352."**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson.

Montréal, le 11 octobre 1963.

HYDRO-QUEBEC
SOUMISSION No A-351

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en quatre exemplaires, aux soussignés, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, à temps pour être reçues ou livrées au plus tard à 10 h. 30 a.m., heure normale de l'Est, lundi, le 4 novembre 1963, relativement à la fourniture de

6 000 compteurs d'énergie monophasés.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque certifié, payable à l'Hydro-Québec, équivalent à au moins dix (10%) pour cent du montant de la soumission. Ce chèque est confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions. Au moment de l'adjudication du contrat, ce chèque est remis au soumissionnaire, à moins qu'il ne soit l'adjudicataire. Dans ce dernier cas, le chèque est conservé jusqu'à ce que le contrat soit exécuté à l'entière satisfaction de la Commission.

On doit obtenir les devis et autres formules de soumission au bureau du

DIRECTEUR DES ACHATS
10e étage
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester, Mtl

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui ont obtenu les documents de soumission directement de l'Hydro-Québec, de la manière indiquée ci-dessus. Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être indiquée lisiblement la mention **"Soumission No A-351."**

L'Hydro-Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse soumission ni aucune des autres.

Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W. E. Johnson.

Montréal, le 11 octobre 1963.

D'UN OCEAN A L'AUTRE

OTTAWA — Le salaire hebdomadaire moyen au Canada, en juillet, s'établissait à $83.34, 30 cents de moins que le mois précédent. Le Bureau fédéral de la statistique, qui diffuse ces chiffres, précise que le même salaire moyen, l'an dernier, était inférieur de $2.44.

-o-

OTTAWA — Le directeur général de l'Organisation internationale du travail, David A. Morse, tient en ce moment des consultations avec les dirigeants canadiens. Il a notamment discuté avec le ministre du travail du rôle que pourrait jouer le Canada dans l'aide aux pays en voie d'organisation en ce domaine.

-o-

WINNIPEG — Le gouvernement canadien a accepté de vendre 4,176,000 boisseaux de blé à une mission tchécoslovaque. Cela représente une transaction d'environ $8,000,000 en plus des 2,500,000 boisseaux achetés par la Tchécoslovaquie, au début du mois.

-o-

OTTAWA. — Le chef de la police secrète de Rafaël Trujillo, Arturo Rodriguez Espaillat, a équitté le Canada après avoir tenté vainement d'y trouver asile politique. On a appris de source officielle que le collaborateur de l'ancien dictateur dominicain avait quitté le pays récemment à la suite d'une décision de déportation, rendue par la Cour suprême.

-o-

OTTAWA. — Le "superintendant" de gendarmerie R.J. Belec, commandant la division "C" de la RCMP de Montréal, a été promu "superintendant chef", a-t-on appris hier dans la capitale fédérale.

-o-

SASKATOON. — Un médecin a déclaré, au cours d'une réunion médicale en Saskatchewan, que si les malades "physiques" n'étaient pas davantage soignés que les malades mentaux, au Canada, on parlerait immédiatement de situation d' "urgence nationale". Le Dr Wigle a demandé un effort spécial de la part de tous les médecins pour que les malades mentaux fassent l'objet de soins plus suivis.

Le français hors Québec

QUEBEC. — Le bibliothécaire de l'université bilingue de Sudbury a dit hier que les déclarations explosives sur le séparatisme québécois n'aident pas les Canadiens français dans les autres provinces.

Le père Paul-Emile Fillion a réclamé une aide accrue du Québec à la culture française à travers le Canada. Il a ajouté qu'au lieu d'envoyer aux autres provinces des livres importés de France, le Québec devrait distribuer les ouvrages de ses propres auteurs.

Le père Fillion a de plus suggéré que le gouvernement québécois subventionne des tournées de groupes musicaux et théâtraux dans les régions de langue française du Canada.

Il a fait ces remarques dans un discours prononcé au congrès de l'Association des bibliothécaires de langue française.

AVIS

Avis est par les présentes donné en vertu de l'article 1571-d du Code Civil qu'un transport-cession de toutes les créances présentes et à venir de G. GAGNON LTEE., dont la principal place d'affaires dans la Province de Québec est en Montréal, en faveur de la Banque Royale du Canada, en guise de caution, exécuté le 4 octobre 1963, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11 octobre 1963, sous le numéro 1703806. Daté le 11 octobre 1963.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

Avis est par les présentes donné en vertu de l'article 1571-d du Code Civil qu'un transport-cession de toutes les créances présentes et à venir de SULLIVAN COMPANY LTD., dont la principal place d'affaires dans la Province de Québec est en Montréal, en faveur de la Banque Royale du Canada, en guise de caution, exécuté le 2 octobre 1963, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 10 octobre 1963, sous le numéro 1703402. Daté le 10 octobre 1963.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION

MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG
Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone :
861-5771

ELECTRICIEN

Entrepreneur-électricien
Jean K. Malouf Inc.
Entretien — Réparations
RA. 1-9630
6305, 25e ave. Rosemont

Encouragez nos annonceurs

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

Petites annonces du "Devoir"

À VENDRE

FOURNAISE à l'huile "Duo-therm". Offre raisonnable acceptée. — LA. 8-0421. J.N.O.

AUTOMOBILES À VENDRE

1963 Ford Station — 3 sièges	3,200.00
1962 Dodge d'Arc 440	2,200.00
1960 Lincoln Sedan	1,800.00
1959 Buick Sedan Le Sabre	1,100.00
1959 Chevrolet Impala Conv.	1,500.00
1958 Pontiac Parisienne C.	1,100.00
1962 Triumph Convertible	1,700.00
1959 Volkswagen Convertible	850.00
1957 Dodge Royal Sedan	650.00
1957 Dodge Sedan Mayfair	550.00
1957 Ford — moteur neuf	650.00
1958 Chevrolet sedan	350.00
1956 Ford Station	550.00

Echanges et Termes
CL. 6-6096
8245 Hochelaga

COTTAGE À VENDRE

AHUNTSIC-OUEST, St-Joseph de Bordeaux, face boul. l'Acadie, 10 pièces, sous-sol fini, terrain 60 x 200, libre immédiatement, prix d'évaluation, aubaine, propriétaire: 12210, rue Pasteur, tél. 334-0580. 21-10-63

ÉDUCATION

Anglais et conversation, après-midi et soir, petits groupes. HU. 9-9038. 22-10-63

ÉLECTROLYSE

1001, Studio d'électrolyse offre gratuitement, sans obligation, un traitement complet d'épilation définitive pour exposer sa methode infaillible et ses généreux avantages. — DU. 7-6684. 12-11-63

EMPLOI DEMANDÉ

Homme marié, 37 ans, bonne santé, demande emploi dans domaine traduction générale, technique, etc. rédaction, correction d'épreuves, mise en page, typographie au "Vari-Typer", dactylographie (70 mots à la min.), travail de secrétariat. Disponible dès maintenant. Appeler FL. 7-7900 Saint-Jean, Qué. 18-10-63

LOGEMENT À LOUER

Grand 7 pièces, moderne, très bien situé, rive-sud, près pont, libre le 1er novembre, 341 Tiffin, $100. OR. 7-7728. JNO

MAISON À VENDRE

Split level, 7 pièces, $17,500, comptant $1,000. OR. 4-0648. 28-10-63

REPENTIGNY

5 grandes pièces à vendre style bungalow - près de l'école régionale et de la route 2. 225 pieds de haie 18 arbustes. $13,700. Tél. 581-4334 J.N.O.

SECRÉTAIRE DEMANDÉE

SECRETAIRE bilingue pour études légales, 333 est, rue Craig, Suite 204. — Tél. UN. 6-5546. 12-11-63

OCCASION D'AFFAIRES

Soyez votre propre patron !
Possédez votre appareil particulier gobe-sous
WESTINGHOUSE
Laundromat - automatique
Buanderie et nettoyage à sec

Maintenant, le premier véritable appareil automatique gobe-sous de nettoyage à sec destiné spécialement pour les investisseurs disponibles à ouvrir un commerce "self service." De nouveaux dispositifs évitent le changement quotidien et très coûteux d'un filtre.

Bénéfices nets de $5,000 à $10,000 par année

avec l'équipement le plus moderne de buanderie et nettoyage à sec Westinghouse. Ald, Inc., distributeur de Westinghouse dans tout le pays, aidera au financement pour les personnes désireuses de réussir dans leur propre commerce. Téléphonez ou écrivez aujourd'hui. Sans aucune obligation.

ALD, INC.
8400, boul. St-Laurent
Montréal, Qué., Canada
DU. 9-3595

PROPRIETÉ À VENDRE

Propriété, maison coloniale, arbres, site idéal pour motel ou commerce du genre, terrain 237 x 245, entrée de Nicolet, Case postale 610, Nicolet. Tél. 293-5221, interurbain. 11-11-63

"BACHELOR", Ste-Catherine près Pie IX, 12 appartements, revenu $11,500, comptant $10,000. — 688-2874. 11-11-63

Abuntsic, rue Hamel, cotage semi-détaché, 6 pièces, plus sous-sol fini 2 pièces, garage, nombreux accessoires, occupation immédiate, comptant à discuter, propriétaire : 272-1815. 21-10-63

DUVERNAY — Belle propriété indépendante, 6½, quartier résidentiel, terrain 90 x 75, pas d'intermédiaire. 663-2515. 21-10-63

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style.
— SPECIALITE —
Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue GUIZOT. — DU. 8-2532 J.N.O.

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421 J.N.O.

Ouvert ce soir et vendredi jusqu'à 9 h.

AU NOUVEAU **Dupuis**

feutres d'automne et d'hiver pour l'homme élégant

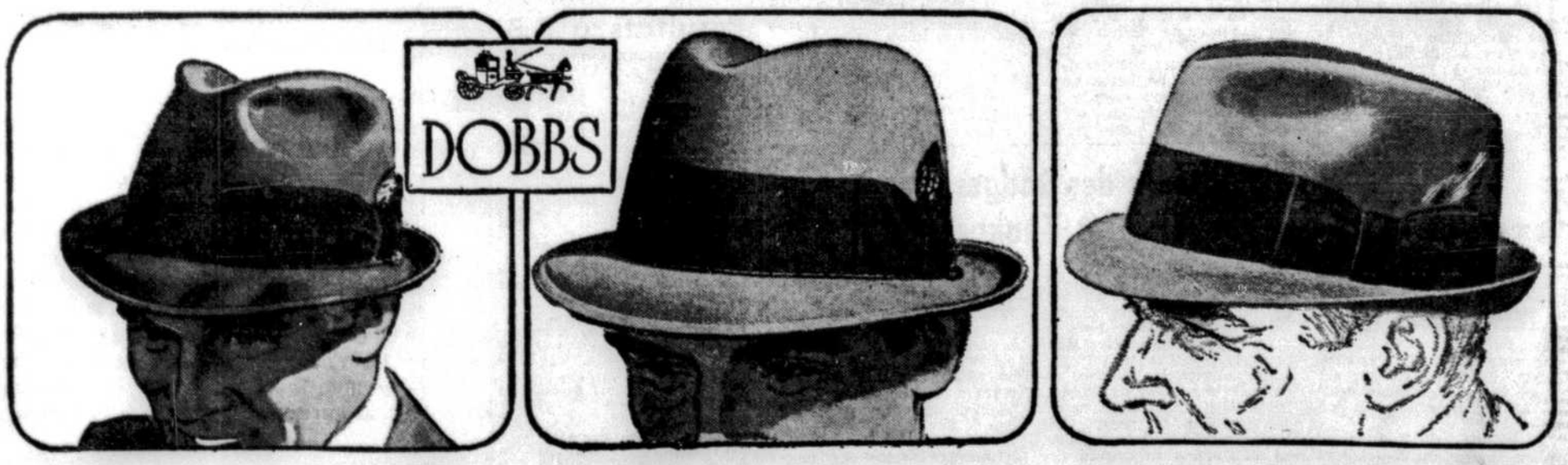

"CARLETON" de Dobbs
Calotte fendue et pincée à l'avant, bordure 1⅜", ruban soyeux. Feutre fourrure souple gardant sa forme. 6⅝ à 7⅞ — charcoal, gris pâle et moyen, brun. 15.95

"BERKELEY" de Dobbs
Calotte ronde, fendue au centre, bordure 1 7/8, ruban large. Feutre fourrure bien souple — 6⅝ à 7⅞ — charcoal, gris moyen, noir, bleu, brun. 15.95

"LONDON PINCH" de Dobbs
Calotte fendue en centre, pincée, haute et longue, ruban soyeux, bordure 1½ po., roulé sans piqûres. 6⅝ à 7⅞" — feutre fourrure brun moyen, gris, charcoal. 15.95

DUPUIS — REZ-DE-CHAUSSEE, RAYON 650

Dupuis Frères 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TÉLÉPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151